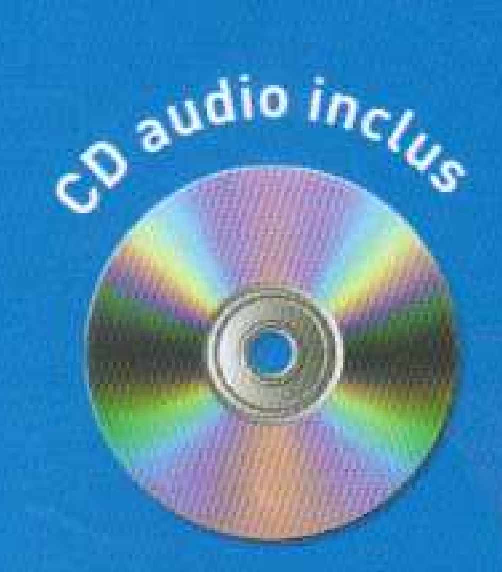
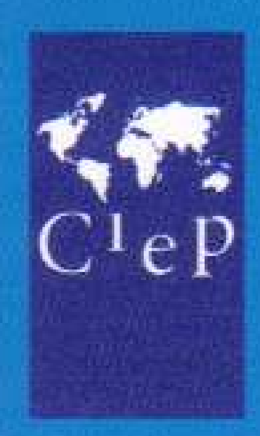


Réussir le DELF





Auréliane Baptiste
Roselyne Marty



didier

Centre international d'études pédagogiques



Réussir le DELF B2

Auréliane Baptiste
Roselyne Marty

didier

Crédits photographiques et illustrations

p. 7 : Chip Simons/Getty Images – **p. 41**: Beand New Images/Getty Images – **p. 49**: Soulcié-Iconovox – **p. 50**: Honoré-Iconovox – **p. 54**: Albert-Iconovox – **p. 61** : Libraires Associés/Adoc-photos – **p. 65** : Actock-Fotolia.com – **p. 71** : Mychele Daniau/AFP – **p. 77** : Image Source/Getty Images – **p. 81** : Bernd Tschakert/Alamy – **p. 100** : **(bc)** Cultura/Streetangel/Getty Images ; **(bd)** Comstock Images/Jupiterimages/Getty Images – **p. 103**: Colin Hawkins/Getty Images – **p. 112**: Serguei – **p. 114**: **(b)** Marcel Mochet/AFP ; **(h)** Jon Arnold-www.agefotostock.com – **p. 131**: Jupiterimages/Getty Images – **p. 133**: Agence Bio/Coredoc – **p. 136**: Floris70-Fotolia.com – **p. 137**: Les Guignols de l'Info, Canal Plus – **p. 139** : Reuters/Benoit Tessier – **p. 142** : Gaüzère-Iconovox – **p. 143** : **(h)** Cambon-Iconovox ; **(b)** OCDE/DG Trésor/COR/Eurostat, ©Union européenne, 1995-2010/Coredoc – **p. 144** : Source: enquête emploi 2006, INSEE: Traitement dares, France métropolitaine/Coredoc – **p. 145** : Source: INSEE 2008, ECMOSS 2006, INSEE-DARES, ACEMO/Coredoc – **p. 146** : Source: sondage opinion Way pour l'Obervatoire de l'autoentrepreneur, www.union-auto-entrepreneurs.com/Coredoc – **p. 149** : Plantu – **p. 152** : Bertrand Guay/AFP.

Crédits textes

p. 38 : Franck Mathevon/INA – **pp. 44, 50, 61, 108, 113, 116, 121, 122, 129, 151** : *Le Monde* – **pp. 47, 109** : *La Croix* – **pp. 48, 56, 57, 64, 116** : *Libération* – **pp. 52, 59, 129** : *Le Figaro* – **p. 53** : **(b)** www.lexpansion.com – **pp. 53 (h), 107, 121** : *Le Nouvel Observateur* – **pp. 62, 63** : *Les français et la culture* de Sophie Lherm, *Télérama* du 15 octobre 2009 – **pp. 65, 110** : *Valeurs mutualistes*, magazine des adhérents de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) – **p. 68** : *Ces groupes français qui préfèrent l'anglais. «In English» dans le texte* de Marie-Hélène Chabert, paru dans *Télérama* n° 3043 du 10 mai 2008 – **p. 70** : Grep – **pp. 73, 108, 109** : *Le Monde diplomatique*- **p. 81** : Bretagne job – **p. 106** : *La Vanguardia/Courrier International* – **pp. 114, 118** : *Versailles Magazine* – **p. 139** : *La victoire de Royal perturbe les machos de la politique. Qui va garder François ?*, publiée dans *Télérama* n° 2967, 22 novembre 2006 – **pp. 157, 159** : *L'Express* – **p. 162** : JDD.fr – **pp. 163, 164** : Isabelle Giordano/INA.

Références sonores

Page	Activité	Piste	
10, 29	Act. 1, ext 1	2	Extrait de l'émission *Périphéries*, « Rentrée "diversité" à l'école du Louvre » diffusée par France Inter le 27/09/2009 présentée par Edouard Zambeaux.
10, 29 11, 30 11, 30 21, 36	Act. 1, ext 2 Act. 4, ext 1 Act. 4, ext 2 Ex. 2	2 5 5 22	Extrait de l'émission *Interception*, « 3 papas, 4 mamans une famille » diffusée par France Inter le 17/01/2010, présentée par Laetitia Gayet. Invités: Michel Scoto di Carlo et Catherine Schaub.
10, 29 10, 29	Act. 3, ext 1 Act. 3, ext 2	4 4	Extrait de l'émission *La librairie francophone* diffusée par France Inter le 03/04/2010 présentée par Emmanuel Khérard.
10, 29	Act. 3, ext 3	4	Extrait de l'émission *L'Afrique enchante* diffusée par France Inter le 04/04/2010 présentée par Vladimir Cagnolari et Soro Solo.
10, 29 15, 32	Act. 3, ext 4 Act. 10	4 10	Ce texte et cet audio sont extraits de l'émission *Les pieds sur terre*, « La médiation contre la violence », diffusée sur France Culture le 18/02/2010, présentée par Charlotte Bienaimé.
14, 30	Act. 7	7	Ce texte et cet audio sont extraits du journal de 9 h, présenté par Aurélie Kieffer diffussée par France Culture le 13/10/2009. Invités: Emmanuelle Davier, France Inter; Philippe Vrand, président de la PEEP et Frédérique Rolet, Secrétaire générale du SNES-FSU.
14, 31	Act. 8, ext 3	8	Extrait de la chronique *Elle se mêle de tout*, « Crémeurs, Job en or ? » diffusée par France Info le 12/04/2010 présentée par Anne Elisabeth Lemoine.
14, 31	Act. 9, ex 3	9	Extrait de la chronique cinéma *Remember me, le Choc des Titans* diffusée par France Info le 08/04/2010 présentée par Jean-Baptiste Urbain.
15, 32	Act. 11	11	Ce texte et cet audio sont extraits de l'émission *Les pieds sur terre*, « La photo de classe » diffussée sur France Culture le 19/04/2010, présentée par Sonia Kronlund.
16, 33 19, 35	Act. 13, b Act. 20, ext 1	13 20	Ce texte et cet audio sont extraits de l'émission *Du grain à moudre*, « Comment fabriquer des best-sellers mondiaux ? », présentée par Julie Clarine et Brice Couturier diffusée sur France Culture le 15/12/2009. Invité : Anthony Rowley, Editions Fayard.
16, 33	Act. 13	13	Ce texte et cet audio sont extraits de l'émission *De grain à moudre*, « Faut-il instaurer des quotas de femmes dans les entreprises ? » présentée par Julie Clarini et Brice Couturier, diffusée sur France Culture le 15/12/2009. Invité : Pascal Bernard, ANDRH.
17, 33	Act. 15, ext 1	15	Extrait de l'émission *Eclectik*, « Le bac garanti ou remboursé » diffusée par France Inter le 26/09/2010 présentée par Rebecca Manzoni.
17, 34 18, 34 26, 39	Act. 16 Act. 17 Ex. 7	16 17 27	Ce texte et cet audio sont extraits de l'émission *Le bien commun*, « Journée spéciale à la Pitié-Salpêtrière », « Le droit est-il un obstacle à la relation médecin-malade» présentée par Antoine Garapon, diffusée sur France Culture le 13/10/2009. Invités: Jean-Marc Morin, APHP de Paris, Jean-Paul Chigot, ancien chef de Service de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et Paul Cassia, professeur de droit public à l'Université Paris I-Panthéon, Sorbonne.
18, 34	Act. 18	18	Extrait de l'émission *Le téléphone sonne*, « Les 10 ans du PACS » diffusée par France Inter le 13/10/2009 présentée par Alain Bedouet.
19, 35	Act. 19	19	Extrait de l'émission *Classement des livres*, « Le palmarès des livres de la semaine » en partenariat avec Le Figaro Magazine et GFK, présentée par Philippe Vallet diffusée par France Info le 24/05/2008/INA.
19, 35	Act. 20, ext 2	20	Ce texte et cet audio sont extraits du Journal de 8 h 00 diffusé par France Culture le 26/03/2010, présentée par Julie Gacon.
19, 35	Act. 20, ext 3	20	Ce texte et cet audio sont extraits de l'émission *Place de la toile*, présentée par Xavier de La Porte, diffusée sur France Culture le 12/02/2010.
20, 36	Ex. 1	21	Extrait de l'émission *Un jour sur la toile*, « Au Danemark, les exams avec Internet » diffusée par France inter le 5/11/2009 présentée par Anne Jocteur Monrozier. Invité: Michel Guillou, Académie de Versailles.
21, 37	Ex. 3	23	Extrait de l'émission *On dit que...*, «La fête de la musique est devenue une institution y compris à l'étranger» diffusée par France Info le 21/06/2010 présentée par Delphine Sureau.
22, 37	Ex.4	24	Extrait de la chronique *Reporters*, « Étudiants bénévoles pour élèves en difficulté » diffusée par France Inter le 23/09/2009 présentée par Nicolas Demorand et Emmanuelle Davier. Invités : Philippe Meirieu, professeur Sciences de l'Education et Eunice Mangado Luneta, l'AFEV.
23, 38	Ex. 5	25	Extrait de la chronique *Reporters*, « L'Espéranto » diffusée par France Inter le 9/10/2008 présentée par Frank Mathevon. Invités : Axel Rousseau, professeur d'Espéranto et François Grin, professeur d'Economie, Université de Génève/INA.
25, 38	Ex. 6	26	Extrait de l'émission *Passage en revue*, « Aubane : gratuité des transports », diffusée par Télérama été 2009 présentée par Thierry Leclerc. Invitée : Emmanuelle Cosse, rédactrice en chef de *Regards*.
155, 163	EB 1	29	Extrait de l'émission *Service public* diffusée par France Inter le 27/09/2006 présentée par Isabelle Giordano. Invités : Jospeh Besnaïou, ancien Directeur d'ARPP et Olivier Andrault, *Que choisir*/INA.
156, 164	EB 2	30	Extrait de l'émission *Service public* diffusée par France Inter le 20/09/2006 présentée par Isabelle Giordano. Invité : Pierre Alexandre Teulié, Secrétaire général groupe Carrefour/INA.

Conception maquette intérieure et couverture : **Solène Ollivier**
Mise en page : **Isabelle Aubourg**
Photogravure : **IGS-CP**
Crédits CD audio : Enregistrements, montage et mixage : **Fréquence Prod**
Musique : *Funky Frenzy*, **composée par Bruno Pilloix, Kosinus, KMUSIK**

Achevé d'imprimer en mars 2011 par l'imprimerie Bona, Italie - dépôt légal : 6450/02

Préface

Les ouvrages de la collection « Réussir le DELF » sont rédigés et validés par la commission nationale du DELF (diplôme d'études en langue française) et du DALF (diplôme approfondi de langue française). Ils proposent un entraînement au format des épreuves des diplômes DELF.

Chaque année, plus de 330 000 candidats présentent, au cours de l'une des sessions organisées par les centres agréés (plus de 1000 à travers le monde), les épreuves d'un diplôme DELF dans l'un des pays qui organisent ces examens.

Le DELF et le DALF sont les diplômes officiels du ministère français de l'Éducation. Ils sont présents dans 165 pays, et sont donc reconnus au niveau international.

Certains pays, de plus en plus nombreux, accordent des reconnaissances locales aux titulaires de ces diplômes. À titre d'exemple, un DELF peut dispenser de tout ou partie de certains examens locaux de français ; peut permettre d'obtenir une promotion, un avancement, une prime salariale ; peut être pris en compte pour un recrutement professionnel, pour une promotion dans une entreprise française ou francophone, pour une formation ; peut permettre d'obtenir l'autorisation d'enseigner ; peut donner lieu à la délivrance d'une attestation locale de compétence...

Les titulaires du DELF B2 sont par ailleurs dispensés de tout test linguistique d'entrée dans les universités françaises[1].

L'appellation « DELF » est ainsi devenue, au fil des années, une référence, une sorte de « label France » indispensable pour qui souhaite faire certifier ses compétences en français.

Le DELF est constitué de **4 diplômes indépendants les uns des autres** correspondant aux 4 premiers niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) :

2h30	DELF B2	B2	Indépendant
1h45	DELF B1	B1	
1h40	DELF A2	A2	Élémentaire
1h20	DELF A1	A1	

Chaque diplôme évalue les 4 compétences : compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites. L'obtention de la moyenne (50 points sur 100) à l'ensemble des épreuves permet la délivrance du diplôme correspondant.

La commission nationale du DELF et du DALF vous souhaite une bonne lecture, un bon entraînement et une bonne réussite au(x) diplôme(s) DELF que vous présenterez.

Christine TAGLIANTE
Responsable du Département évaluation et certifications
CIEP - Sèvres

(1) Arrêté du 18 janvier 2008, paru au Journal officiel du 5 février 2008.

Avant-propos

Cet ouvrage a pour ambition de vous accompagner dans votre préparation à l'examen du DELF B2. Que vous soyez ou non déjà familier d'autres examens du DELF, vous trouverez ici à la fois tout ce qu'il faut savoir sur le niveau B2 tel que le définit le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et les caractéristiques des différentes épreuves de l'examen du DELF B2.

B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Il nous a paru important d'accorder une large place à l'observation critique de copies d'examen de sessions passées : nos fonctions au Centre international d'études pédagogiques nous permettent d'analyser et de mettre à votre disposition des productions d'anciens candidats.

Ces performances réelles vous donneront, en effet, une vision plus juste du type d'écrits que réalisent des candidats qui peuvent réussir l'examen avec des qualités et des défauts d'expression variés. Nous avons également tenu à vous proposer des corrigés détaillés avec des suggestions de production pour vous accompagner au mieux dans votre préparation.

Vous trouverez dans cet ouvrage des textes à lire dont le niveau de difficulté est parfois un peu supérieur au niveau B2. C'est un choix délibéré et nous espérons que ces documents vous stimuleront et vous encourageront à développer des stratégies d'apprentissage.

Nous souhaitons enfin répondre à une interrogation que se posent souvent les enseignants qui préparent leurs élèves au DELF B2 : faut-il avoir des connaissances spécifiques sur la France pour réussir l'examen ? La réponse est non. Les allusions culturelles indispensables à la lecture de tel ou tel article sont, à cet effet, toujours précisées. Mais il est certain que pour argumenter, dans une langue étrangère mais aussi dans sa propre langue, chacun a besoin d'alimenter sa réflexion en étant attentif à l'actualité et aux questions qui traversent son époque.

Les **quatre compétences** sont travaillées chacune en 3 étapes :

Pour vous aider – Pour vous entraîner – Vers l'épreuve, trois étapes qui vous préparent progressivement à l'épreuve blanche en fin d'ouvrage. Sont proposés également des rappels et des conseils pour vous aider à varier le vocabulaire, à comprendre ce qui est attendu, etc.

Au-delà de l'objectif de l'examen, nous espérons susciter votre intérêt pour les débats qui parsèment cet ouvrage et pensons que tous ces éléments vous encourageront dans votre apprentissage du français.

Nous vous souhaitons un travail sérieux et agréable, couronné de succès !

Auréliane Baptiste et Roselyne Marty
Chargées de programmes
Département évaluation et certifications
CIEP - Sèvres

SOMMAIRE

Le picto vous indique le numéro de la piste à écouter pour faire l'activité.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Descripteur global

✓ Peut comprendre une langue orale standard à la radio sur des sujets familiers et non familiers se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, universitaire ou professionnelle.

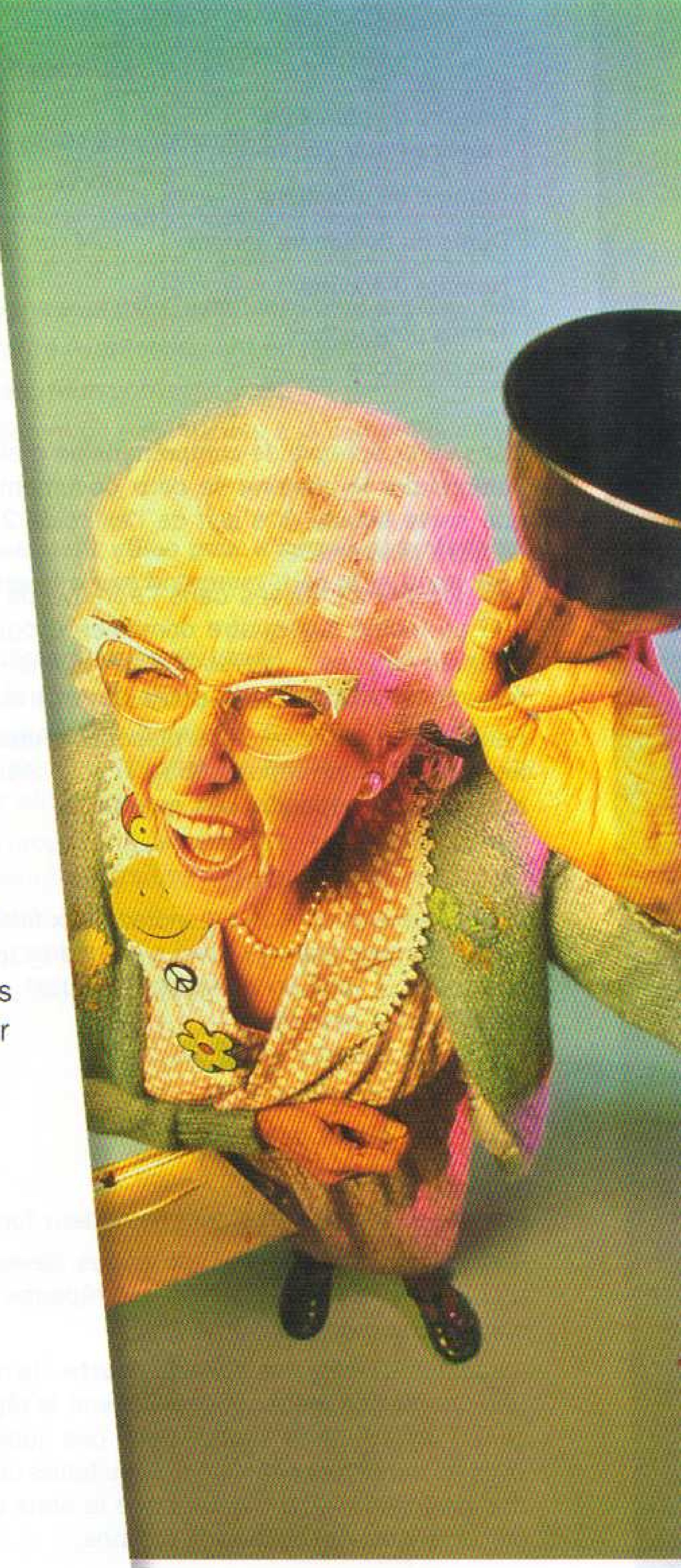
✓ Peut comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait.

✓ Peut suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites.

Émissions de radio et enregistrements

✓ Peut comprendre les enregistrements en langue standard que l'on peut rencontrer dans la vie sociale et reconnaître le point de vue et l'attitude du locuteur ainsi que le contenu informatif.

✓ Peut comprendre la plupart des documentaires radiodiffusés en langue standard et peut identifier correctement l'humeur, le ton, etc., du locuteur.



pour vous **aider**

➡ NATURE DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve est la première des épreuves collectives. Elle consiste en deux exercices enchaînés. Elle dure environ 30 minutes en tout, en comptant les temps consacrés à la lecture des questions et à la réponse aux questions.

	Exercice 1 (document long)	Exercice 2 (document court)
Nombre de points par exercice (total 25 points)	18	7
Nombre de questions	13	7
Durée du document sonore	4 mn 30 à 6 minutes	2 minutes environ
Nombre d'écoutes	2	1 seule
Temps pour lecture des questions	1 minute	1 minute

Dans cette épreuve de compréhension orale, on cherche à vérifier si le candidat est capable de comprendre le contenu de deux documents oraux authentiques, l'un de **façon globale**, après une seule écoute (il s'agit de l'exercice 2), et l'autre de **façon plus approfondie**, après deux écoutes (exercice 1).

Les documents utilisés dans l'épreuve de compréhension orale du DELF B2 s'inscrivent dans l'un au moins des quatre domaines évoqués dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* : « personnel », « public », « professionnel » et « éducationnel ». Ce sont des documents authentiques, d'intérêt général, et en français standard.

Pour chaque exercice, vous disposez d'**une minute** avant l'écoute de l'enregistrement pour **lire les questions** et préparer votre écoute. Après l'enregistrement, vous avez encore **trois ou cinq minutes pour répondre aux questions**.

Caractéristiques de l'exercice 1

Pour cet exercice, vous entendrez **deux fois** un enregistrement sonore de 4 mn 30 à 6 minutes. Dans l'épreuve blanche, vous n'entendrez qu'une fois l'enregistrement et les pauses ne sont pas marquées. À vous de vous chronométrer !

Le document peut être :

- un extrait d'interview,
- un reportage,
- un extrait de débat,
- un extrait de conférence…

Les questions se présentent sous deux formes :

– questions à **choix multiple** : vous devez choisir la bonne réponse parmi trois propositions de réponse. Il n'y a qu'une seule réponse attendue. Si plusieurs réponses sont attendues, la consigne le précise.

– questions à **réponse ouverte courte** : la réponse doit être rédigée. On n'attend pas forcément une phrase complète mais seulement la réponse attendue (qui peut parfois se limiter à un mot-clé ou un groupe de mots). Dans ces questions, le contenu seul sera évalué, c'est-à-dire que vous ne serez pas pénalisé si vous faites des erreurs linguistiques (mot mal orthographié, verbe mal conjugué…), du moment que le sens de votre réponse est suffisamment clair pour que le correcteur voie si vous avez compris.

Caractéristiques de l'exercice 2

La particularité de cet exercice est qu'il n'y a qu'**une seule écoute**. La durée de l'enregistrement sonore est de 2 minutes environ.

Il peut s'agir :

- d'un bulletin d'informations,
- d'une chronique,
- d'un extrait d'interview...

➡ PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

Pour réussir l'épreuve de compréhension orale, vous devez être capable de :

- saisir la nature et la spécificité de documents sonores,
- dégager le thème principal,
- identifier le ou les locuteurs et leur fonction,
- identifier les différents points de vue et positions exprimés, éventuellement les résumer,
- extraire les informations essentielles, les mettre éventuellement en relation,
- expliciter les informations importantes par reformulation,
- extraire des informations précises et détaillées mais essentielles à la compréhension globale.

Un certain nombre de ces réflexes vous seront également utiles pour d'autres compétences évaluées dans le DELF, puisque la capacité à comprendre une argumentation et la capacité à argumenter sont complémentaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous vous proposons deux phases de travail.

Dans une première partie, *Pour vous entraîner*, vous allez développer et entraîner vos capacités d'écoute à travers une série d'activités qui ont pour objectif de faire de vous des auditeurs actifs, de vous donner confiance, en vous faisant prendre conscience du fait qu'on n'a pas besoin de saisir tous les mots pour être un auditeur efficace.

Dans une deuxième partie, *Vers l'épreuve*, nous vous proposons des activités ressemblant davantage aux exercices que vous allez effectivement rencontrer lors des sessions de DELF B2.

Enfin, vous pourrez tester vos compétences en vous entraînant, en temps réel de préférence, sur une épreuve d'examen à la fin de cet ouvrage, proposée avec un barème et un corrigé complets.

pour vous **entraîner**

1 Se familiariser avec les enregistrements authentiques

À l'oral, les façons de parler, les rythmes, les débits varient d'une personne à l'autre et un certain temps d'adaptation est parfois nécessaire. Dans les activités suivantes, vous allez rencontrer différents types d'enregistrements et vous entraîner à percevoir l'essentiel d'un message.

→ Reconnaître dès les premières secondes un type d'émission radiophonique

2 **Activité 1 :** Écoutez ces débuts d'émissions et dites à quel genre elles se rattachent.

	Extrait
débat	N°...
reportage	N°...
interview	N°...
chronique	N°...
jeu	N°...
parole aux auditeurs	N°...

→ Reconnaître des entrées en matière

3 **Activité 2 :** Comment est amené le thème de l'émission dans les extraits suivants ?

	Extrait
3 interrogations + « le sujet... »	N°...
1 groupe nominal	N°...
1 phrase à l'imparfait + 1 phrase au présent	N°...
1 phrase à l'infinitif + « c'est ce que... »	N°...

→ S'habituer à des accents ou des parlers différents

4 **Activité 3 :** Écoutez ces extraits et dites qui parle.

	Extrait
Souleymane, Côte d'Ivoire.	N°...
Manon, Québec.	N°...
Valérie, Suisse.	N°...
Medhi, France/Paris.	N°...

Les documents des épreuves du DELF B2 sont toujours des documents authentiques. Il est possible que certains interlocuteurs aient un léger accent, mais celui-ci ne constitue pas un obstacle à la compréhension du document.

2 S'habituer à identifier les répétitions propres à l'oral

À l'oral, les répétitions et les reformulations sont bien plus fréquentes qu'à l'écrit. Les informations sont souvent transmises plusieurs fois et sous différentes formes.

Activité 4 : Écoutez les deux extraits (de la même émission) et notez précisément, dans la colonne de droite, une autre façon d'exprimer le même fait, telle que vous pouvez l'entendre dans l'enregistrement.

	Citations
1. Dans une famille recomposée, le rôle du beau-parent n'est pas le même que celui du parent.	....
2. Dans une famille, les relations existant entre les enfants n'ayant pas de lien de sang sont aussi fortes que s'ils étaient frères et sœurs.	....

Parmi les documents sonores utilisés dans l'épreuve du DELF B2, vous constaterez certaines différences entre les discours oraux spontanés et les discours préparés (lus totalement ou en partie).
Les discours écrits lus (conférence, chronique ou encore journal) ont pour particularité d'être clairs mais souvent très rapides.
L'oral spontané est sans doute plus facile à comprendre car il y a des pauses, des répétitions. Il peut être pourtant moins clair à cause des hésitations, des phrases non achevées, des interruptions, des retours en arrière...
Il y aura des moments denses, faisant l'objet de plusieurs questions ponctuelles et des moments moins exploités dans le questionnaire : il faut être conscient de ces changements de rythme pour ne pas s'en inquiéter.

3 Anticiper : savoir lire le questionnaire pour préparer l'écoute

La lecture des questions est un moment important, qui vous permet de vous préparer efficacement à l'écoute du document, et d'anticiper sur le thème et sur certaines informations contenues dans le document.
Dès la lecture des questions, vous pouvez faire certaines hypothèses, notamment sur les prises de position de la part de tel interlocuteur, en fonction de sa profession, par exemple.

On propose différents types de questions dans les épreuves du DELF, correspondant à des objectifs d'évaluation différents. Il y a des questions qui évaluent :

- la compréhension **globale** (le sujet, la fonction, la nature du document, les informations essentielles),
- la compréhension **détaillée** (informations ponctuelles, portant sur un élément d'information précis qui se trouve explicitement dans le document, comme le nom d'un organisme, notamment lorsqu'il est présenté puis désigné par son acronyme, la date d'une loi, des données chiffrées, la fonction d'une personne, etc., ou un relevé des « deux missions » de telle personne, des « trois causes principales de », etc.),
- et enfin, la compréhension dite « **fine** » (ton, points de vue, informations diffuses à synthétiser, à mettre en relation).

Activité 5 : Voici quelques exemples de questions que vous pouvez rencontrer dans les épreuves du DELF B2. Classez-les dans le tableau page 13 selon qu'elles évaluent la compréhension globale, la compréhension détaillée ou la compréhension fine.

1. Cette émission a pour objectif...
❒ d'informer.
❒ de convaincre.
❒ de critiquer.

2. Que pensent de cette loi les personnes interrogées ?
❒ Elles y sont favorables.
❒ Elles y sont opposées.
❒ Elles y sont indifférentes.

3. Pour organiser une manifestation, il faut demander une autorisation...
❒ 3 semaines avant.
❒ 5 mois avant.
❒ 3 jours avant.

4. Quel est l'objectif du projet de loi présenté ?

....

5. Quel est le nom de l'association à l'origine de ce projet ?

....

6. La personne interrogée pense que ce projet est...
❒ parfaitement réalisable.
❒ réalisable avec des aménagements.
❒ difficilement réalisable actuellement.

7. Quelle objection est formulée par le journaliste ?

....

8. Quel est le pourcentage de Français favorable à cette loi ?

....

9. La personne interrogée adopte un ton...
- ❐ polémique.
- ❐ neutre.
- ❐ ironique.

	Compréhension globale	Compréhension détaillée	Compréhension fine
Question 1			
Question 2			
Question 3			
Question 4			
Question 5			
Question 6			
Question 7			
Question 8			
Question 9			

Les questions portant sur **l'ensemble du document** se trouvent toujours **au début ou à la fin** du questionnaire. Elles portent sur la nature du document, sur sa fonction, sur le thème général, sur la position des personnes.
Les autres questions respectent **l'ordre du document**. Dans le cas du document long, demandez-vous à quelles questions essayer de répondre dès la **première écoute** et pour quelles questions **prendre des notes** pendant l'écoute.
Dans **l'exercice à une seule écoute**, les questions évaluent principalement la compréhension **globale**. Mais on vous demandera également de repérer les **locuteurs**, leur rôle, leur point de vue, de repérer les informations essentielles, les idées exprimées et les arguments principaux. Il n'y a pas de questions sur des informations très détaillées et l'on peut vous poser quelques questions de compréhension fine.

4 Percevoir l'organisation du discours

→ À quelle occasion ?

6 **Activité 6 :** Écoutez ces débuts d'émissions. À quelle occasion ces émissions ont-elles été diffusées ?

Extrait 1 : ....

Extrait 2 : ....

Extrait 3 : ....

Extrait 4 : ....

Extrait 5 : ....

Un projet de loi, une commémoration, la parution d'un rapport, un sondage, un livre ayant fait du bruit... sont d'autres événements qui peuvent faire l'objet d'une émission radiophonique.

→ Qui parle ?

Activité 7 : Identifiez les différents locuteurs d'une même émission, notez combien de tours de parole vous comptez. Vous pouvez utiliser des initiales (par exemple : J = journaliste, Inv = invité, Int = interviewé au téléphone). Si vous le pouvez, notez aussi les noms des personnes présentées.

N° de tours de parole	Noms des personnes
Ex. : 1	Présentateur (P)
Ex. : 2	Journaliste (J 1)

5 Interpréter

→ Se fier à l'intonation

À l'oral, l'intonation, la mélodie, les pauses, etc., donnent autant d'informations que les mots. Ces éléments nous renseignent sur l'état d'esprit du locuteur, son attitude, ses opinions et sentiments.

Activité 8 : Avez-vous bien entendu ?

	Homonymes **Ex.** quart/car	Paronymes **Ex. :** poisson/poison	Néologismes
Extrait 1			
Extrait 2			
Extrait 3			

Activité 9 : Écoutez les documents sonores et caractérisez leur ton dominant.

	Ton ironique	Ton polémique	Ton sarcastique	Ton nuancé
Extrait 1				
Extrait 2				
Extrait 3				
Extrait 4				
Extrait 5				
Extrait 6				

Attention, il faut distinguer une **thèse polémique**, point de vue qui assume son opposition radicale à un autre point de vue, et le **ton polémique**. On peut formuler une opinion polémique tout en adoptant un ton neutre ou posé. L'extrait n° 6 de cette activité en donne un exemple.

→ Analyser thèses et arguments



Activité 10

a. Vous allez entendre sept collégiens interviewés sur l'utilité des médiateurs dans leur école. Attribuez à chacun son point de vue sur la médiation en notant dans le tableau la lettre correspondante.

A. Avec les médiateurs au moins, il n'y a pas de punition !
B. Les médiateurs sont peu visibles dans le collège.
C. Les médiateurs sont là pour apaiser les conflits.
D. L'avantage du médiateur : il nous connaît mieux que les adultes.
E. La violence n'est pas toujours physique.
F. Les médiateurs ont parfois du mal à s'imposer.
G. Les médiateurs sont trop jeunes.

1er adolescent	2e adolescent	3e adolescent	4e adolescent	5e adolescent	6e adolescent	7e adolescent

b. Quel est le rôle du médiateur ? Que fait-il ? Répondez en synthétisant les témoignages des adolescents.

....

....

....

....



Activité 11 : Vous allez entendre sept témoignages sur la séance annuelle de photo de classe. Quel adjectif résume le mieux la façon dont la séance de photo de classe est vécue par chacun ? Notez dans le tableau la lettre correspondante. Attention, il y a un adjectif que vous devez essayer de trouver.

A. agréable – B. drôle – C. embarrassante – D. inévitable – E. pesante – F. = ?

1er élève et 2e élève	3e élève	4e élève	5e élève	6e élève	La professeure

Activité 12

a. Écoutez l'enregistrement et caractérisez le point de vue énoncé.

	Enthousiaste	Nuancé	Critique
Extrait 1			
Extrait 2			

	Enthousiaste	Nuancé	Critique
Extrait 3			
Extrait 4			
Extrait 5			
Extrait 6			
Extrait 7			

b. Réécoutez les extraits et relevez les mots ou expressions que le journaliste a employés pour donner son opinion.

Pour faire une critique positive	Pour faire une critique négative
....	....
....	....
....	....
....	....
....	....

Activité 13

a. Écoutez la première partie de l'enregistrement et choisissez une suite possible parmi celles qui sont proposées. Vérifiez ensuite vos hypothèses en écoutant la fin du document.

Extrait 1

❒ est considéré comme un diplôme trop facile et sans valeur.

❒ est peu utile pour les élèves qui l'obtiennent.

❒ est exactement mis sur le même niveau qu'un aspirateur.

b. Écoutez les deux extraits suivants et faites des hypothèses sur la profession de la personne qui parle.

Extrait 2

L'homme interviewé...

❒ ...analyse les best-sellers.

❒ ...écrit des best-sellers.

❒ ...publie des best-sellers.

Extrait 3

L'homme interrogé est...

❒ ...responsable des ressources humaines dans une entreprise.

❒ ...parlementaire, auteur d'un rapport sur les femmes dans l'entreprise.

❒ ...sociologue, auteur de l'étude « Inégalité et précarité du travail des femmes ».

Activité 14 : Écoutez la première partie de cet enregistrement dont le thème est « les Français et la lecture ». Rédigez une suite vraisemblable.

Suite possible : ....

....

....

....

....

....

15 **Activité 15 :** Écoutez l'enregistrement et dites si les interventions ou commentaires du journaliste sont neutres, bienveillants ou un peu dérangeants.

	Neutre ou bienveillant	Dérangeant
Extrait 1		
Extrait 2		
Extrait 3		
Extrait 4		
Extrait 5		
Extrait 6		

→ Veiller à rester objectif

Soyez prêt à entendre des points de vue parfois surprenants. Une idée défendue **contre ce que pense la majorité** des gens est un **paradoxe**. On en trouve souvent dans les chroniques radiophoniques ou au cours d'un débat.

16 **Activité 16 :** L'extrait suivant expose un paradoxe ; reformulez-le.

....

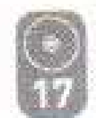
....

....

6 Prendre des notes ?

Faut-il prendre des notes ?
En général, chaque personne met en place des stratégies d'écoute qui lui sont propres. À vous, donc, de découvrir vos stratégies tout au long de cet entraînement !
Testez différentes techniques dans les activités qui vont suivre afin de découvrir quel moyen est le plus efficace.
Si vous prenez des notes, elles doivent être brèves : quelques mots ou expressions suffisent. Vous risquez de perdre du temps en écrivant trop d'informations.

Les notes sont utiles lorsque le document est long (comme dans le premier exercice de l'épreuve), car vous ne pourrez pas mémoriser toutes les informations importantes. Dans le temps prévu entre les écoutes, les notes permettent de trouver une formulation claire et simple des réponses.


Activité 17 : Vous allez entendre un document sonore dans lequel on présente un livre sur Robert Badinter. Prenez des notes puis résumez, en quelques phrases, l'objet de ce livre.

Titre : *Robert Badinter,* ....

Genre : ....

Thème(s) : ....

Auteur : ....

Parcours de Robert Badinter

a été : ....

est : ....

Causes défendues par Robert Badinter

→ ....

→ ....

en général → ....

Qu'est-ce qui est resté constant dans son parcours ? ....

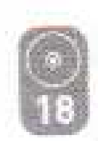
Ce qui lui a permis de porter ces combats sur le devant de la scène : ....

Quand ? ....

Lien entre l'auteur et Robert Badinter : ....

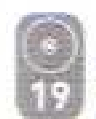
Exemple symbolique d'une action de Robert Badinter : ....

→ Repérer des chiffres


Activité 18 : Écoutez l'extrait suivant, qui comprend un nombre important d'informations chiffrées. Complétez le tableau : quelles sont les quatre informations essentielles contenues dans ce document ? Pour chaque information, relevez une donnée chiffrée permettant de l'illustrer.

	Information	Donnée chiffrée
1		
2		
3		
4		

➔ Se repérer dans un classement



Activité 19 : Écoutez l'extrait suivant et complétez ce classement de vente de romans. Numérotez les auteurs les plus vendus de 1 à 7.

Stieg Larsson *Millenium 1*	N° ...
Anna Gavalda	N° ...
Stieg Larsson *Millenium 2*	N° ...
Stieg Larsson *Millenium 3*	N° ...
Maxime Chattam	N° ...
Guillaume Musso	N° ...
Michael Connelly	N° ...

➔ Reformuler



Activité 20 : Identifiez le thème de chaque extrait ; attention, le thème est reformulé, il ne reprend pas les mots que vous allez entendre.

	Extrait
Les best-sellers	N° ...
L'arrivée des enfants de l'ère numérique dans le monde du travail	N° ...
Une opération de sensibilisation à la condition des aveugles	N° ...

Prendre des notes, ce n'est pas seulement noter littéralement ce qui vous semble le plus important : il faut pouvoir **résumer** ce qu'on entend sous forme de **mots clés** ou de formules plus synthétiques. **Savoir reformuler** est donc aussi important pour les épreuves de compréhension que de production.

vers l'épreuve

Dans cette deuxième partie, vous allez vous entraîner plus systématiquement à répondre aux types de questions proposées à l'examen.

Les premières activités vous entraînent à **l'exercice court** qui fait l'objet, dans les épreuves du DELF, d'**une seule écoute**. Si vous n'avez pas réussi à répondre aux questions, n'hésitez pas à réécouter les documents. Ces exercices ont pour but de vous entraîner et de vous permettre de progresser.

21 EXERCICE 1 — 7 POINTS

1. Quel est le sujet du document ? *1 point*
(Résumez le sujet en utilisant trois ou quatre mots-clés)

....

2. Pendant cette expérience, qu'est-ce que les élèves seront autorisés à faire ? *1 point*

❒ Aller sur « Facebook ».
❒ Écrire un message.
❒ Dialoguer en direct.

3. Qui est concerné par cette expérience, au moment du reportage ? *1 point*

❒ Dix écoles pilotes européennes.
❒ Les établissements suédois.
❒ Quelques écoles du Danemark.

4. Pourquoi les autorités ont-elles décidé de mener cette expérience ? *1 point*

❒ Parce que les élèves utilisent mal Internet.
❒ Parce qu'Internet est devenu incontournable.
❒ Parce qu'Internet est sous-exploité en cours.

5. Comment les autorités pensent-elles éviter les fraudes ? *(deux réponses attendues) 1 point*

❒ En pariant sur l'honnêteté des élèves.
❒ En équipant les ordinateurs de filtres.
❒ En variant la formulation des questions.
❒ En séparant les élèves de leurs voisins.
❒ En renforçant le dispositif de surveillance.
❒ En sanctionnant sévèrement les tricheurs.

6. Pourquoi Michel Guilloux est-il optimiste ? *1 point*

❒ Parce que les enseignants et les élèves sont plutôt motivés.
❒ Parce que le taux de salles équipées d'ordinateurs est satisfaisant.
❒ Parce que les documents sont déjà autorisés dans certains cas.

7. Quelle condition semble souhaitable à Michel Guilloux ? *1 point*

❒ La sélection des disciplines concernées.
❒ La restriction des ressources permises.
❒ La surveillance des résultats constatés.

EXERCICE 2 — 7 POINTS

22

1. Que se propose de faire l'association présidée par Sophie ? *1 point*

....

2. Selon Sophie, qui doute, en premier lieu, de la légitimité de la belle-mère ? *1 point*

❒ La belle-mère elle-même.

❒ Les enfants dont elle s'occupe.

❒ Les personnes extérieures à la famille.

3. Quels sont les deux types de situations courantes lors desquelles la belle-mère est exclue ? *(deux réponses attendues)* *2 points*

❶ ....

❷ ....

4. Dans ces situations, quel sentiment prédominait chez Sophie ? *1 point*

❒ La révolte.

❒ Le découragement.

❒ Le chagrin.

5. Résumez l'exemple donné par Sophie pour illustrer un troisième type de situation d'exclusion. *1 point*

....

....

....

6. Quel est le constat final de Sophie sur les belles-mères, au moment du reportage ? *1 point*

❒ On attend toujours une reconnaissance officielle de leur statut.

❒ Les mentalités ont beaucoup évolué en l'espace de dix ans.

❒ L'avancée juridique a précédé le changement des représentations.

EXERCICE 3 — 7 POINTS

23

1. Pour quelle raison ce reportage a-t-il été réalisé à Shanghaï ? *1 point*

❒ C'est une ville où résident beaucoup d'expatriés français.

❒ C'est une ville qui a une tradition musicale très riche.

❒ C'est une ville qui accueille de nombreux festivals musicaux.

2. Le public est nombreux... *1 point*

❒ parce que les concerts sont gratuits.

❒ parce que les groupes sont connus.

❒ parce que le cadre est exceptionnel.

3. Quelle est la particularité principale du groupe « Lions of Puxi » ? *2 points*

....

4. Comment le public chinois est-il perçu ? *1 point*

❒ Comme réservé.

❒ Comme enthousiaste.

❒ Comme difficile.

5. Globalement, le bilan de cette manifestation est… *1 point*

❒ décevant.

❒ encourageant.

❒ surprenant.

6. Qu'est-ce qui est différent dans cet événement, comparé à la Fête de la musique française ? *1 point*

❒ Il n'y a pas de performances spontanées.

❒ Il n'y a pas de chanteurs solistes.

❒ Il n'y a pas de musique classique.

BILAN

À combien de questions avez-vous réussi à répondre correctement dès la première écoute, pour chacun de ces trois documents sonores ?

Exercice 1 : ....

Exercice 2 : ....

Exercice 3 : ....

Si vous avez progressé d'un exercice à l'autre, bravo !

Si cela n'est pas le cas, relisez les questions qui vous ont posé problème et essayez d'analyser ce qui vous a paru difficile.

- *Vous n'aviez pas lu assez attentivement la question ?*
- *Le débit était trop rapide ?*
- *Vous n'avez pas tenu compte du fait que les questions suivent presque toutes l'ordre du document ?*
- *Votre attention s'est relâchée pendant un moment ?*

24 EXERCICE 4 — 18 POINTS

1. Quelle est la particularité des étudiants dont il est question dans ce document ? *2 points*

....

....

2. En France, combien d'élèves quittent, chaque année, l'école sans aucun diplôme ? *1,5 point*

....

3. Pourquoi a-t-on choisi de se focaliser sur la période du collège ? *2 points*

❒ Parce que l'on y constate le plus d'abandons scolaires.

❒ Parce que l'on y repère facilement les élèves en difficulté.

❒ Parce que l'on y acquiert les connaissances fondamentales.

4. Comment s'appelle l'association présentée dans ce document ? *1,5 point*

....

5. Pourquoi Muriel a-t-elle fait appel à Benjamin ? *1,5 point*

❒ Parce qu'elle manque de temps pour aider son fils.

❒ Parce qu'elle manque d'instruction pour aider son fils.

❒ Parce qu'elle manque de patience pour aider son fils.

6. En plus des devoirs, quels sont les objectifs du travail de Benjamin ? *2 points*
(deux réponses attendues parmi les trois objectifs donnés)

❶ ....

❷ ....

7. Comment Eunice Mangado Luneta résume-t-elle les savoir-faire développés chez le jeune par les membres de l'association ? *2 points*

....

8. Comment peut-on, d'après le témoignage de l'enfant, caractériser sa relation avec l'étudiant ? *1,5 point*

❒ Il a trouvé un confident à qui il peut tout raconter.

❒ Il a trouvé un adulte qui sait se faire respecter.

❒ Il a trouvé un professeur capable de le valoriser.

9. Quel mot Philippe Meirieu emploie-t-il pour qualifier ces étudiants ? *2 points*

....

10. Citez deux des qualités nécessaires pour aider un enfant, d'après Philippe Meirieu ? *2 points*

❶ ....

❷ ....

25

EXERCICE 5 — 18 POINTS

1. Quelle actualité prochaine a conduit la rédaction à choisir de parler de l'espéranto ? *2 points*

....

....

2. En ce qui concerne le nombre d'espérantophones, quelle est la tendance actuelle ? *(deux éléments de réponse attendus)* *2 points*

❶ ....

❷ ....

3. Comment Alex Rousseau considère-t-il l'espéranto, comparé aux autres langues ? *1,5 point*

❒ Plus rapide à maîtriser.
❒ Plus simple à l'oral.
❒ Plus logique à analyser.

4. Quel est l'avantage de l'espéranto, pour chacune des trois personnes interrogées ? *4,5 points*

Jean-Yves	....
Aymeric	....
Bruno Fleuchon	....

5. Pour Jasper et Lisa, l'espéranto représente la langue de... *2 points*
(deux réponses attendues)

❒ leur rencontre.
❒ leur vie professionnelle.
❒ leur vie familiale.
❒ leur mobilité géographique.
❒ leur vie militante.
❒ leur sujet de recherche.

6. Selon Jasper, comparé aux autres langues, quel avantage offre l'espéranto ? *1,5 point*

....

....

7. D'après Véronique Bichon, quelle est la preuve que les politiques sont défavorables à l'espéranto ? *1,5 point*

❒ L'espéranto ne fait l'objet d'aucun rapport parlementaire sérieux.
❒ L'espéranto n'est pas disponible dans les traductions de textes politiques.
❒ L'espéranto ne peut pas être choisi pour l'épreuve de langue à l'examen.

8. D'après le journaliste Franck Mathevon, quelle image négative véhicule l'espéranto ? *1,5 point*

....

9. Selon François Grin, quel atout de l'espéranto pourrait favoriser la généralisation de son enseignement en Europe ? *1,5 point*

❒ Son universalité.
❒ Sa simplicité.
❒ Son faible coût.

EXERCICE 6 — 18 POINTS

26

1. Pour laquelle de ces fonctions Emmanuelle Coste est-elle invitée à l'émission ? *1 point*

❒ Elle est conseillère municipale.

❒ Elle est journaliste.

❒ Elle est militante écologiste.

2. Où l'expérience dont on parle a-t-elle déjà été menée ? *1 point*

❒ Dans des mairies politiquement ancrées à gauche.

❒ Dans des mairies dirigées par des écologistes.

❒ Dans différentes mairies, indépendamment de leur bord.

3. Pourquoi la revue *Regards* a-t-elle choisi de se focaliser sur Aubagne ? *1 point*

....

4. De quel type de réseau parle-t-on, dans l'exemple d'Aubagne? *1 point*

❒ D'un réseau de métro.

❒ D'un réseau d'autobus.

❒ D'un réseau de tramway.

5. Pour quelles raisons la mairie d'Aubagne a-t-elle décidé de mener l'expérience ? *2 points*
(deux réponses attendues)

❶ ....

❷ ....

6. Quel choix a été fait par la mairie d'Aubagne ? *1 point*

❒ Gratuité pour tous les usagers.

❒ Prix unique, très bas, pour tous.

❒ Prix variable selon les usagers.

7. Pourquoi le journaliste interrompt-il Emmanuelle Coste ? *1 point*

❒ Pour faire une objection.

❒ Pour compléter à l'aide d'un autre argument.

❒ Pour faire une comparaison.

8. Quel critère individuel Emmanuelle Coste estime-t-elle pertinent pour trouver la solution tarifaire la plus juste ? *1 point*

❒ La fréquence d'utilisation.

❒ Le niveau de ressources.

❒ La longueur moyenne du trajet.

9. Finalement, pour quelle raison la décision prise à Aubagne a-t-elle eu du mal à être acceptée ? *1,5 point*

....

....

10. Sur quel fait s'appuie Emmanuelle Coste pour parler de « fantasme » ? *1,5 point*

....

11. Quel paradoxe concernant les Français est formulé par Emmanuelle Coste ? *1,5 point*

....

....

12. Pourquoi le journaliste réoriente-t-il l'entretien ? *1 point*

❒ Parce que son invitée fait trop de digressions.

❒ Parce que l'entretien devient trop technique.

❒ Parce que la problématique est trop large.

13. Quel est le point de vue finalement donné par Emmanuelle Coste sur l'exemple d'Aubagne ? *1,5 point*

....

14. Quelles sont les deux conditions énoncées en conclusion par Emmanuelle Coste ? *2 points*

❶ ....

❷ ....

27 EXERCICE 7 — 18 POINTS

1. À quelle tendance de la société le sujet de cette émission est-il rattaché par le présentateur ? *1 point*

❒ L'obligation faite aux responsables de rendre des comptes.

❒ La médiatisation à tout propos du moindre fait divers.

❒ La violation fréquente des données à caractère personnel.

2. Quel aspect le journaliste a-t-il choisi de privilégier ? *1,5 point*

❒ Le point de vue des médecins.

❒ Le point de vue des patients.

❒ Le point de vue des juges.

3. Quelles sont les professions des deux invités ? *2 points*

	Jean-Marc Morin	Jean-Paul Chigot
Profession	....	....

4. Complétez le tableau à l'aide des chiffres donnés par Jean-Marc Morin. *4 points*

Nombre d'hôpitaux	....
Nombre d'hospitalisations	....
Nombre d'urgences	....
Nombre de naissances	....

5. Quels sont les deux constats que Jean-Marc Morin oppose à ces premières données ? *2 points*

❶ ....

❷ ....

6. À part le grand public, quelle catégorie de personnes méconnaît la situation ? *1 point*

....

7. Selon Jean-Paul Chigot, quelle évolution a contribué à modifier la relation médecin-malade ? *1 point*

....

....

8. Quel reproche Jean-Paul Chigot formule-t-il à l'égard de la relation médecin-malade d'autrefois ? *1 point*

❒ Les médecins ignoraient les avis de leurs confrères.
❒ Les médecins refusaient de s'expliquer sur leurs choix.
❒ Les médecins plaçaient la chirurgie au-dessus de tout.

9. Qu'est-ce qui manquait à l'art médical, autrefois, selon Jean-Paul Chigot ? *1 point*

❒ La responsabilité.
❒ L'obligation de résultats.
❒ Les chartes éthiques.

10. À quel titre Jean-Paul Chigot dresse-t-il ce bilan ? *1 point*

❒ Il a fait toute sa carrière à cette époque maintenant révolue.
❒ Il a connu cette époque et été témoin des changements.
❒ Il a eu des professeurs exerçant de cette façon.

11. Comment Jean-Paul Chigot parle-t-il de la relation médecin-malade d'autrefois ? *1 point*

❒ Avec nostalgie.
❒ Avec lucidité.
❒ Avec ironie.

12. Quelle incompréhension caractérise, selon Jean-Paul Chigot, les malades aujourd'hui ? *1,5 point*

....

....

BILAN

Lors de la 2e écoute, vous êtes-vous surtout concentré sur les questions auxquelles il était difficile de répondre dès la première écoute, ou bien avez-vous manqué certaines de ces nouvelles informations en vous focalisant sur des éléments manquants pour compléter les premières réponses ?

AUTOÉVALUATION

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je peux me concentrer sur l'annonce du thème d'une émission même lorsqu'on entend une musique de fond.			
Je peux rester concentré même quand je ne comprends pas tout.			
Je peux prendre en note les mots qui me semblent les plus importants tout en continuant à écouter.			
Je peux orienter mon écoute grâce à la lecture des questions, en distinguant les questions globales des autres.			
Je tiens compte de l'ordre des questions pour sélectionner l'information utile.			
Je peux reconnaître les passages moins denses qui comportent des répétitions.			
Je peux m'appuyer sur le contexte pour deviner la signification de certains mots.			
Je peux m'appuyer sur mes connaissances en français pour deviner le sens de certains néologismes.			
Je peux m'appuyer sur le questionnaire pour reconnaître des mots difficiles ou liés à d'autres.			
Je peux donner du sens au message grâce à l'intonation, au rythme, au ton des locuteurs.			
Je peux établir des liens entre les informations du document.			
Je peux identifier des arguments formulés au cours d'un débat.			
Je peux compléter toutes mes réponses après deux écoutes du document long.			

Pour continuer à vous entraîner...

J'écoute / je regarde	Assez souvent	Rarement	Jamais
J'écoute des émissions radiophoniques en direct ou je podcaste des émissions de sites Internet de radios en français.			
Je regarde la télévision ou des vidéos sur des sites Internet en français.			

pour vous **entraîner**



1 Se familiariser avec les enregistrements authentiques

Activité 1 - page 10 - piste 2

Extrait 1

Depuis quatre ans, la fondation Culture et Diversité s'emploie à favoriser l'accès des lycéens de l'éducation prioritaire aux écoles d'art. La Fémis pour les études de cinéma, le théâtre du Rond-Point et l'École du Louvre sont quelques-uns des prestigieux partenaires de cette fondation d'entreprise, qui dispose d'un budget de quinze millions d'euros pour faire découvrir les filières artistiques aux jeunes et les accompagner dans leurs études. Tout au long de l'année, Périphéries se propose de suivre quelques-uns des étudiants qui ont intégré l'École du Louvre en 2009 : Maëlle, Florie, Mathilde et Medhi... sont les acteurs de ce feuilleton annuel.

France Inter, 27/09/2009

Extrait 2

— Je m'appelle Michel Scoto Di Carlo.
— Comment vous est venue l'idée du spectacle *Je suis le père de tout le monde* ?
— Ben, on avait envie de raconter un petit peu... parler de ce qu'on connaissait bien, de ce qu'on vivait en fait...
— De votre situation de famille ?
— Ah, là, là. Je suis marié et père de nombreux enfants issus de plusieurs lits, donc j'ai quatre enfants avec trois femmes, et... voilà.
— Vous êtes un père, vous êtes aussi un beau-père. C'est quoi la différence ?

France Inter, 17/01/2010

Extrait 3

« Tout azimut » ce matin sur les écrits de ce blogueur dont je vous ai déjà parlé, Sammy, il publie sur différents sites bien connus des Internautes, et notamment son propre site, sammy.fr. Alors, je vous restitue rapidement la trajectoire de Sammy, qui dans la grande bataille des nouveaux et des anciens médias, s'est souvent fait, je vais le dire de manière polémique, le procureur sévère des vieux médias.

Extrait 4

— Vincent, bonsoir, comme promis donc, vous êtes à Nancy en Meurthe-et-Moselle, bienvenue dans notre émission « Au bout du fil »...
— Eh bien, bonsoir à toute l'équipe et bonsoir à vos invités... Écoutez, moi, je vais contredire cette dame... je vais donner mon propre exemple : j'ai 24 ans...

Extrait 5

Ils vont œuvrer pour décrocher, pour tenter de décrocher le super banco aujourd'hui, c'est ce que je leur souhaite... nos concurrents : Samuel Journault et Maud Letourneau...

Extrait 6

— Le duel de ce matin oppose Marie-Christine Ledoux du « Matin Libre » à Bruno Bertolini de « France Ouest ». Bonjour à tous les deux !
— Bonjour !
— Bonjour !

Activité 2 - page 10 - piste 3

Extrait 1

Concilier passion de la technologie et limitation des dépenses énergétiques en milieu urbain, c'est ce qu'a souhaité expérimenter une petite ville de la banlieue lyonnaise.

Extrait 2

Gros plan ce matin sur une région peu connue mais à l'origine de projets innovants en matière de technologie numérique.

Extrait 3

C'était presque un dogme : l'homme, dans des conditions de vie optimale, pourrait vivre jusqu'à cent vingt ans : cette donnée intangible de la longévité humaine est maintenant de plus en plus contestée.

Extrait 4

Allez-vous réveillonner durable ? Avez-vous consommé engagé pour ce Noël ? De quoi remplirez-vous les assiettes ce soir : jouets en bois ou dinde bio ? Le sujet paraît futile ; la consommation engagée commence tout de même pourtant à intéresser sérieusement les sociologues.

Activité 3 - page 10 - piste 4

Extrait 1

Votre livre là pour moi, ça a été un très grand bonheur de lecture, du vrai bonbon. En fait, je vous dirai que le personnage principal m'a même donné du courage pour passer un pont un petit peu difficile dans ma vie, j'ai trouvé que l'histoire d'amour était véridique, très belle, il y a beaucoup d'humour, de la finesse.

France Inter, 03/04/2010

Extrait 2

Comment vous dire plus précisément ? J'ai l'impression d'être voyeuse en lisant votre livre, j'ai pas réussi à me trouver partie prenante de ce texte, et même s'il y a des choses que j'ai bien aimées : l'histoire du remake d'*Angélique, marquise des anges*... J'ai pas accroché, je suis désolée.

France Inter, 03/04/2010

Extrait 3

Il a été secrétaire d'État français pendant la quatrième République, autant dire que c'est un des fidèles parmi les fidèles de la France, fidèle à sa culture et surtout à sa politique africaine aussi.

France Inter, 03/04/2010

Extrait 4

Moi, j'aimerais bien être médiateur parce que dans ma tête, moi, j'ai un petit bout de solution pour trouver comment aider les autres, comment être un bon sixième et tout... Nous, on essaye d'avoir une bonne image et tout, c'est un peu dur hein parce que faut d'abord bien se faire respecter, les médiateurs des sixièmes, cinquièmes et tout, par exemple, eh bien s'il y a une embrouille avec des troisièmes, eh bien ils peuvent rien faire, mais après c'est normal, c'est dans presque tous les collèges, c'est impossible, un collège où c'est calme où ils se disent tous bonjour et tout...

France Culture, 18/02/2010



2 S'habituer à identifier les répétitions propres à l'oral

Activité 4 - page 11 - piste 5

Extrait 1

— Pour vous, c'est quoi la différence entre parent et beau-parent ? Est-ce qu'il y en a une d'ailleurs ?

— Oui, pour moi, il y en a une énorme, c'est-à-dire que le beau-parent, il est forcément, de toute façon, en observation quand même, c'est-à-dire qu'il passe après, c'est-à-dire que, en aucun cas, sa parole prévaut sur celle des parents et je pense que quand on n'est pas, dans une famille où on n'est pas d'accord sur certains points d'éducation, le beau-parent doit rester en retrait et doit respecter les choix des parents même si lui est pas d'accord.

France Inter, 17/01/2010

Extrait 2

D'ailleurs quand ils parlent les uns des autres, ils disent « mon frère », « ma sœur » sans... alors que Fantine avec les deux grandes filles n'ont aucun lien de sang... C'est après, on peut appeler ça des sœurs de lait ou des sœurs d'élevage, je (ne) sais pas... Mais c'est vrai qu'elle les a connues, elle était toute petite donc je pense que c'est les mêmes rapports après qui, même s'il n'y a pas de liens de sang, il y a quand même un rapport du quotidien qui fait que ça devient des êtres chers en fait, c'est ça que je trouve intéressant d'ailleurs, c'est que, du coup, voilà, on est obligés de composer comme dans une famille avec des liens de sang sauf que là, il n'y en a pas, donc on est presque obligés de faire plus d'efforts justement, parce que le lien, c'est nous qui le tenons et si on le tient pas, il se défait et donc du coup, ça produit quelque chose d'assez intéressant dans l'investissement.

France Inter, 17/01/2010



4 Percevoir l'organisation du discours

Activité 6 - page 13 - piste 6

Extrait 1

— C'est vous qu'on retrouve ce matin pour la suite de cette journée spéciale « voyage dans l'espace » avec une invitée de marque s'il en est, Claudie Haigneré.

— Oui, la première astronaute française et européenne de l'histoire, Claudie Haigneré a côtoyé les étoiles, plus de 25 jours passés dans l'espace.

Extrait 2

9 h 25, c'est l'heure de notre chronique environnementale, « quelques minutes pour la Terre », depuis hier c'est la semaine du verre en Europe, l'occasion de faire le point sur l'évolution du recyclage du verre en France, reportage, Delphine Martin.

Extrait 3

Je vous souhaite la bienvenue sur « Au cœur du monde ». Cette émission est enregistrée le dimanche 21 juillet à Saint-Martin-sur-Loire, à l'occasion du 20e festival international de géographie, dont notre radio est partenaire. Comme chaque semaine, vous avez rendez-vous avec votre intuition géographique.

Extrait 4

Bonsoir, dix bougies, eh oui, dix bougies déjà pour le PACS, le Pacte civil de solidarité, né en 1999.

Extrait 5

Et vous, vous lisez ? Une enquête sur nos pratiques culturelles révèle le bouleversement qu'Internet a provoqué dans nos habitudes de lecteurs.

Activité 7 - page 14 - piste 7

— C'est l'heure des informations, avec vous, Aurélie Kieffer.

— Bonjour. Un système d'orientation plus souple, des filières techniques et littéraires revalorisées et du soutien personnalisé : Nicolas Sarkozy dévoile ce matin ses projets pour le lycée. Il n'est plus question de réforme globale, les manifestations de lycéens et d'enseignants ont poussé le gouvernement à proposer des mesures moins ambitieuses et plus pragmatiques, Emmanuelle Daviet :

— L'orientation choisie plutôt que subie, une formule martelée par Luc Chatel : cela pourrait se traduire par des passerelles en première et terminale pour permettre aux élèves de changer de série en cours d'année. Philippe Vrand, président de la PEEP, la 2e fédération de parents d'élèves du public :

— L'idée c'est d'avoir des passerelles qui permettent à un élève de pouvoir s'orienter peut-être sans être enfermé dans un couloir dans lequel il ne peut pas sortir. Ça devrait aller dans le sens d'un assouplissement permettant à un élève jusqu'en terminale de pouvoir construire son parcours et de pouvoir accéder au mieux aux études supérieures s'il le souhaite.

— Pour les syndicats d'enseignants, ce dispositif suppose des moyens supplémentaires afin que les lycéens qui changent de série puissent combler leurs lacunes – des syndicats également sceptiques sur la mise en place de deux heures de soutien obligatoires pour les élèves. Frédérique Relais, secrétaire générale du SNES-FSU, 1er syndicat du second degré :

— La priorité c'est déjà de traiter, quand même, les conditions de travail en classe. Le taux de redoublement important en seconde, par exemple, s'explique parce que les élèves arrivent du collège dans des classes qui tournent autour de 35 élèves ; certains perdent pied assez rapidement, donc que le service public offre des moments de soutien mais comment ? Sur quels horaires ? Là encore, si la tentation du gouvernement c'est de dire « on va diminuer les horaires disciplinaires pour mettre de l'accompagnement » c'est tout faux, parce que un élève qui a pas suffisamment de temps en classe, il va pas rattraper à l'aide d'une heure d'accompagnement.

— En revanche, Luc Chatel marque un point quand il promet de traiter tous les niveaux du lycée (seconde, première et terminale) en même temps : c'est une approche positive, jugent les syndicats.

Les syndicats qui seront consultés dès cet après-midi par le ministre de l'Éducation, car pour que les premières mesures annoncées aujourd'hui soient applicables dès la rentrée prochaine, le texte final doit passer devant le Conseil supérieur de l'éducation en décembre.

France Culture, 13/10/2009

5 Interpréter

Activité 8 - page 14 - piste 8

Extrait 1

Un des plus importants collèges de la région : ici, un système de médiation par les pairs, entendez PAIRS, a été mis en place il y a un peu plus de dix ans.

Extrait 2

Je dirais que le consommateur, il a pas envie de perdre du temps, parce que le temps est le bien le plus précieux, et que aujourd'hui il veut supprimer les temps morts, et privilégier les temps forts.

Extrait 3

— Elle se mêle de tout, bonjour Anne-Elisabeth Lemoine.

— Bonjour, Nicolas.

— De quoi vous mêlez-vous ?

— Je me mêle de jobs de rêve, il y en a des tonnes des jobs de rêve : footballer, trader, rocker, acteur, Nicolas-Poincareur ou encore surfer...

— Présentatrice de huit heures !

— Voilà, exactement, une longue liste de métiers en « -eur », à laquelle il faut désormais ajouter un petit nouveau censé nous faire fantasmer, le métier de crémeur, ou encore de « *creamer* » en anglais (les deux sont acceptés) attention « crémeur » à ne pas confondre avec « crémier » tout bêtement parce que le crémier fabrique la crème, le crémeur, lui, l'étale sur le dos des touristes imprudents venus à la plage sans protection solaire. C'est le pôle touristique des Sables-d'Olonne, en Vendée, qui vient d'inventer ce tout nouveau boulot : deux jeunes crémeurs vont ainsi être recrutés pour tout l'été.

France Info, 12/04/2010

Activité 9 - page 14 - piste 9

Extrait 1

— Chez les modernes, j'adore la musique de Maurice Ravel. Debussy, c'est génial aussi, mais ça passe systématiquement derrière tous ces compositeurs contemporains que vous aimez tant...

— Ca y est, il recommence !

— Oui, je suis navré mais j'aime mieux ça que les concerts pour un hélicoptère de Stockhausen...

— Et tenez, je vais vous dire un truc qui me tue, aussi : si j'étais ministre de la Culture – mais fort heureusement ça n'arrivera jamais (fort heureusement pour tout le monde et notamment pour moi) – je serais scandalisé que ce qu'on appelle la culture au ministère de la Culture, c'est soit l'avant-garde, soit la la plus grande médiocrité, voire la vulgarité. Enfin j'aime beaucoup cette chanteuse qu'on a entendue en début d'émission, bien sûr, mais comme tout le monde, mais pour moi... C'est pas de la musique... Non mais c'est vrai ! Toute la vraie culture, c'est exactement entre les deux. Et c'est ça qui est quand même depuis 40 ans fascinant, c'est qu'on appelle « culture », à mon avis, ce qui n'en est pas.

Extrait 2

Interdire les rues du centre-ville aux voitures, voilà une brillante idée dont l'équipe municipale aurait pu se passer... Après les travaux qui nous ont empoisonnés pendant des mois pour réserver les grands axes aux autobus tout en allégeant notre porte-monnaie de contribuables, sans parler des quartiers paralysés le week-end pour les beaux yeux des troupeaux à rollers, voilà qu'il est question de fermer le centre aux voitures pour en faire, je cite : des « lieux de proximité » ; quelle expression émouvante ; « des lieux de détente », promesses de « bien-être »... Au secours ! Le droit au bien-être ! C'est vrai : pourquoi travailler alors qu'on pourrait prendre des cafés ? L'idée séduira sans doute tous ceux qui ont trop de choses à livrer pour travailler en bus ou en tramway, n'en déplaise à nos élus et à nos chers écolos. Soyez cools, prenez des cafés, leur dit-on, ce sera quand même mieux que de prendre des contraventions !

Extrait 3

— Les progrès en matière d'égalité d'accès des femmes aux responsabilités les plus élevées dans les entreprises sont extrêmement lents, c'est désespérant ; je suis absolument favorable aux quotas car je vois trop de femmes compétentes partir – et d'ailleurs, je dois dire, en silence, avec une immense élégance...

— C'est-à-dire ?! ...

— Je veux dire que les femmes ont l'élégance du départ, elles ne font pas de scandale...

— Mais enfin, qu'est-ce que vous dites ? Arrêtez ! Écoutez, les femmes ne sont pas des saintes, elles n'ont pas toujours « l'élégance du départ » ! Je ne vais évidemment pas donner d'exemples, mais arrêtez de sanctifier les femmes !

— Je ne les « sanctifie » pas, je ne fais que constater la réalité...

— Mais comment pouvez-vous dire « Les femmes partent avec élégance » ? Mais non ! Pas toujours ! Elles savent régler leurs comptes aussi ! Et de ce point de vue-là, je peux vous assurer qu'elles sont à égalité avec les hommes ! Les généralités, non mais là vraiment, c'est énervant ! Les généralités sur les femmes qui font mieux ci ou ça, c'est du sexisme, il n'y a pas d'autre terme ! « Les femmes qui partent avec élégance » ! Chère Madame, il y a, certes, des femmes qui partent avec élégance, comme il y a des femmes qui partent sans élégance ! De même qu'il y a des femmes qui exercent le pouvoir de façon brutale et stupide, et des femmes qui exercent le pouvoir de façon intelligente.

France Info, 08/04/2010

Extrait 4

— Alors, je vais vous poser la question de manière un peu provocatrice : est-ce qu'il faut être riche pour consommer engagé ? On a vu que la question était compliquée mais que quand même, les consommateurs visés, le cœur de cible, ce serait plutôt, au minimum, les classes moyennes. Alors, est-ce qu'il faut être de gauche ?

— Je vous répondrai indépendamment de toute vision personnelle. On pourrait dire qu'aujourd'hui, c'est un peu ce qui se passe, oui, un peu. Mais on peut dire aussi qu'on est davantage conscient de ces questions-là si on a une sensibilité de gauche, parce que c'est associé aux valeurs traditionnellement affectées à... à... à la gauche. Maintenant, est-ce qu'il faut être riche ? Il ne « faut » pas être riche mais il se trouve que quand on est riche, vous savez qu'il y a toujours cette corrélation – alors, c'est pas très politiquement ou sociologiquement correct de le dire – entre le pouvoir d'achat et le niveau d'instruction. On a besoin d'un certain niveau d'instruction pour comprendre ou essayer de comprendre la complexité du monde et notamment de tout ce qui tourne autour du bio, de l'équitable, etc. et c'est la raison pour laquelle plus de gens comprennent... enfin... ceux qui

comprennent ont plus de chances d'être riches que ceux qui ne comprennent pas – ou comprennent moins bien ou comprennent un petit peu plus tard, voilà.

Extrait 5

— Premier carton rouge pour *Le Choc des Titans* - 3D de Louis Leterrier, un film que vous n'avez guère goûté, Fabrice Leclerc ?

— *Le Choc des Titans*, c'est un peu ce que Hollywood sait faire de mieux dans le marketing à outrance et l'exploitation d'un filon jusqu'à plus soif. En fait, le film est assez catastrophique, il faut le dire. Alors bon, c'est une adaptation du... *Choc des Titans*, le film de Ray Harry Hausen qui était sorti au début des années 80, qui était kitsch à souhait, eh ben malheureusement c'est que le film est aussi kitsch que le premier. Le premier l'était involontairement, le second aussi. On retrouve Sam Worthington, le héros d'*Avatar* dans le film, qui va aller combattre plein de grands dragons faussement filmés en 3D, parce que le film a été gonflé en 3D à la dernière minute, encore un élément marketing supplémentaire ; le problème c'est qu'il n'y a pas de scénario. Et le film n'est pas un film, voilà, c'est un instrument marketing calibré parfaitement pour faire 100 millions de dollars de recettes sur son premier week-end, ensuite baisser rapidement et se retrouver en *blue-ray* DVD dans quelques mois.

Extrait 6

— Vous êtes au répertoire des plus grands théâtres nationaux, des articles très élogieux ont été écrits sur vous et on vous présente comme le romancier français le plus doué de votre génération ; et en même temps, dans un entretien récent, vous êtes assez dur avec votre génération d'écrivains, que vous décrivez tous comme des bourgeois, une littérature française qui aurait comme seule origine la bourgeoisie ou la grande bourgeoisie, c'est bien vous qui l'avez dit ?

— Oui, mais pas précisément avec ma génération : avec les écrivains en général, je pense. Ce n'est évidemment pas un problème en soi : on vient d'où on peut et d'où... d'où on veut, d'une certaine façon, simplement il me semble que cela se retrouve dans la littérature qui, du coup, est produite. Voilà.

— C'est-à-dire que ce serait une littérature aveugle, indifférente aux problèmes contemporains, trop narcissique, pour le dire clairement ?

— En tout cas un peu « déréalisée »... ou « bourgeoise », oui. C'est pour ça que j'aime beaucoup...

— Mais ça ne peut pas être qu'un constat, d'une certaine façon, ça vous gêne ?

— Cela me gêne oui..., disons que je préfère souvent lire des auteurs dont le parcours a été différent, oui, un tout petit peu plus difficile.

Activité 10 - page 15 - piste 10

Journaliste : Qu'est-ce que vous en pensez, alors, de ces médiateurs, vous ?

Adolescent 1 : Que ils servent à beaucoup de choses, quand il y a des soucis dans le collège, ils sont là pour nous aider et tout, ouais, moi j'suis pour les médiateurs... Au lieu de provoquer une bagarre, ils nous disent de pas se battre et tout, pour empêcher les émo... les émoments à la fin des cours et tout...

Adolescent 2 : Les médiateurs, ils sont trop petits, y'a même pas de 3ᵉ dans les médiateurs.

Adolescent 3 : Moi, j'aimerais bien être médiateur parce que dans ma tête, moi, j'ai un petit bout de solutions pour trouver comment aider les autres, comment être un bon 6ᵉ et tout, nous on essaye d'avoir une bonne image, et tout... C'est un peu dur parce que faut d'abord bien se faire respecter... Les médiateurs des 6ᵉ - 5ᵉ et tout par exemple, si y a une embrouille avec des 3ᵉ eh ben, ils peuvent rien faire.

Adolescent 4 : C'est pas bon la violence, Madame, c'est pas bon la violence, il faut être tranquille, voilà...

Journaliste : Toi, tu les connais les médiatrices ?

Adolescent 4 : Non, même pas, j'savais même pas qu'il y avait des médiateurs ici !

Journaliste : À quoi ça sert d'avoir des médiateurs dans un collège ?

Adolescente 5 : En fait, la médiation, ça a pour but de mettre la paix dans le collège et d'arrêter la violence mais la violence est toujours là, moins qu'avant, certes, mais elle est toujours là. La violence, c'est quand ils se tapent mais y'a aussi des insultes...

Adolescent 6 : Moi, je préfère avec les médiateurs car comme ça, y a pas de sanctions et tout le monde est content.

Adolescent 7 : J'suis d'accord mais avec les adultes, ils s'y connaissent un peu, ils connaissent la vie mieux que nous, mais bon, ensuite, c'est vrai que quand on est avec des enfants de notre âge , c'est mieux parce qu'on n'est pas timides, on sait ce qu'on doit dire et puis les enfants qui ont notre âge nous connaissent mieux que les adultes nous connaissent.

France Culture, 18/02/2010

Activité 11 - page 15 - piste 11

Première élève : La position de la photo de classe est ridicule parce qu'il faut mettre les jambes à droite ou à gauche, je sais plus, c'est pareil, où il y a la flèche, et il faut mettre la tête tout droit donc du coup, moi, nous on veut se mettre un peu de profil parce que c'est pas beau d'être tout droit comme ça et de voir que ça... quand c'est comme ça, c'est moins joli que quand c'est comme ça...

Deuxième élève : Parce que la plupart des filles de nos jours ont la tête ronde, donc si on se met de profil, elle paraît moins ronde.

Journaliste : T'aimes bien être pris en photo ?

Troisième élève : Ouais, j'aime bien me regarder. Dans ma chambre, y'a plein de miroirs, c'est un réflexe de se regarder.

Quatrième élève : Ça m'énerve (les deux pieds sur la flèche, bien droit), j'ai l'impression d'être en prison... mais parce qu'on est devant, on doit se mettre bien comme ça, comme il faut et en fait, la photo de classe, c'est heu... on doit tous être dans la même posture, on doit être tous pareils... alors que normalement, on devrait être différents parce que tout le monde est différent et en fait, je trouve que ça ressemble assez à la société d'aujourd'hui... Tout le monde doit se comporter pareil, sinon on est rejeté et on n'est pas compris mais personne n'est pareil.

Cinquième élève : Je tenais à dire que cette année, j'étais pas devant et que c'est rare que ça m'arrive parce que depuis le CP, j'suis toujours au premier rang et là, j'étais content quand il a dit « un grand pour le deuxième rang »... disons que maintenant je m'en fiche un peu mais y'a une époque où c'était plus dur, c'est un grand traumatisme.

Sixième élève : C'est quand même quelque chose qui a lieu tous les ans, c'est un peu une tradition, on s'y

soumet par habitude mais c'est pas le grand moment de l'année, finalement, c'est une journée comme les autres.

Journaliste : Et vous êtes habillé différemment pour la photo ou pas forcément ?

Sixième élève : J'ai simplement fait attention à ce qu'il y ait pas trop de tâches... voilà !

La professeure : J'suis le professeur principal de la classe et je trouve ça très amusant, la photo de classe. Ils ont été tous se recoiffer dans les toilettes avant, ils sont très très jolis là, alors parfois, ils ont tous les cheveux bleus mais aujourd'hui, c'est très très *clean*...

France Culture, 19/04/2010

Activité 12 - page 15 - piste 12

Extrait 1

C'est un film sur un amour romantique qui sort tout droit du frigidaire, c'est beau mais on ne ressent rien.

Extrait 2

Ce film est magnifique, avec quelques scènes sublimes, une beauté, une émotion, une originalité... [...] Son absence au palmarès de Cannes est injustifiée.

Extrait 3

Très beau film, mais trop beau film ! J'ai repensé à *Mademoiselle Chambon*, tellement plus simple, tellement moins enrubanné.

Extrait 4

Ce film est sans âme et on ne croit pas une seconde à leur histoire.

Extrait 5

Un film d'une éblouissante beauté, non seulement visuelle mais aussi psychologique.

Extrait 6

Je suis restée complètement en dehors, à peine émue et très déçue malgré les belles images.

Extrait 7

Ce film est vraiment magnifique, moi qui dédaigne l'académisme, je trouve qu'ici, la beauté le sublime et je ne comprends pas qu'il n'ait pas reçu de récompense à Cannes. Abbie Cornish est époustouflante.

Activité 13 - page 16 - piste 13

a. Extrait 1

C'est quand même curieux cette formule « le Bac garanti ou remboursé », on a un petit peu l'impression que c'est un diplôme qui...

Suite de l'extrait 1

... est exactement mis sur le même niveau qu'un robot mixeur ou un aspirateur.

b. Extrait 2

— Alors, est-ce qu'on peut faire la comparaison, Anthony Rollet, avec *Les Misérables*, un phénomène éditorial du XIXe siècle et ce qu'on vit aujourd'hui ? Quand on dit le « best-seller », on entend aussi [...], c'est pas seulement un nombre de ventes, c'est aussi un type de lecteurs et un type de lecture...

— Alors, d'abord, je ne connais pas un seul éditeur, ni en France ni ailleurs qui ne souhaite pas devenir un « seller ». On publie pour vendre ; un éditeur, c'est, d'abord un passeur et donc il y a chez tout éditeur – cessons d'être hypocrites – l'ambition d'être un vendeur de plus de livres possible... Il se trouve que quelquefois on fait trois cents, d'autres fois, on fait trois cent mille... très bien.

France Culture, 15/12/2009

Extrait 3

— Vous parliez de quotas dans l'entreprise ou de quotas dans l'administration ? Est-ce que vous seriez favorable à une mesure plus large ?

— Oui, moi je... attendez..., je suis favorable à des quotas dans les conseils d'administration et à des objectifs chiffrés dans l'entreprise parce sans objectifs chiffrés, je le répète, on ne fera rien... j'entendais parler du problème qui est important effectivement... les hauts potentiels mais même les potentiels moins... moins... c'est pas un problème la carrière des femmes, il est clair qu'elle s'infléchit au retour des congés de maternité, si vous ne mettez pas en place une politique de coaching, de tutorat, enfin que sais-je... on sait faire... des politiques d'accompagnement, je dirais, des congés de maternité, ça c'est vrai que les carrières vont s'infléchir. Si vous ne vous fixez pas des objectifs et des pourcentages en matière de taux de femmes accompagnées au retour de leur congé de maternité, et j'évoque le mot, à dessein, de promotion professionnelle, d'évolution professionnelle, moi je vous fiche mon billet qu'il ne se passera rien et que dans dix ans, on refait le même débat.

France Culture, 15/12/2009

Activité 14 - page 16 - piste 14

Les moins de trente ans ont grandi au milieu des ordinateurs, des jeux vidéo, ils sont constamment sur écran, des écrans où ils cliquent partout, où le texte est mêlé au son, à l'image, à la vidéo... Alors, en face, le papier imprimé leur paraît bien fade, vous savez, un peu comme un film en noir et blanc quand on a été habitué aux films en couleurs... C'est une tendance...

Activité 15 - page 17 - piste 15

Extrait 1

— Ce qui est catastrophique selon moi, c'est qu'on fait croire aux enfants, depuis quelques années, que les études, ça sert à gagner de l'argent... Je ne suis pas d'accord, les études, ça sert à se cultiver, à apprendre à réfléchir, et par ailleurs...

— Si vous me permettez, on peut aussi penser que ça sert à avoir du travail, c'est-à-dire un gagne-pain...

— Oui, mais ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas l'objectif premier...

— Enfin, quand même, c'est l'un des objectifs aussi, non ?

— Oui, mais quand ça devient la priorité, là, c'est dangereux... On envoie des collégiens d'à peine 14 ans faire des stages en entreprises où ils apprennent essentiellement à apporter le café, à faire des photocopies... Vous ne croyez pas que leur place est quand même plutôt à l'école, à apprendre l'histoire de France ou de l'Europe ?

France Inter, 26/09/2009

Extrait 2

Difficile pour nos auditeurs de l'imaginer, en vous entendant si calme et si posé, mais il paraît que vous avez été une personne très colérique. Est-ce bien vrai ?

Extrait 3

— Il paraît que vous avez parfois des relations houleuses avec vos partenaires de scène... Est-ce que vous êtes toujours fâché avec ce grand acteur que je ne nommerai pas ici ?

— Et bien, ça, c'est lui qui me le dirait...

Extrait 4

Tu te sens, toi, un élément de la diversité ?

Extrait 5

Alors, question définitive, Baptiste Etchegaray : est-ce la mort annoncée du livre ?

Extrait 6

— Quand on a du succès, on devient presque suspect..., les gens pensent que vous le faites exprès, alors que vous avez été choisi, élu, aimé...

— Ah ! effectivement ! Ils pensent que vous le faites exprès, que vous appliquez toujours les mêmes recettes... Dans un journal qui parlait de votre dernier livre, j'ai lu : « Tous les ingrédients sont là : une fin heureuse, une histoire simple, avec des personnages qui se rencontrent, le tout agrémenté de philosophie humaniste, d'une pincée de mystère, et d'un peu de dépaysement »...

— Ben, écoutez... en même temps, il n'y a pas que ce genre de critiques, il y a aussi de très bonnes choses dans ce qu'ils disent...

Activité 16 - page 17 - piste 16

— Professeur Chigot, la première chose que fait un méd... un patient quand il est pas cont... quand il est perdu, quand il y a eu une... une... quoi une faute... une catastrophe sanitaire pour lui, il s'adresse à son médecin ? Il demande des explications au chef de service d'abord, non ?

— Pas toujours.

— Pas toujours ?

— Pas toujours. Très souvent quand les réclamations nous arrivent, parce que — je dis « nous » parce que comme tout le monde, on est maintenant « menacé » entre guillemets par des réclamations, très souvent on l'apprend seulement quand il y a un tribunal ou la commission régionale qui est saisi(e). Des patients de votre propre service, que vous avez opérés vous-même ?

— Oui, absolument, absolument, c'est très, très curieux.

— Et ils n'ont pas eu le réflexe...

— Non, de demander des explications...

— Alors que c'est finalement une des premières choses, dit-on, qu'attend le patient, Jean-Marc Morin ?

— Au lieu d'aller parfois demander des explications directement au médecin effectivement, il va devant la commission régionale pour demander des explications, où un expert est nommé, et là souvent le chef de service doit aller s'expliquer dans cette commission et très souvent, moi ce qui m'étonne beaucoup à la sortie de ces commissions, c'est que le patient vient dire « ah mais c'est ce que je voulais entendre depuis le début ! ».

France Culture, 13/10/2009

6 Prendre des notes ?

Activité 17 - page 18 - piste 17

— « *Robert Badinter, un juriste en politique* », c'est donc le titre d'une biographie qui vient de sortir chez Fayard, à propos de celui que nous connaissons tous et qui fut alternativement avocat, professeur de droit, ministre de la Justice, président du Conseil constitutionnel, aujourd'hui encore sénateur et toujours militant de grandes causes comme l'abolition de la peine de mort en son temps, la construction d'une justice pénale internationale plus récemment, et la défense des libertés en général... Une biographie de cinq cents pages, très documentée, comme le faisait justement remarquer le papier de recension du journal *Le Monde*, il y a quelques semaines. Une biographie signée Paul Cassia, professeur de droit public à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, l'université où Robert Badinter enseigna lui-même les libertés publiques. Paul Cassia que nous avons en ligne avec nous ce matin, Bonjour !

— Bonjour !

— Vous passez donc en revue dans cet ouvrage les différentes facettes d'un de nos plus illustres juristes contemporains, ce qui, évidemment, n'est pas chose facile. Avez-vous réussi à identifier un fil conducteur dans ce parcours si singulier ?

— Je pense que oui, je pense que le fil rouge du parcours de Robert Badinter, c'est la lutte pour une justice respectueuse de l'État de droit, la lutte pour une justice qui garantit les libertés. C'est un combat qu'il a mené très tôt, d'abord en qualité d'avocat (...), c'est un combat qu'il a mené aussi comme professeur des universités puisqu'il a fustigé des lois qualifiées par lui, peut-être pas par d'autres, mais par lui en tout cas, de « liberticides », prises à la fin des années 1970, je pense en particulier à la loi « sécurité et liberté » ou à la loi qui interdisait en pratique les manifestations... C'est un combat qu'il a concrétisé à partir du début des années 1980 lorsqu'il a pu exercer des fonctions au sein de l'exécutif, comme garde des Sceaux, vous l'avez évoqué il y a quelques instants. Alors vous avez rappelé la loi abolissant la peine de mort, c'est un des aspects seulement, de ce qui a été adopté au cours de la période 81-86. Je mentionnerais peut-être un point moins connu, sans doute pas de vos auditeurs, mais du grand public, c'est la possibilité pour le justiciable français de saisir la Cour européenne des droits de l'homme... C'est le 9 octobre 1981 que cette possibilité a été reconnue, le même jour que l'abolition de la peine de mort, et on en voit les conséquences aujourd'hui encore de manière très marquée puisque tous les procès, toutes les affaires, qu'elles soient judiciaires, pénales ou administratives, sont désormais sous le contrôle de cette juridiction gardienne des libertés.

— Voilà de quoi nous donner envie donc de relire ce parcours dans votre ouvrage, Paul Cassia, merci, je rappelle le titre donc de cet ouvrage : « Robert Badinter, un juriste en politique » paru chez Fayard.

France Culture, 13/10/2009

Activité 18 - page 18 - piste 18

Le téléphone sonne, 01.45.24.7000, vos questions, vos réactions sur Franceinter.com.

— Bonsoir, dix bougies, eh oui, dix bougies déjà pour le PACS, le Pacte civil de solidarité, né en 1999 et qui est, comme on dit, entré dans nos mœurs et aussi d'ailleurs, on va en parler, dans notre droit avec maintenant au total, plus d'un million de couples pacsés. L'an dernier, près de cent quarante-six mille couples ont ainsi choisi le PACS pour presque le double de mariages : deux cent soixante-treize mille... Mais c'est sur ces dix ans que les chiffres parlent peut-être le mieux : six mille PACS au tout début en 99, vingt-deux mille l'année suivante, c'est-à-dire la première année complète et donc près de sept fois plus dix ans plus tard, maintenant, tandis que dans les mêmes dix années, le nombre de mariages, au contraire, s'est légèrement effrité, en passant d'un peu plus de trois cent mille à deux cent soixante-treize mille.

France Inter, 13/10/2009

Activité 19 - page 19 - piste 19

— Et comme tous les samedis à cette heure-ci, nous ouvrons une page consacrée aux meilleures ventes de livres de la semaine. Avec Philippe Vallet. Bonjour, Philippe !
— Bonjour, Raphaël.
— Avec vous, nous allons évoquer le classement Référence, le baromètre établi en partenariat avec le *Figaro Magazine* et l'Institut GFK. Et cette semaine, Philippe, Guillaume Musso conserve toujours la tête de notre liste.
— Eh oui, Raphaël, à 34 ans, Guillaume Musso nous offre son 6e livre : *Je reviens te chercher*. C'est un grand succès depuis 4 semaines, maintenant.
— Suite de notre classement du *Figaro Magazine*, avec à la deuxième place, Anna Gavalda pour *La consolante*, elle demeure bien placée depuis 9 semaines et elle est suivie en troisième position par Michael Connelly.
— Oui, Michael Connelly poursuit sa belle ascension avec son roman *À Genoux*. C'est un roman policier qui se situe après le 11 septembre aux États-Unis et avec la peur des attentats sur le sol américain. On passe du problème du maintien de l'ordre aux libertés individuelles. Le personnage central est vraiment très attachant.
— Arrivent ensuite en 4e, 6e et 7e positions les livres de la série *Millenium*.
— Oui, une série signée par le Suédois Stieg Larsson. Évidemment et on l'a dit c'est le phénomène de l'hiver. Ce matin, le quotidien *Libération* s'interroge à sa une sur ce succès et consacre 3 pages entières à ce roman culte dont l'auteur est mort avant sa consécration mondiale. [...]
— Autre réussite, Philippe : celle de Maxime Chattam. Il se faufile en moins de deux semaines dans les cinq premières places du classement du *Figaro Magazine*.

France Info, 24/05/2008

Activité 20 - page 19 - piste 20

Extrait 1

Les gens cultivés, les élites intellectuelles ont toujours fait la fine bouche devant les gros succès d'édition, comme si le talent était par définition inversement proportionnel au succès public or comme on le sait depuis au moins *La nouvelle Héloïse*, ce n'est peut-être pas si simple [...] et *Don Quichotte*, *Roméo et Juliette*, *Les Trois Mousquetaires* et *Robinson Crusoë*, les quatre œuvres littéraires les plus vendues de l'histoire, ne déshonorent par leurs auteurs.

France Culture, 15/12/2009

Extrait 2

Les personnes handicapées sont-elles des justiciables comme les autres ? Bénéficient-elles d'un accès correct à la justice ? Si les personnes sourdes et muettes sont toujours accompagnées de traducteurs en langue des signes depuis quelques années, rien n'est vraiment prévu, en revanche, pour les personnes aveugles et mal-voyantes. Hier soir, le Palais de Justice de Paris accueillait une audience dans le noir, initiative du Conseil National Handicap pour faire prendre conscience de tout ce qu'il reste à faire dans ce domaine.

France Culture, 26/03/2010

Extrait 3

Place de la Toile – (le magazine hebdomadaire des cultures numériques, des nouvelles technologies et de leurs usages). Dans une vingtaine de minutes, nous parlerons avec Anca Boboc des « digital natives ». Bonjour, Anca Boboc. Vous avez travaillé sur l'arrivée dans l'entreprise de cette génération qu'on appelle désormais les « digital natives », c'est-à-dire les jeunes qui sont nés dans les nouvelles technologies. On dit d'eux qu'ils les maîtrisent, ces technologies, qu'ils s'y meuvent avec aisance et qu'ils bouleverseront l'entreprise : nous verrons que c'est un peu plus compliqué que cela.

France Culture, 12/02/2010

vers l'épreuve

Exercice 1 - page 20 - piste 21

— *Un jour sur la toile.* Mon petit doigt me dit que vous allez être nombreux à réagir au sujet dont va nous parler Hélène ce soir, en particulier si vous êtes collégien, lycéen, enseignant ou parent d'élèves... Ça fait quand même du monde. Le Danemark, Hélène, a décidé d'autoriser les élèves à utiliser Internet pendant les examens.

— Imaginez une salle remplie d'ordinateurs avec des câbles qui jonchent le sol et des collégiens bûchant sur leurs examens de fin d'année en surfant sur le web. Un accès à Internet dans son intégralité : aucun filtre, aucun site censuré, ils peuvent même aller sur Facebook s'ils le souhaitent. La seule restriction, c'est qu'ils n'ont, ni le droit de chatter, ni d'envoyer des mails... L'expérience est actuellement menée dans une dizaine d'établissements mais l'ensemble des élèves danois devraient être concernés en 2011 [...] car le gouvernement estime qu'Internet a pris une telle part dans la vie de tous les jours que cela doit faire partie de l'enseignement et donc des examens. [...]

— Comment on empêche la tricherie ?

— Ah oui !

— *The question* !

— Alors là, c'est plus sur la copie du voisin qu'on louche, mais sur sa propre boîte mail. On imagine que certains élèves seront tentés effectivement d'envoyer un mail à un ami qui pourrait lui donner la réponse... Alors, le gouvernement danois, lui, fait extrêmement confiance à ses élèves. Ils estiment que les conséquences sont tellement importantes pour un enfant pris en flagrant délit de triche que très peu en auront la tentation et puis, surtout, les questions sont, selon les enseignants, complètement différentes, tournées d'une telle façon, que la tricherie n'est pas vraiment possible.

— Le gouvernement danois, il est convaincu que toute l'Europe va s'y mettre.

— Ah oui, convaincu, convaincu... Alors, bon, maintenant, il faut voir si tous les gouvernements vont s'y mettre. Alors moi, je me suis demandée exactement la même chose en France : est-ce que les examens avec Internet, ça va bientôt arriver, et j'ai posé la question à Michel Guilloux, il est adjoint au conseiller technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement de l'Académie de Versailles.

— Ça ne va pas se généraliser demain ; peu à peu je pense, oui, on y arrivera, je ne vois pas de difficultés majeures. C'est comme utiliser un Gaffiot en latin, c'est comme utiliser les ressources de la bibliothèque ou du CDI par exemple dans telle ou telle épreuve. Après, c'est un problème de tri de l'information. Vous me posez la question de l'accès à Internet ou de sa complète liberté : y a peut-être effectivement des sélections de sites... ou éventuellement des Proxy qui permettent d'accéder à certaines parties d'Internet ou à d'autres. Je m'imagine pas une complète liberté quand même sur Internet... mais je n'en pense que du bien, *a priori*, c'est une telle source de savoir et de connaissances que on ne peut que s'en féliciter.

— Comme quoi, c'est peut-être pas exclu en France, à terme, hein, Internet autorisé pendant les examens. Je suis sûr que ça va en faire rêver quelques-uns et déranger quelques autres !

France Inter, 5/11/2009

Exercice 2 - page 21 - piste 22

— Je m'appelle Sophie, j'ai trente-huit ans, je suis belle-mère de trois enfants, deux grands que je n'ai pas élevés et un moyen qui a maintenant dix-sept ans et que j'ai élevé, à temps plein, à la maison, entre onze et seize ans, et puis, je suis également présidente d'une association qui s'appelle « le club des marâtres » et qui vient en aide et qui accompagne les femmes qui, comme moi, ont la tâche d'élever à temps plein ou à temps partiel les enfants d'une autre.

— Alors justement, vous êtes une belle-mère, la différence avec une maman, selon vous ?

— La différence, je crois que c'est une question de légitimité au départ, c'est-à-dire qu'on se pose tout un tas de questions en tant que belle-mère qu'on ne se poserait jamais en tant que mère. Est-ce que je suis dans mon rôle en exigeant ou en demandant telle chose ? Est-ce que c'est mon rôle de faire ou de ne pas faire telle chose ? Donc, sans arrêt, il y a une notion de légitimité qui se pose et puis après, il y a le rapport à l'école, aux activités périscolaires, où effectivement, là, on n'est rien, c'est-à-dire que limite suivant l'interlocuteur qu'on a en face de soi, on pourrait presque être une voleuse d'enfants, quoi. [...]

— Ce sont des choses qui vous ont touchée ou blessée ?

— Touchée, oui, blessée, non... parce qu'en même temps, je comprends, c'est-à-dire que ça protège l'enfant aussi je veux dire, moi j'étais pleine de bonne volonté, de bonne foi et tout à fait... enfin, je me considérais légitime dans la démarche... On peut tout à fait imaginer que des gens qui ne le sont pas... c'est une façon de protéger donc. Après, ce qui est plus gênant, c'est la bêtise des gens qu'on a en face de soi, c'est-à-dire les gens qui sont dans une application stricte des règlements, sans adapter un minimum à ce qu'est la réalité de la vie et qu'ils peuvent eux-mêmes connaître, donc c'est plus un sentiment d'impuissance qui m'a animée qu'une notion... d'être blessée au niveau émotionnel ou affectif, mais c'est vrai que c'est énervant... enfin... J'ai un autre souvenir d'avoir emmené mon beau-fils à l'hôpital parce qu'il s'était blessé donc on arrive aux urgences, je ne l'aurais pas fait, j'aurais pu être poursuivie pour non-assistance à personne en danger. En revanche, il a fallu attendre que papa arrive à l'hôpital pour pouvoir repartir, je n'ai pas été autorisée à repartir avec mon beau-fils que j'avais moi-même amené. Il était mineur donc ça ne pouvait être qu'un adulte responsable... au sens juridique, de l'enfant, qui pouvait le faire sortir, ou alors il aurait fallu un document écrit du père ou de la mère.

— Votre beau-fils est arrivé il y a une dizaine d'années dans votre vie, est-ce que c'est pas le fait justement que c'était, bon, il y a dix ans, donc est-ce que les gens ne comprenaient pas il y a dix ans et aujourd'hui, est-ce qu'on comprend mieux ?

— Alors non, je pense qu'aujourd'hui, on est toujours dans quelque chose de cet ordre-là, ce qu'on n'a pas du tout intégré, c'est que une fois qu'on a divorcé, on peut

reconstruire sa vie et qu'il faut trouver une place, aussi petite soit-elle à ces nouvelles personnes qui arrivent dans la vie des enfants...

France Inter, 17/01/2010

Exercice 3 - page 21 - piste 23

— Pour s'assurer du succès de cette première édition, Shanghaï a misé sur un dimanche et sur un mélange franco-chinois. Un clin d'œil, quand on sait que la ville accueille la plus grosse communauté française d'Asie. Il y a de la pop, du rock, du jazz et du reggae. Les concerts en extérieur sont évidemment gratuits, il n'en fallait pas plus pour attirer les passants.

— J'aime ce genre de festivals parce qu'en Chine, vous avez très peu de concerts dans la rue comme ça, des concerts proches du public, des gens comme vous et moi.

— Je trouve ça vraiment super, ça permet aux gens de profiter de la musique n'importe quand et n'importe où avec plein de surprises.

— Et l'une des surprises, c'est la découverte des *Lions of Puxi*, un groupe franco-chinois-mauricien... Rien que ça. Puxi, c'est la rive ouest de Shanghaï et c'est la ville qui leur a inspiré la reprise du tube de Sting « *An Englishman in New York* » : il a été transformé en « Je suis un français de Shanghaï », le tout en mandarin.

— Il est vraiment pas mal parce que le chanteur qui est passé avant, il chantait en français, on ne comprenait rien.

— En effet, c'est le chinois du chanteur Gauthier qui fait toute la différence. Les *Lions of Puxi* ont donné trois concerts dans la journée dans trois lieux différents et à chaque fois leur reggae a fait danser la foule... comme l'explique Vladimir, le guitariste du groupe :

— Quand Gauthier se met à chanter en chinois, ouah c'est l'euphorie dans la salle.

— C'était un atout indispensable parce qu'il y a beaucoup de groupes qui se sont développés à Shanghaï mais très peu qui ont osé faire le pas en chinois, allier la musicalité et la langue chinoise, ça a bien fonctionné ici.

— Pour cette première édition, l'idée des concerts dans la rue fonctionne parfaitement. Mais la fête de la musique à Shanghaï reste différente de celle que l'on connaît en France, pas question de faire un bœuf avec des amis n'importe où, c'est une fête très encadrée, sans improvisation.

France Info, 21/06/2010

Exercice 4 - page 22 - piste 24

— *Reporters*, ce matin sur ces étudiants bénévoles pour élèves en difficulté.

— France Inter : c'est le « 7-10 ».

— Emmanuelle Davier, bonjour.

— Bonjour Nicolas.

— C'est aujourd'hui la journée du refus de l'échec scolaire. Chaque année, cent cinquante mille jeunes sortent du système sans diplôme et le thème choisi cette année pour cette journée, c'est le collège.

— Le collège n'est pas seul en cause dans l'échec mais il est souvent un révélateur des difficultés rencontrées par les élèves les plus fragiles. Depuis dix-huit ans l'AFEV, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, mobilise près de huit mille étudiants bénévoles, surtout dans les quartiers défavorisés. Le dispositif est simple : un étudiant s'engage avec un élève, il rencontre aussi les parents qui ressentent comme un échec personnel la mise hors-jeu de leur enfant. C'est le cas de cette maman, Muriel, son petit dernier dans les bras et son fils aîné, à ses côtés. Benjamin a treize ans, il est en grande difficulté scolaire mais pas question pour Muriel de baisser les bras.

— Moi, je vais essayer de me battre pour sortir Benjamin de l'épreuve parce que maintenant dans la vie, c'est très dur et je ferai tout pour qu'il réussisse son diplôme ou son bac plus tard et je vais me bagarrer pour ça.

— Cette maman a quitté l'école à quinze ans, les programmes scolaires la dépassent, d'ailleurs lorsque l'on demande à Benjamin si sa mère peut l'aider à faire ses devoirs, la réponse est cinglante.

— Euh non, parce que je crois qu'elle s'est arrêtée en quatrième et après elle a travaillé, donc, elle comprend pas l'anglais, le français, les maths, elle sait presque rien.

— C'est un peu dur, là, ce que tu dis non ?

— C'est peut-être un petit peu dur, mais je sais pas comment le dire moins méchant.

— Pour enrayer le décrochage scolaire, la famille a été mise en relation avec un étudiant de l'AFEV, lui aussi se prénomme Benjamin, il est en première année de Mastère d'histoire. Depuis avril dernier, il voit le collégien deux heures par semaine.

— Moi, je suis là pour l'aider pour les devoirs mais surtout, faire autre chose, le rendre autonome, en fait, lui donner les outils pour qu'il arrive lui-même à faire ses devoirs, à apprendre sa leçon et lui donner aussi la maîtrise de l'outil informatique et sortir du quartier. Il était jamais allé à Paris, on est allés à Paris ensemble pour la première fois l'année dernière, on est allés au Museum d'histoire naturelle, donc allés voir la galerie de l'évolution et puis après, les animaux vivants, etc.

— Oui, parce que cet accompagnement, ce n'est pas seulement faire du soutien scolaire...

— Non, le but, c'est que l'enfant prenne confiance en lui. Cela passe aussi par des activités extrascolaires, comme l'explique Eunice Mangado Luneta de l'AFEV.

— L'accompagnement est vraiment le plus intéressant quand on commence à faire des choses qui sont peut-être moins valorisées, sous la pression scolaire, par les parents, que les devoirs *stricto sensu*, mais qui ont en fait, vont avoir une importance capitale, après, pour l'enfant : des choses toutes bêtes comme pouvoir se balader, pouvoir aller dans une bibliothèque, pouvoir rentrer dans un CIO – un centre d'information et d'orientation – ce sont des petites choses qui font qu'au final, on va travailler la mobilité, l'autonomie, la capacité d'anticiper, d'aller chercher les bonnes ressources – autant de compétences transversales qui vont être extrêmement utiles pour l'enfant dans sa scolarité et plus tard, et qui ne sont pas directement scolaires.

— Au cours de cet accompagnement se tisse un lien très fort entre l'étudiant et l'élève. Au fil des semaines, le petit Benjamin a trouvé un grand confident.

— Je dis des trucs que je dis même pas à ma mère. Comme j'ai pas de grand frère, ni de grande sœur, j'ai pas de... quelqu'un à parler... que Benjamin, je peux le parler ; c'est mon copain quoi, je me sens plus à l'aise avec Benjamin que mes copains. C'est des commères donc ils peuvent pas garder des trucs pour eux, ils sont obligés de dire à tout le monde.

— L'accompagnateur, « c'est le père sans le pire », selon Philippe Meirieu, la tierce personne à qui l'enfant peut parler sans que cela ait une incidence négative. On écoute Philippe Meirieu, professeur en Sciences de l'Éducation :
— Moi, je suis très sensible au mot d'accompagnateur, d'ailleurs, c'est l'étymologie du mot « pédagogie ». Le pédagogue est celui qui mène l'enfant sur le chemin mais qui écoute aussi son avis, parce que si on n'écoute pas ce que dit l'autre, on n'a aucune chance qu'il nous écoute, nous. Donc, sens de l'écoute, et puis, rigueur, exigence aussi... Aider l'enfant à préciser sa pensée en permanence : « Qu'est-ce que tu veux dire, comment tu comprends ça ? », lui permettre d'être de plus en plus exigeant avec lui-même, parce que la rigueur, la précision et l'exigence, sont le gage de toute forme de réussite.
— La rigueur, la précision et l'exigence gage de réussite, une phrase à retenir tout au long du parcours scolaire et même, du parcours de vie.

France Inter, 23/09/2009

Exercice 5 - page 23 - piste 25

— Bonjour Frank Mathevon.
— Bonjour Nicolas !
— Semaine des Nobel. Aujourd'hui, c'est le prix Nobel de littérature qui sera dévoilé. Demain, le prix Nobel de la paix. Pas de favori pour ce dernier mais une très longue liste de postulants dont l'espéranto, une langue internationale inventée il y a plus d'un siècle, encore parlée aujourd'hui.
— Oui ! Il y aurait même cinq millions d'espérantophones dans le monde dont cent mille qui maîtrisent parfaitement la langue. Plusieurs milliers en France. C'est le Polonais Zamenhof qui a inventé l'espéranto. Il voulait précisément mettre fin aux incompréhensions, aux malentendus générateurs de conflits. Et cette langue construite a résisté au temps. Le nombre de locuteurs se maintient. Il augmenterait même grâce à Internet. Bref, l'espéranto respire encore et c'est une sorte de monde parallèle dans lequel je vous emmène, Nicolas.
— Donc les corrélatifs en « am », ça veut dire quoi ? « am », c'est le temps. Donc, « tchiam », « toujours », « neniam », « jamais ». Je m'appelle Axel Rousseau, je suis professeur d'espéranto, j'ai trente ans et j'ai commencé à apprendre l'espéranto en 1999. C'est une langue que j'utilise un peu plus chaque jour, donc pour moi, c'est vraiment une langue plus vivante que n'importe quelle autre langue. L'espéranto est fait pour être facile. Et elle s'apprend entre sept et dix fois plus vite qu'une autre langue.
— Je me prénomme Jean-Yves. J'apprends l'espéranto donc depuis un an. L'intérêt de la langue, quoi, c'est que c'est pas rattaché à une nation, à une puissance économique, à une puissance politique. Ça permet de dépasser un peu le chacun pour soi, le chacun chez soi, de dépasser les frontières, quoi.
— Je m'appelle Aymeric, j'ai vingt-huit ans, je fais de l'espéranto depuis à peu près cinq ans. À l'heure où on parle de mondialisation et de toutes ces choses, ça serait bien qu'on ait un outil pour communiquer entre... la terre entière. C'est un peu utopique comme ça, moi, j'y crois un peu quand même et c'est pour ça que j'essaie de faire vivre, quand même, ce rêve, quoi.
— Bruno Fleuchon, donc, je parle espéranto depuis une quinzaine d'années. Au fur et à mesure des années, il y a énormément de littérature qui a été publiée en espéranto, beaucoup de musique, des groupes qui se sont constitués. Il y a des codes, il y a des choses qui se mettent en place, donc c'est, on peut dire, une vraie culture [...]. On trouve aussi des couples qui se sont formés grâce à l'espéranto et qui, très souvent, encore après plusieurs années de vie de couple continuent à communiquer en espéranto.
— Je m'appelle Jasper. Donc moi je suis danois. Je suis marié à Lisa que j'ai rencontrée il y a quatorze ans. Nous avons maintenant deux enfants : Marius, qui a trois ans, et Flora, qui a un an. Et ici chez nous dans notre famille, nous parlons toujours en espéranto.
— C'est notre langue pour la vie de tous les jours, pour tout, pour s'habiller, pour manger, pour faire les courses. Tout est en espéranto. Les jouets sont étiquetés dans des caisses. Tout est en espéranto !
— Même si on apprend l'anglais pendant quinze ans et si on arrive à parler cette langue très très bien, on est toujours en situation d'infériorité quand on parle avec un vrai Anglais et avec l'espéranto, ce sentiment disparaît complètement parce que c'est une langue qui est beaucoup plus facile, qui fait que je me sens libre en m'exprimant en espéranto.
— Je m'appelle Véronique Bichon. Ça fait quatre ans que je fais de l'espéranto et je suis enseignante. Pour l'instant, beaucoup d'obstacles se dressent sur le chemin de l'espéranto. Disons que les pouvoirs politiques pourraient ne pas mettre de barrières. Par exemple, ça fait des années qu'on demande à ce que l'espéranto soit une option au bac. Ça a toujours été refusé. [...]
— On a le sentiment, Frank, que l'espéranto n'a quand même jamais vraiment été pris au sérieux.
— Oui, d'abord, l'espéranto n'a jamais bénéficié de soutien politique fort. L'espéranto doit aussi affronter beaucoup de préventions dans l'opinion : on entend parler de langue sectaire, abstraite mais aucune étude n'étaye ces préjugés. Au contraire, le seul rapport récent sur la question date de 2005. Un rapport sur « l'enseignement des langues étrangères comme politique publique », et d'après son auteur – le professeur d'économie François Grin – l'espéranto présente beaucoup d'avantages, notamment financiers, si on décide de généraliser son enseignement en Europe.
— Comme ça permet d'économiser beaucoup de temps d'apprentissage, ça économise beaucoup d'argent au système éducatif. L'économie nette est au moins égale à vingt-cinq milliards d'euros par année. Un autre aspect pour lequel l'espéranto est très attrayant, c'est qu'il met tout le monde sur un pied d'égalité. Donc c'est une langue extrêmement équitable.

France Inter, 09/10/2008

Exercice 6 - page 25 - piste 26

— *Télérama. Passage en revue. Le Débat des idées.* Thierry Leclerc.
— Emmanuelle Coste, bonjour.
— Bonjour.
— Vous êtes la rédactrice en chef de *Regards*. [...] Si je vous ai invitée, c'est pour nous parler d'un débat très intéressant que vous ouvrez dans le dernier numéro de *Regards*, autour d'une question : les transports publics doivent-ils être gratuits ? Alors, ça peut apparaître

comme une utopie mais en fait, la gratuité, on ne le sait pas vraiment, est, la gratuité des transports en commun a été mise en place dans une douzaine de villes moyennes comme Compiègne ou Châteauroux, et des villes de droite comme de gauche, c'est ça ?

— Oui, absolument. En fait, c'est pas obligatoirement lié à un clivage gauche-droite. En fait, on a fait le dossier parce qu'on était interpelés par l'expérience d'Aubagne, qui a promis, pendant la campagne électorale des municipales, il y a un an, de rendre les transports en commun gratuits à Aubagne. À Aubagne, c'est un réseau de bus.

— Donc maire communiste à Aubagne.

— À côté de Marseille donc c'est assez intéressant et en fait, là, au mois de mai, ils l'ont rendu possible et à cette occasion, on s'est rendu compte qu'en fait il y a beaucoup de villes moyennes qui cherchaient à rendre gratuits leurs transports en commun pour, au départ, une raison simple, c'est qu'ils ont des réseaux qui sont peu fréquentés, souvent assez vides et qu'en même temps, ils sont très engorgés au niveau des embouteillages, trafic routier [...] Et donc une des idées à Aubagne, c'était de faire baisser le coût du transport, en permettant l'accès gratuit à leurs bus... [...]. Mais surtout, ce qui est intéressant, c'est qu'Aubagne va pas s'arrêter là, parce que l'idée d'Aubagne c'est de, par ailleurs, développer leurs transports en commun et notamment, d'améliorer la relation entre Aubagne et Marseille, donc à terme, ça va obliger à des investissements encore plus lourds. Et évidemment, c'est là où se pose la question de la gratuité parce que, au-delà même des questions techniques à résoudre, comme trouver de nouvelles recettes, développer certaines taxes, la question est de savoir si la gratuité... est-ce que ça vaut le coup ? Et est-ce que vraiment, c'est un besoin ? [...].

— Mais déjà, oui, la gratuité : pour tout le monde ? pour certaines catégories ? Parce que...

— Oui, absolument, il y a déjà cette question : gratuit pour tout le monde ? ou... est-ce que finalement, parce qu'on a aujourd'hui un prix unique pour tout le monde, qui est donc aussi injuste que la gratuité pour tout le monde, donc on pourrait se demander si, finalement, il ne faudrait pas faire une gratuité en fonction d'un revenu fiscal ou quoi que ce soit...

— Ça peut être, oui, les chômeurs, les revenus modestes...

— Voilà, faire un régime... un... on va dire un prix social et puis un autre prix pour le reste de la population. À Aubagne, comme dans les autres villes qui ont déjà mis ça en place, comme à Châteauroux, on estime que la gratuité, c'est pour tout le monde et que on doit... enfin que c'est pas là que se jouent les plus fortes inégalités, à partir du moment où on offre ce service. Mais l'autre question, c'est surtout, c'est la crainte, notamment des cheminots, sur la gratuité, c'est-à-dire qu'il y a une crainte de la gratuité des transports très forte, notamment parce qu'on associe la gratuité avec une histoire de la détérioration, d'une perte de valeur et c'est, en fait, le tabou le plus difficile, qui a été difficile à lever pour les gens d'Aubagne. Ça a été de convaincre, et le personnel, mais aussi les usagers de ces transports que la gratuité n'allait pas dégrader leur service...

— Vous voulez dire que c'est un fantasme plus qu'une réalité ?

— En tout cas, à Aubagne, c'est un vrai fantasme...

— Est-ce que c'est le cas ailleurs ?

— Ben, il y a eu à peu près les mêmes craintes dans d'autres villes mais finalement, par exemple on le voit à Châteauroux, parce qu'ils ont commencé en 2001, ils n'ont pas eu plus de problèmes de dégradation dans leur réseau. Et notamment même, ce qui est intéressant à Aubagne, c'est qu'il y aura plus de présence sur le réseau puisqu'il y aura plus de contrôleurs, ils ont engagé des agents qui sont dans les bus, qui vont être obligés aussi de travailler avec les usagers, de discuter, de voir où sont les problèmes, etc. Donc, ça c'est plutôt un fantasme mais c'est aussi un fantasme intéressant, qui est que dans l'inconscient collectif, il apparaît que payer pour les transports paraît assez logique, alors même qu'en France, on a une culture de, par exemple, ne pas toujours payer pour l'éducation, de ne pas payer quand on va se faire soigner, on est quand même attaché à des valeurs assez simples de ce côté-là, mais sur les transports en commun, la gratuité ne s'impose pas dans l'inconscient collectif, et ça je pense que c'est assez important. [...]

— Donc c'est peut-être la question, hein, qui est trop générale : « transports gratuits ou pas ? » Vous dites quoi ? Vous dites c'est ni une utopie ni une fausse bonne idée : c'est au cas par cas, ça dépend des catégories, ça dépend des villes ? C'est un débat complexe, en fait, non ?

— Moi ce que je vois en tout cas, dans ce que j'ai essayé d'analyser, c'est que : déjà, elle est possible, la gratuité des transports en commun, elle est possible notamment dans des petites communes où le réseau est correct, de bonne qualité, donc bien pensé parce que c'est une... faut bien penser aussi que voilà, quand un réseau est mal fait, il va être mal utilisé. L'exemple d'Aubagne montre que c'est possible. Après, on peut...

— C'est-à-dire, en gros, jusqu'à quoi ? Cinquante mille habitants ? Ce type d'agglomérations ?

— Voilà, cent mille habitants.

Télérama, été 2009

Exercice 7 - page 26 - piste 27

— Nous allons consacrer notre débat de ce matin à la judiciarisation des rapports médecin-malade. Le juge s'est en effet invité dans cette relation, ou plus exactement, il a été convoqué, le plus souvent par les patients, pour arbitrer des différends majeurs que connaissait cette relation. Le cas des médecins n'est d'ailleurs pas isolé, ils n'ont fait que suivre les hommes politiques, les travailleurs sociaux, les hommes d'affaires, les juges eux-mêmes [...] dans ce phénomène général que l'on pourrait appeler « la fin des immunités ». Mais ici comme ailleurs, cette judiciarisation de la relation de soin n'est pas sans générer des effets pervers, alors que penser de cette implication du juge ? A-t-elle amélioré la qualité de la relation médecin-malade ? N'a-t-elle pas plutôt introduit de la méfiance et généré des stratégies défensives de la part du corps médical ? Ce sont les questions que l'on va se poser ce matin avec mes deux invités. Jean-Marc Morin, qui est magistrat mais qui est actuellement directeur des Affaires juridiques et des droits des patients à l'APHP, c'est-à-dire à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, et qui en débattra avec le professeur Jean-Paul Chigot, qui est ancien chef de service du service de chirurgie viscérale et endocrinienne

à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, dans lequel il a exercé depuis quarante ans, et qui a également exercé les fonctions de médecin-conseil auprès des services juridiques, c'est dire s'il est averti de ces questions. Mais d'abord, pour que les auditeurs se rendent compte, Jean-Marc Morin, quelle est la réalité de cette judiciarisation ? Est-ce que il est exact qu'on a assisté ces dernières années à une intensification, à une augmentation des procès des malades contre leur médecin ?

— Bonjour, d'abord...

— Bonjour !

— ... je voudrais un peu replacer le cadre du débat au niveau de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. L'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, c'est 37 hôpitaux, 90 000 personnes, 750 services, 1 000 000 d'hospitalisations, 1 000 000 de passages aux urgences, 14 000 000 d'actes médicaux et 36 000 naissances. Donc on voit bien qu'il y a quand même une activité extrêmement importante et en face de ça, les chiffres que j'ai depuis plus de six ans où je suis donc à ce poste est 1 250 à peu près réclamations ou plaintes par an. Donc il faut relativiser considérablement...

— C'est quand même extrêmement faible !

— C'est extrêmement faible... Le phénomène de la judiciarisation...

— ... et là-dessus, combien de poursuites pénales – parce que c'est ça, finalement, qui hante la relation médecin-malade ?

— Actuellement le nombre de poursuites pénales à l'APHP est de l'ordre de cinq. [...]

— Les médecins eux, ils interprètent très mal tout ça, et à chaque fois qu'il y a une réclamation, je vois des chefs de service pourtant expérimentés, d'un certain âge, qui n'ont qu'une terreur, c'est d'être mis en cause en pénal, alors que finalement, comme l'a dit Jean-Marc Morin, c'est...

— ... c'est extrêmement rare...

— ... c'est tout à fait exceptionnel et ça, c'est également, il faut qu'on l'explique aux médecins, c'est pas seulement au public.

— C'est ça... Donc... oui, Jean-Marc Morin ?

— Il y a une confusion claire dans l'esprit et des journalistes d'ailleurs et des patients, qui est qu'une plainte est pénale. Ce n'est pas le cas...

— ...vous avez parlé de réclamation...

— ... si j'ai parlé de réclamation, c'est qu'il y a une vraie nuance. [...]

— Mais alors est-ce que, Jean-Paul Chigot, est-ce que une des difficultés de la médecine, des évolutions contemporaines de la médecine, ce n'est pas cette multiplicité d'intervenants [...] : il y a bien un patient mais il y a pas en face un seul médecin, il y a une équipe ?

— Oui, mais ce que je pense aussi c'est que, comme vous l'avez dit il y a un instant, c'est qu'effectivement, il y avait autrefois un couple médecin-malade, qui était soudé par une relation de confiance absolue du malade envers le médecin, et ce couple a été un petit peu violé par l'apparition d'autres intervenants, aussi bien des magistrats que des avocats que des médecins-conseil, etc.

— Vous l'avez connue, vous, cette relation ?

— Ah oui, oui, oui, absolument, mais c'était d'ailleurs... *a posteriori*, on se dit que c'était pas bien parce que c'était l'époque où, bien que l'information des malades fasse partie des devoirs éthiques depuis toujours, puisque dans le code d'Hammourabi, on en parle déjà... Il n'empêche que l'information donnée par les médecins était totalement négligée et que un chirurgien pouvait imposer un acte chirurgical même s'il n'était pas justifié, sans la moindre discussion donc il y avait ça... Et puis, il y avait aussi une chose qui était, qui a mis longtemps à apparaître, c'est la notion de faute médicale et... moi, au début de ma carrière, on ne me parlait jamais de faute médicale, alors que là encore, c'est inscrit depuis des temps immémoriaux dans les textes, c'est inscrit dans le code d'Hammourabi, c'est inscrit dans la *lex aquilia* de Rome au IIᵉ siècle avant J.-C.[...]

— Parce qu'on parle souvent quand même de cette phase comme un peu l'âge d'or, c'est ce qu'on entend dans le discours médical, un peu l'âge d'or de la relation médecin-malade ?

— ... oui, c'était aussi l'âge d'or dans la mesure où la technologie était relativement rudimentaire, les gestes thérapeutiques beaucoup plus simples qu'à l'heure actuelle et que donc les risques finalement des actes thérapeutiques étaient peut-être inférieurs à ce qu'on connaît maintenant et ça c'est ça que les gens ne veulent pas comprendre.

— C'est paradoxal...

— Ah oui, les gens ne veulent pas le comprendre, ils pensent actuellement que la médecine est toute-puissante, qu'on pourra toujours les guérir, quelle que soit la sévérité de leur maladie, et qu'ils ont droit à la guérison, alors que les technologies nouvelles dans tous les domaines, en radiologie interventionnelle, en chirurgie, etc., ont fait apparaître des risques qui n'existaient pas auparavant et ça, c'est très paradoxal, mais c'est la réalité.

France Culture, 13/10/2009

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

Descripteur global

✓ Peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective.

✓ Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.

Lire pour s'orienter

✓ Peut parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents.

✓ Peut identifier rapidement le contenu et la pertinence d'une information, d'un article ou d'un reportage dans une gamme étendue de sujets professionnels afin de décider si une étude plus approfondie vaut la peine.

Lire pour s'informer

✓ Peut comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers.



pour vous **aider**

➡ NATURE DE L'ÉPREUVE

	Durée	Note sur
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : 1. un texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone ; 2. un texte argumentatif.	1 heure	/ 25 points

➡ SPÉCIFICITÉS DES DEUX EXERCICES

	EXERCICE 1	EXERCICE 2
Longueur du texte	± 500 mots	
Type de texte	**informatif**	**argumentatif**
Barème	total sur 13 points	total sur 12 points
Nombre de questions	10	10

➡ PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Saisir la nature et la spécificité des documents
- Être capable de dégager le thème et l'organisation d'ensemble des textes
- Identifier les enjeux, points de vue et positions exprimés
- Extraire les informations essentielles, les mettre éventuellement en relation
- Expliciter les informations importantes en les reformulant
- Extraire des informations précises et détaillées
- S'aider du contexte pour donner du sens à certains mots ou expressions

Pour réussir cette épreuve, il vous faut donc :

– être capable de lire rapidement des textes de domaines concrets et abstraits
– connaître les spécificités des textes proposés
– bien comprendre ce que l'on vous demande.

Lors de votre première lecture, vous ne devez pas vous arrêter au vocabulaire. Comprendre ne signifie pas comprendre la totalité des mots présents dans les textes de l'examen. Dans les articles qui vous seront proposés, vous verrez certains mots accompagnés d'un astérisque (*).

Un mot suivi d'un astérisque peut être :

– un mot difficile, que l'on ne suppose pas connu de vous au niveau B2 ;
– un mot qui s'éloigne du français général (registre familier par exemple, mais aussi jargon technique ou expression à la mode dans les médias) ;

- un acronyme d'institution, d'organisme, etc. (« INSEE », « CNRS »...);
- un mot faisant allusion à un événement, une œuvre, une personne réelle ou imaginaire que vous n'êtes pas supposé connaître.

Seuls sont ainsi expliqués dans une note à la suite de l'article **les termes réellement utiles à la compréhension d'idées importantes**.

D'autres mots peuvent ne pas vous être familiers, mais il ne servirait à rien de vous inquiéter car il faut distinguer deux cas de figure :
- certains mots peuvent être devinés à l'aide du contexte (reformulations, synonymes dans des phrases se trouvant avant ou après) ou à l'aide de vos connaissances sur la formation du lexique en français;
- d'autres sont plus difficiles à deviner, mais cela n'a pas d'importance car ils ne sont pas indispensables pour comprendre les informations ou idées sur lesquels porte le questionnaire.

N'oubliez pas que dans une épreuve de compréhension, vous devez trouver toutes les réponses aux questions dans les textes proposés : vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste du thème dont il est question.

On ne vous demandera pas d'apporter d'information extérieure au document, ni d'exprimer une opinion. Mais on peut vous inviter à vous mettre à la place de celui qui écrit ou dont on cite les paroles, pour expliquer sa pensée. Dans ce cas, si vous faites une erreur d'orthographe ou même de morphologie ou de syntaxe, vous ne serez pas sanctionné, du moment que votre réponse reste suffisamment claire pour que le correcteur puisse vérifier que vous avez compris. Bien sûr, si vous ne prêtez pas attention à la forme de votre réponse, elle risque de ne pas être claire : il faut donc, comme pour toute épreuve, prendre le temps de vous relire.

Les activités de la partie *Pour vous entraîner* vont vous permettre de devenir un lecteur efficace :
- en vous permettant de vous familiariser avec les types de texte de l'épreuve B2;
- en vous entraînant à répondre aux différents types de questions qui peuvent vous être posées.

La partie *Vers l'épreuve* vous proposera ensuite des questionnaires complets.

pour vous **entraîner**

1 Se familiariser avec les textes proposés dans l'épreuve

→ Se repérer dans un article de presse

La plupart des textes proposés à l'examen du DELF B2 sont des **articles de presse**. Vous devez savoir au premier coup d'œil repérer leur organisation d'ensemble, pour identifier en priorité **la source, la date et l'auteur**. Vous pourrez ainsi savoir, avant même de lire le texte dans son intégralité, s'il est récent ou moins récent, signé par un journaliste (auquel cas, aucune indication particulière n'accompagnera son nom) ou par une personnalité dont la fonction est précisée : figure de la vie politique, écrivain, scientifique, président d'une association, etc.
Attention, **la rubrique d'origine** de l'article (politique / international / société : vie quotidienne, éducation / économie : entreprises, bourse... / culture : médias, livres... / sciences : nouvelles technologies, santé... / sport / pages ouvertes à d'autres rédacteurs : débats) ne sera pas toujours indiquée, vous pourrez cependant la déduire de votre lecture d'ensemble.

Activité 1 : Complétez les cases avec les mots suivants : chapeau, intertitre, titre, auteur, date, source.

Les étudiants sont d'abord motivés par la compétition

→ ....

Une étude montre que les « buts de performance » l'emportent sur ceux de « maîtrise ».

→ ....

QUEL EST LE PRINCIPAL MOTEUR de la motivation chez les étudiants ? Qu'est-ce qui les pousse à préférer les amphis à la cafet' de la fac et à vraiment s'intéresser au sujet qu'ils ont choisi de suivre ? La passion pour leur discipline, l'envie et le besoin de décrocher un diplôme qui leur permettra de trouver un travail. Oui, certes, mais pas seulement. Les résultats d'une recherche lancée en 2005, et récemment publiée en anglais dans le *Journal of Personnality and Social Psychology* montrent que réussir et dépasser ses camarades d'amphi reste une motivation encouragée par le fonctionnement de l'université, et à laquelle nombre d'étudiants sont sensibles.

Dr Jekyll et Mr Hyde

→ ....

Différenciant les « buts de maîtrise », qui reposent sur le désir d'apprendre, de s'améliorer et de s'enrichir intellectuellement, des « buts de performance », qui visent plus une réussite fondée sur la compétition avec les autres étudiants, des chercheurs en psychologie sociale ont demandé à leurs étudiants en psychologie de répondre à différents questionnaires. Dans un premier temps, les étudiants doivent dire franchement ce qu'ils poursuivent comme but à l'université. Puis, l'étude tourne au jeu de rôle.

Ils doivent alors répondre en se mettant d'abord dans la peau d'un étudiant qui chercherait à plaire à son prof, avant d'endosser le rôle de celui qui chercherait d'abord la réussite.

Très logiquement, lorsque la consigne est de plaire à l'enseignant, l'étudiant répond que son avatar développe des buts de maîtrise : il proclame haut et fort son appétit pour la matière qu'il étudie et son envie de progresser. Autant d'arguments qui flattent l'ego de l'enseignant ainsi valorisé.

Lorsque notre cobaye se transforme en étudiant en quête de réussite universitaire, il rapporte alors non seulement des buts de maîtrise mais aussi de performance.

Et là, Dr Jekyll se transforme en Mr Hyde à qui rien n'est interdit pour parvenir à ses fins : pages de livres déchirées en bibliothèque à la veille d'un examen, mauvaises réponses données aux copains, triche en tout genre.

Dans une autre étude, on présente à des étudiants des questionnaires prétendument remplis par d'autres étudiants (en fait par les chercheurs). On leur demande alors, au vu des réponses, de dire ce qu'un professeur pensera d'étudiants qui poursuivent fortement ou faiblement des buts de performance et de ceux attachés aux buts de maîtrise. Réponse : l'étudiant poursuivant des buts de maîtrise paraîtra sympathique et compétent à son enseignant. Celui en quête de performance sera jugé très peu sympathique mais cependant compétent.

Que l'université permette à de tels étudiants de s'en sortir au moins aussi bien que ceux qui bûchent sérieusement, voilà une situation paradoxale, quand on sait qu'elle met en avant (loi de 1984 sur l'enseignement supérieur) « les formes les plus élevées de la culture ». Une situation qu'explique bien Céline Darnon, maître de conférences à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, qui a codirigé ces travaux avec, entre autres, Benoît Dompnier, de l'université Pierre Mendès-France de Grenoble, et Fabrizio Butera de l'université de Lausanne : « L'université est prisonnière de facteurs, comme la sélection, qui plaident pour la performance. »

Évaluer sans comparer

L'intérêt de telles recherches est d'« attirer l'attention des enseignants sur les aspects délétères des buts de performance, précise Mme Darnon. L'étudiant qui est dans le but de performance ne mettra pas l'accent sur l'effort, et l'ambiance entre élèves sera très mauvaise. » Comment y remédier ? Entre autres, « en utilisant l'évaluation comme outil d'apprentissage, et pas de sélection. C'est-à-dire en évaluant sans comparer les étudiants entre eux », répond la chercheuse.

Un homme averti en vaut deux. Mais sa tâche n'est pas moindre. Car c'est bien en amont de l'université que s'organise la compétition entre élèves, par le classement, la notation et la comparaison entre établissements.

Marc DUPUIS, *Le Monde*, 28 janv. 2009

....

....

....

....

Si le texte a été écrit par un journaliste, vous ne pouvez pas savoir *a priori* si celui-ci y donnera son **point de vue** : le journaliste peut rester **neutre** ou laisser deviner, à des degrés divers, comment il juge les avis des uns et des autres qu'il expose pour informer le lecteur.

Si le texte a été signé par quelqu'un d'extérieur à la rédaction du journal ou du magazine, notamment dans le cadre des **pages « débats » ou « opinions »**, il y a de fortes chances pour que le texte ait pour principal objectif de développer une **prise de position très marquée**, en lien avec l'actualité.

→ Lire attentivement le titre pour faire des hypothèses sur le type de texte (1)

Le titre peut vous aider à identifier la fonction principale d'un article :
- soit **informer et analyser de façon objective** : l'auteur reste neutre, ne cherche pas à prendre parti dans un débat ;
- soit **défendre un point de vue** pour le faire partager au lecteur (en référence explicite ou non au point de vue opposé).

La plupart des textes sont composés d'éléments à la fois narratifs, informatifs et argumentatifs, c'est donc la tendance majeure qui doit retenir votre attention.

Activité 2 : Voici les titres d'articles publiés après le vote du budget 2010 d'une région française : les différents partis commentent. D'après vous, qui dit quoi ? Devinez quels articles sont ceux de la majorité (qui a été à l'initiative de ce budget) et lesquels reflètent le jugement des partis de l'opposition.

Titres des articles	Majorité (a voté le budget)	Opposition (a voté contre)
« Un budget régional de combat pour 2010 »		
« Un budget d'affichage sans priorité forte »		
« Budget : les attentes sont fortes ! »		
« Un budget au cœur de la vie quotidienne »		
« Ce que cache le budget »		
« Un budget de compromis »		
« Attention ! Budget électoraliste ! »		

→ Lire attentivement le titre pour faire des hypothèses (2)

Dans le cas d'un texte subjectif, le titre peut indiquer d'emblée quel sera le point de vue défendu, mais il n'est pas toujours possible de décider sur la seule base du titre.

Activité 3 : Quelles hypothèses pouvez-vous faire sur les titres suivants ?

	Rubrique	Titre neutre (article probablement neutre)	Titre subjectif (article probablement argumentatif)	Titre ouvert (pouvant se prêter à un article neutre comme à un article subjectif)
1. « Retraites à 60 ans : les députés divisés »	....			
2. « Inauguration du Centre Pompidou à Metz : enfin ! »	....			
3. « La Bourse de Paris repart à la baisse à l'ouverture »	....			

4. « Espèce menacée : naissance exceptionnelle d'un lémurien au zoo de Besançon »	....			
5. « Tennis : les Français n'arrivent pas en terre conquise »	....			
6. « Cinq tableaux, dont un Picasso et un Matisse, volés au musée d'Art moderne »	....			
7. « Cette réforme territoriale qui inquiète le monde de la culture »	....			
8. « *Dilemme* : la nouvelle émission de télé-réalité qui promet ! »	....			
9. « Le film *Hors-la-loi* fait polémique à Cannes »	....			
10. « Cessons d'avoir une idée unique de la gent féminine »	....			

→ Repérer les mouvements du texte

Activité 4 : Lisez cet article qui s'interroge sur les différentes formes d'humour et leurs limites. Le titre et les intertitres ont été supprimés. Rétablissez-les à la bonne place.

a. **Un rire aux limites de l'humour et du journalisme**

b. **La dérision, rire salutaire ou mal ravageur ?**

c. **"L'humour fonctionne sans victime"**

.... ①

« Dérision : mépris qui incite à rire, à se moquer », nous apprend le Petit Robert. L'actualité récente montre que cette tournure d'esprit à la méchanceté assumée, régulièrement utilisée dans les médias, dérange autant qu'elle amuse. Mais s'agit-il bien d'humour ?

Sur Canal +, "Action discrète" jouait avec le feu. L'émission dont les membres se sont un jour proclamés « terroristes de l'information » se retrouve depuis deux semaines dans la position de l'arroseur arrosé. À force de faire rire grâce à des sketchs à la manière de mini-reportages, dans lesquels les membres de l'équipe adoptent un point de vue excessif pour mieux le dénoncer, le collectif se retrouve menacé de poursuites. […]

Autre média, même problématique : le matin sur France Inter, Stéphane Guillon met une partie de son auditoire de bonne humeur, tandis que l'autre avale son café de travers en se demandant combien de temps le service public laissera sévir l'énergumène. Guillon s'est taillé une réputation acide avec ses portraits vitriolés de politiques qu'il attaque autant pour leurs idées que pour leurs mœurs ou leur physique. Que nous disent ces deux « cas » de notre capacité à accepter de rire de tout au nom de la dérision, souvent identifiée à la liberté d'expression ?

« Ces interventions n'appartiennent pas au même registre », précise d'emblée Patrick Moran, enseignant-chercheur en littérature à la Sorbonne, coauteur avec Bernard Gendrel de publications sur l'humour. « Ce que font les membres d'"Action discrète" appartient au genre de l'ironie, tandis que Guillon s'inscrit dans la longue tradition de la satire. »

.... ②

L'ironie : « la manière de se moquer en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre », pour le Petit Robert. Un genre dans lequel les Français, depuis Voltaire, sont passés maîtres. Encore faut-il que cet art de l'antiphrase, avant tout littéraire, soit compris. C'est là que les membres d'« Action discrète » ont échoué : « Leur intervention, agressive, pose problème. Au prétexte de prendre pour cible le discours raciste ou homophobe d'un homme politique, ils ont offensé des minorités », analyse Patrick Moran. L'ironie implique une distance. Eux en ont fait une offense.

« Que ce soit pour les performances d'"Action discrète" ou pour les chroniques de Stéphane Guillon, on ne peut parler d'humour », estime encore l'enseignant en littérature. « Car l'humour fonctionne sans victime. Quelle que soit sa couleur, il n'est pas un rire d'agression, il ne s'exprime que dans la sphère de la connivence. » [...]
Le genre satirique pratiqué par le chroniqueur matinal de France Inter cible ses victimes, refusant précisément la connivence. [...]

.... ③

Ce rire, aux limites de l'humour et du journalisme, fait son entrée dans les journaux au XIX[e] siècle. C'est l'époque où le dessin parle autant que le texte. Honoré Daumier, en particulier, acquit sa célébrité avec ses caricatures de politiciens de l'époque de la Monarchie de Juillet.

Un courage politique : en 1832, Daumier fut condamné à six mois de prison après avoir représenté Louis-Philippe en Gargantua. Idem, « Victor Hugo a publié *Les Châtiments*, son recueil de poèmes satiriques à charge contre Napoléon III en 1853, alors qu'il était en exil ». Les humoristes d'aujourd'hui, eux, ne s'exposent ni à la prison, ni à l'exil. Tout au plus, un jour, à une mise à l'écart.

Jean-Yves DANA, www.la-croix.com, 2 mars 2010

Ne négligez pas la lecture des intertitres, ils vous donnent des informations essentielles sur les grands mouvements du texte. Ils doivent guider votre lecture.

→ Identifier la fonction d'un texte : informer / convaincre

Activité 5

a. Lisez cet article très clairement critique.

Ces patrons qui se goinfrent[1]

Parachutes dorés[2], bonus, salaires mirobolants : petit récapitulatif des derniers scandales.

La valse des parachutes dorés et des bonus mirobolants a repris de plus belle au mois de mars. À tel point que le gouvernement a publié un décret pour limiter les abus dans les sociétés publiques ou aidées par l'État. Mais il est souvent difficile de s'y retrouver selon les entreprises, entre ce qui relève du bonus, de la retraite dorée et du parachute du même métal. Petit tour des millions d'euros distribués, en toute légalité, en temps de crise :

En France, *** est peut-être celui qui a fait déborder la coupe[3] de champagne. Le 24 mars, *Libération* révèle que le PDG de *** a été débarqué moyennant la modique somme de 3,2 millions d'euros. Cette prime ne correspond après tout qu'à deux ans de son salaire (1,6 millions d'euros en 2008). Mais le souci [...], c'est que l'État à travers le FSI[4] a donné 19 millions d'euros à l'entreprise en crise. L'argent du contribuable sert donc non pas à sauver des emplois (mille six cents suppressions de postes annoncées) en période de crise, mais à garantir l'avenir de ***. [...]

Noël après l'heure

Noël est donc bel et bien tombé au mois de mars pour certains. Deux points communs entre toutes ces primes, retraites et parachutes. Un, toutes ces entreprises ont reçu une aide de l'État d'une façon ou d'une autre. Deux, toutes ces pratiques sont globalement légales. Pire, la plupart de ces cadeaux ne sont que le strict respect des contrats. En refusant de verser ces sommes, ces entreprises pourraient se retrouver aux prud'hommes[5].

Le seul moyen de récupérer cet argent est la pression populaire ou politique qui contraint les intéressés à rendre l'argent. Le décret paru aujourd'hui, par ailleurs déjà dénoncé comme insuffisant, veut mettre fin à ces pratiques. La crise aura peut-être au moins permis de pointer du doigt des pratiques inacceptables, même en période de croissance.

Article anonyme, www.liberation.fr, 31 mars 2009



1. se goinfrer : manger salement et avec gourmandise
2. parachute doré : prime de départ réservée à un dirigeant de société qui peut atteindre parfois plusieurs millions d'euros
3. faire déborder la coupe : exagérer
4. FSI : fond stratégique d'investissement
5. prud'hommes : juridiction dédiée aux conflits liés à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail

b. Reformulez en une phrase l'idée défendue par l'auteur :

....

....

c. Lisez maintenant l'article « Sous l'effet de la crise, les rémunérations des dirigeants ont nettement baissé en 2008 ».

SOUS L'EFFET DE LA CRISE, LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS ONT NETTEMENT BAISSÉ EN 2008

En progrès, mais peut mieux faire. Voilà l'esprit du rapport annuel sur les rémunérations des dirigeants des sociétés cotées en Bourse en 2008, publié mercredi 9 décembre par la société de conseil aux investisseurs Proxinvest, une référence. Ce cru[1] était très attendu, dans le contexte de crise économique et d'inévitable aggravation de la « fracture sociale ». Or, en 2008, la baisse des rémunérations a été nette et globale au sein du CAC 40 (les 40 plus grands groupes) comme dans le SBF[2] 120 (ces 40 groupes, plus 80 entreprises plus petites). Ainsi, les présidents exécutifs du CAC 40 ont gagné, en moyenne, 3,6 millions d'euros en 2008, soit 20 % de moins qu'en 2007, déjà une année de baisse (-17 %). […]

« Il faut savoir reconnaître une baisse, et la souligner, commente Pierre-Henri Leroy, le président de Proxinvest. Pris ensemble, les dirigeants ont fait un effort de modération, le code de l'AFEP-Medef [un code de bonnes pratiques édicté fin 2008] a joué son rôle ». De fait, la décrue des rémunérations est due à de moindres dotations de stock-options et d'actions gratuites, cette dernière pratique étant sujette à critique car gagnante à tous les coups. […]

Mais si la situation s'améliore, Proxinvest conserve ses griefs[3], soulignant que la baisse des rémunérations est parfois plus subie que choisie. Il en va ainsi des bonus dont la baisse, mécanique, découle des moindres performances des entreprises. Surtout, le cabinet brocarde[4] quelques dirigeants pour des rémunérations qu'il juge excessives, dans un monde où « tout le monde se serre la ceinture », rappelle M. Leroy. Ainsi, alors qu'à 3,6 millions d'euros, soit 211 SMIC[5], le montant moyen des rémunérations des présidents des exécutifs du CAC 40 n'excède plus le plafond du « socialement acceptable » fixé par Proxinvest (240 fois le SMIC, soit 4,6 millions d'euros), seize dirigeants sont hors des clous[6].

Le cabinet en cible cinq dans le CAC 40. […]

« Notre marqueur social de 240 SMIC est subjectif, mais cet outil a le mérite d'exister et de constituer un repère, un rappel à l'ordre et à la réalité, estime M. Leroy. Les rémunérations baissent mais restent astronomiques. »

Anne MICHEL, *Le Monde*, 10 déc. 2009



1. cru : ici, l'édition annuelle du rapport
2. SBF : Société des Bourses françaises
3. grief : motif de plainte
4. brocarde : dénonce
5. smic : salaire horaire minimum garanti (en dessous duquel il est interdit de rémunérer un salarié, quelle que soit la forme de sa rémunération)
6. hors des clous : en-dehors des limites

d. La journaliste prend-elle parti (pour justifier ou désapprouver le niveau de rémunérations des dirigeants), ou bien reste-t-elle neutre ? Justifiez votre réponse en vous fondant sur des éléments précis.

....

....

....

2 Repérer la structure du texte

→ Ne pas négliger le « chapeau »

Lorsqu'il y en a une, la **petite présentation de l'article** que l'on trouve souvent entre le titre et l'article lui-même, appelée **« chapeau »**, doit guider votre lecture car elle vous donne des clés : soit le thème abordé et sa problématique, soit deux ou trois grandes idées, qui sont même parfois données dans l'ordre dans lequel elles seront traitées (le « plan »).

Activité 6 : Dites pour chacun de ces titres et chapeaux les indications qu'ils donnent.

Titre et chapeau	Idée principale	Idée principale + type d'article	Deux idées au moins + le plan probable
1. **L'Europe en pleine crise d'adolescence** *Plus vraiment adolescents, pas encore adultes, ils ont entre 20 et 30 ans, et, loin du modèle hérité de leurs parents, ils inventent un nouvel âge de la vie. D'Oslo à Rome, rencontre avec les Européens du futur.*			
2. **Justice — En France, tournages interdits, en principe** *Les autorisations sont données au cas par cas. Parfois, elles sont sources de dérapage.*			
3. **L'écologie est-elle la nouvelle religion ?** *Jusqu'où ira la vague verte ? Sommes-nous prêts à sacrifier la modernité au culte de la nature ? La sociologue Catherine Larrère décrypte les enjeux de cette idéologie émergente.*			
4. **La vie des autres : le grand déballage** *Nous sommes devenus gourmands de la vie des autres, servie chaude et authentique. Des histoires d'amour des « people » aux confessions intimes télévisuelles, des confidences de sa chef aux malheurs de sa copine, on veut tout savoir, on peut tout dire et tout entendre. Pour le meilleur ou pour le pire ?*			

Parfois, l'article n'est pas précédé d'un chapeau. Cependant, le début du texte doit vous permettre de faire les mêmes repérages.

→ Repérer les liens logiques explicites et implicites

Activité 7 : Lisez le texte et indiquez la fonction de chaque connecteur logique surligné.

Les échanges de maisons ont la cote pour les vacances

Les principaux sites proposant de tels services en France ont vu leur nombre d'adhérents croître de 10 à 30 %. […]

Les sites qui proposent des échanges d'appartements et de maisons ne se sont jamais aussi bien portés.

À la recherche de séjours à moindre frais, nombre de vacanciers ont décidé de troquer leur domicile contre une habitation en France ou à l'étranger. Ainsi, les *sites Internet spécialisés* *** et *** ont enregistré une hausse de près de 10 % du nombre de leurs adhérents. Une hausse jamais égalée, selon le responsable en France du site ***, aux arguments plutôt accrocheurs en cette période difficile : « Échanger son bien, c'est 50 % d'économies sur le budget vacances et 70 % si on échange en plus les voitures. » […]

Les nouveaux vacanciers qui ont décidé de se lancer dans l'aventure de ces échanges présentent le même profil que les adhérents de longue date. « On attire les enseignants, les professions libérales, des gens plutôt cultivés, qui ont le sens du contact », indique le responsable d'un site. Mais pas toujours facile de laisser « son nid » à des inconnus qui vont se comporter comme s'ils étaient chez eux ! « Certains d'ailleurs étaient décidés à tester ce mode de vacances mais se sont ravisés au dernier moment », raconte une responsable de la société ***.

Pourtant, selon Joséphine, une retraitée de soixante-cinq ans, cette formule d'échange à laquelle elle a recours depuis trente ans offre bien des avantages : « Quand on part, notre maison est surveillée. » Des gardiens travaillant donc gratuitement, qui peuvent aussi s'occuper du chat, du chien. Autant de services rendus qui évitent des frais de garde souvent coûteux.

Un tel système, qui repose sur la confiance, n'évite naturellement pas les abus, comme ce fut le cas avec cette personne qui, dans son annonce, évoquait « quelques lapins » dont il fallait s'occuper. « En réalité nos clients sont tombés sur une vraie ferme, […] avec tout un tas d'animaux à nourrir » ! De telles mésaventures seraient toutefois rarissimes, selon les responsables des sites.

D'après Angélique Negroni, www.lefigaro.fr, 4 août 2009

Connecteur	Fonction
Ainsi	....
Mais	....
(Certains) d'ailleurs	....
Mais	....
Pourtant	....
Donc	....
Comme	....
En réalité	....
Toutefois	....

b. Selon vous, pour quelle raison a-t-on classé les connecteurs en deux groupes (orange et jaune) ?

Les connecteurs surlignés en rose : ....

Les connecteurs surlignés en jaune : ....

Activité 8 : Quels connecteurs pourrait-on ajouter aux endroits signalés dans le texte ci-dessous, pour faciliter la lecture ?

« Bachelier ou remboursé » ! Avec sa dernière campagne, [...] une entreprise de soutien scolaire garantit l'obtention du bac. Elle est si sûre de son fait qu'elle s'engage à rembourser les parents en cas d'échec. [...] Impressionnant, à première vue. Les parents paient donc 245 euros par mois, moitié moins grâce au crédit d'impôt, leur ado suit le mode d'emploi de l'*entreprise de soutien scolaire* à la lettre – deux heures de cours supplémentaires par semaine, des évaluations régulières, deux stages intensifs de révisions... et l'affaire est dans le sac. Joli coup de bluff ! a. .... il faut bien rappeler que les clients éventuels sont déjà scolarisés ailleurs. En terminale, ils ont trente à trente-cinq heures de cours hebdomadaires dans leur établissement, et une palette de professeurs. Avec qui ils font l'essentiel de leur préparation au bac.

b. ...., sous couvert d'audace, l'entreprise ne prend aucun risque. c. .... tous les candidats au bac sont reçus ou presque. En juin dernier, le taux de réussite était de 86 %. [...] L'*entreprise* qui proposait du soutien scolaire à des terminales a fait cette année à peine mieux : 88 %. d. .... les adolescents dont les parents se lanceraient dans une telle dépense – équivalente au prix moyen d'une année scolaire dans un établissement privé – auraient probablement leur bac de toute façon.

Caroline BRIZARD, *Le Nouvel Observateur*, 24 septembre 2009

→ Comprendre les pronoms et les reformulations

Les paragraphes d'un article peuvent être simplement juxtaposés, explicitement reliés par des connecteurs ou encore enchaînés les uns aux autres à l'aide de groupes nominaux comprenant un pronom démonstratif ou un article défini. Il est donc important d'identifier les groupes nominaux qui renvoient à une idée déjà exprimée dans le ou les paragraphe(s) précédent(s).

Activité 9

a. Lisez cet article.

VIVRE

L'EUROPE EN PLEINE CRISE D'ADULESCENCE

Plus vraiment adolescents, pas encore adultes, ils ont entre 20 et 30 ans, et, loin du modèle hérité de leurs parents, ils inventent un nouvel âge de la vie. D'Oslo à Rome, rencontre avec les Européens du futur.

[...] 17 millions de garçons et 16 millions de filles de 18 à 24 ans dessinent les contours d'une nouvelle société en Europe. Mieux, affirment les sociologues : ils inventent un nouvel âge de la vie, l'« adulescence », fait de rythmes, d'habitudes, de parcours radicalement différents, autrefois rangés tantôt dans l'univers de l'enfance tantôt dans le monde des adultes.

Évacuons d'emblée la question piège : comment les appeler ? Parler des « jeunes » vous classe immédiatement dans la catégorie des « vieux... » (ce qui, assumé, ne serait pas si gênant si cela n'ôtait toute crédibilité aux pages qui suivent). Se référer à la « jeunesse », en revanche, c'est risquer la méprise, tant la jeunesse d'aujourd'hui diffère de celle d'hier. Il n'y a pas si longtemps encore, on était « jeune » tant qu'on n'était pas encore « adulte ». Chacun passait sur l'autre rive selon un rituel immuable, en trouvant un emploi stable, en se mariant et en quittant le domicile familial. Cette triple césure survenait sur le coup des 21 ans. « Les étapes d'entrée dans la vie d'adulte sont aujourd'hui plus progressives et plus tardives », observe Olivier Galland, sociologue au CNRS. En France, par exemple, un jeune étudie un an plus tard qu'il y a dix ans, il met un an de plus à trouver un vrai job, deux ans de plus avant d'avoir son chez-lui. Et sans couper le cordon : un jeune sur cinq revient chez ses parents après en être parti. Plus net encore : en 1970, 85 % des garçons de 23 ans avaient franchi ces trois étapes de la vie adulte ; aujourd'hui, 60 % n'en ont franchi aucune.



« **Cette révolution** a fait voler en éclats un modèle unique, homogène, avec des repères préétablis, qui conduisait de l'enfance à la vie d'adulte », ajoute Olivier Galland. Chaque jeune invente désormais librement son propre chemin, loin des normes classiques et en fonction de sa personnalité, de ses choix affectifs, de ses relations avec ses parents, des occasions de voyager, d'étudier ou de travailler qui se présentent à lui. Il n'y a plus d'âge de référence. La diversité et les clivages se sont aussi renforcés à l'échelle de l'Europe : à 22 ans, 88 % des Italiens habitent chez leurs parents, contre 15 % des Danois. Au nord, en effet, les jeunes étudient plus longtemps mais sont plus facilement indépendants, grâce au soutien de l'État (exception faite des jeunes Anglais, qui travaillent tôt). Au sud, les jeunes ne quittent leur famille que très tard, pour se marier ou acheter leur appartement. Entre les deux, les jeunes Français profitent d'un « accompagnement familial à distance » : ils partent tôt dans un appartement payé par papa-maman et ils rapportent leur linge sale à la maison.

Cette génération « moi d'abord » n'en fait qu'à sa tête. Mais ce n'est nullement le signe d'un égoïsme forcené. Les 20 ans veulent simplement choisir leur vie, leurs valeurs, individuellement, et sans jamais imposer leur choix à quiconque. Existentialistes, ils revendiquent le droit de chacun à inventer sa vie.

Ce changement d'attitude s'exprime notamment dans le domaine du travail. Les 20 ans n'y attachent pas les mêmes valeurs que leurs aînés au même âge. « Ils recherchent moins une entreprise connue qu'un travail intéressant et une ambiance fun », souligne Patrick Lemattre, professeur à HEC et consultant. Les jeunes ne considèrent plus que leur épanouissement personnel repose exclusivement sur la réussite professionnelle et ils s'intéressent davantage aux conditions matérielles de leur emploi (la rémunération, les horaires, les trajets...). Pas question pour eux de sacrifier leur vie privée, ni d'adopter le profil bas comme la génération précédente : sortie au plus fort de la crise, la « bof génération » a enchaîné CDD et emplois aidés malgré ses diplômes ; la génération suivante, elle, a le choix. Donc elle change d'entreprise quand elle ne lui convient plus. Ni individualiste ni mercenaire, plutôt pragmatique et butineuse.

C'est vrai aussi pour la religion et pour la politique. « Les 20 ans se constituent une religion à la carte, en ne prenant que ce qui les intéresse », observe Yves Lambert du CNRS. En politique, ils snobent les partis pour inventer des formes d'action plus spontanées, à la façon des Motivé-e-s, à Toulouse. « Ils ne sont pas dépolitisés, mais désenchantés », estime le politologue Pierre Bréchon, de l'Institut d'études politiques de Grenoble (IEP). Si moins de 20 % des jeunes Européens « discutent souvent de politique », les 20 ans n'ont en revanche jamais autant manifesté, boycotté, signé des pétitions. Ils ne veulent plus changer le monde, mais cherchent des solutions concrètes. « Protestataires plus que contestataires », résume Pierre Bréchon.

(...)

Nièle Oliveau, Stéphène Jourdain, Isabelle Mas, Thomas Schnee, Olivier Bonamici, Éric Jozsef, Clotilde Warin, Audrey Siourd, Sabine Syfuss-Arnaud, www.lexpansion.com, 6 déc. 2001

b. Expliquez à quelle partie du texte renvoient les expressions surlignées, et quelle idée elles reprennent.

Cette révolution : ....

....

Ce changement d'attitude : ....

....

C'est vrai aussi : ....

....

3 Savoir analyser des prises de position

→ Savoir attribuer des opinions rapportées (qui pense quoi ?)

Un article rapporte très souvent l'opinion de plusieurs personnes, en montrant explicitement ou implicitement les oppositions ; par ailleurs, le journaliste peut, ou non, prendre parti et laisser savoir ce qu'il pense du problème évoqué.

Activité 10

a. Lisez attentivement cet article.

Justice - En France, tournages interdits, en principe

Les autorisations sont données au cas par cas. Parfois, elles sont sources de dérapage.

En France, micros et caméras sont bannis des tribunaux. Bien davantage encore, de tous les endroits où se déroule une enquête judiciaire. Hors de question de filmer une arrestation, une perquisition, des aveux en garde à vue ou chez le juge d'instruction... Sur le papier du code de procédure pénale, tout au moins. [...]

Tout le monde judiciaire en est d'accord : le secret de l'enquête et de l'instruction est « moribond[1] ». Dominique Coujard, président d'assises à Paris : « Il est impossible à faire respecter ne serait-ce que parce qu'il ne s'impose pas aux mis en examen eux-mêmes, ni à leurs avocats, ni aux victimes. » À chaque stade d'une affaire un peu médiatique, tous ceux-là peuvent donc s'exprimer librement et produire des éléments de l'enquête. Sans parler de fuites organisées par tel ou tel juge qui craint l'enterrement d'une affaire. « Les enquêteurs eux-mêmes se sont de plus en plus affranchis du secret légal », constate Valéry Turcey, vice-président au TGI[2] de Reims. « C'en est au point que personne ne s'étonne plus de voir un haut fonctionnaire de police ou un gradé de la gendarmerie venir expliquer devant les caméras que le troisième braqueur s'est rendu, par exemple », poursuit le magistrat. Histoire de vanités individuelles ? « Parfois peut-être. Mais on demande aux services d'enquêtes de valoriser leurs résultats. Certains services ont très bien intégré la nouvelle donne en matière de communication : le plus important ce n'est pas tant de faire que de faire savoir », estime Turcey. [...]

Protéger l'accusé. À l'audience, Dominique Coujard refuse les arrangements : « Je ne laisse pas entrer les photographes et les caméras, même au début du procès. La télé est une sorte de gibet[3] moderne. Je me dois de protéger l'accusé, ne pas le laisser exhiber au 20 heures avant même qu'on sache s'il est coupable ou innocent. » Pourtant, d'aucuns estiment que les audiences auraient une meilleure tenue si elles étaient filmées, comme désormais les débats à l'Assemblée. Que l'institution n'en serait que plus transparente, mieux comprise du citoyen. « Certes, l'audience est publique depuis la Révolution pour que chacun puisse s'assurer que les droits sont respectés, dit Elisabeth Linden, auteur d'un rapport sur l'hypothèse de filmer les procès. Mais un film fixe une image, c'est autre chose que la vision fugitive d'une salle d'audience depuis le banc du public ». Valéry Turcey interroge : « Qu'en est-il du droit à l'image de tous les acteurs d'un procès ? De leur droit à l'oubli ? De la conséquence des images sur la procédure en cours ? »

Jacqueline COIGNARD, *Libération*, 7 oct. 2004

1. moribond : qui est près de mourir
2. TGI : Tribunal de grande instance
3. gibet : instrument qui servait à la pendaison sur la place publique

b. Repérez les fonctions occupées par les personnes citées dans l'article.

Dominique Coujard	
Elisabeth Linden	
Valéry Turcey	

c. Relisez le dernier paragraphe et dites qui pense quoi.

	Dominique Coujard	Un certain nombre de personnes	Elisabeth Linden	Valéry Turcey
Les caméras ne doivent en aucun cas pénétrer dans les tribunaux.				
La présence des caméras dans les tribunaux peut se justifier.				

d. La journaliste prend-elle parti dans le débat ? Justifiez votre réponse.

....

....

→ Repérer les mots qui indiquent le désaccord ou la critique

Activité 11 : Lisez cet article qui présente un site Internet officiel pour les jeunes. Soyez attentif aux passages surlignés : ils contribuent à faire passer un message très critique.

L'État et les jeunes, un Waka grave

Quand l'UMP[1] veut faire branché, l'UMP se met un pull sur les épaules, l'UMP chante et ça donne le calamiteux clip *Tous ceux qui veulent changer le monde*. […] Et quand le gouvernement veut faire jeune, ça donne ça : *« Le racket, t'y penses en allant en cours ? »* Avec trois réponses au choix : *« Grave, ça fait flipper »*, *« Vite fait, mais ça m'empêche pas de dormir »* et *« Trop pas »*. C'est le genre de sondages (67 % ont répondu *« trop pas »*) qu'on trouve sur Waka, le site à destination des jeunes adossé à la plateforme de blogs de Skyrock[2] que vient de lancer le gouvernement.

Waka quoi ? Rendez-vous sur la FAQ (*Frequently asked questions* voyons, mais vous avez quel âge ?) du site : *« Ça veut dire canoë en maori. C'est ton canoë pour t'aider à naviguer dans la vie. »* Le machin a été conçu, sous l'égide du ministre de la Jeunesse, Marc-Philippe Daubresse, par Thierry Saussez, qui dirige le service d'information du gouvernement (SIG), l'organe chargé des campagnes officielles et d'ausculter l'opinion. *« C'est parti d'une constatation*, explique Saussez, *les jeunes sont les moins impactés par les*

campagnes institutionnelles. Nous avons voulu trouver un support qui leur soit plus particulièrement adapté. » Et le gouvernement s'est tourné vers Skyrock. L'ensemble de l'opération a coûté la coquette somme de deux millions d'euros.

Une telle débauche de moyens pour leur dire quoi à ces jeunes, au fait ? Là, c'est encore un peu flou : *« C'est un outil de communication avant tout, mais j'aimerais en faire un vrai service d'orientation où les jeunes puissent échanger entre eux sur leur parcours, qu'ils se donnent leurs trucs, leurs recettes. »*

[...]

Mais là n'est pas l'essentiel. Le canoë à jeunes du gouvernement (et au fait, un waka, c'est une embarcation à plusieurs rameurs qui tient plutôt de la galère) a été mis au point après une consultation nationale – pardon, *« la grande consult »* – des 15-25 ans lancée sur le site de Skyrock début avril. [...]

Malgré la facilité d'Internet, les 200 sondages mis en ligne n'ont recueilli « que » 246 000 réponses. Il faut dire que cette *« grande consult »* révèle bien comment le gouvernement envisage cet animal étrange qu'est le jeune. D'abord, on le tutoie, le jeune. Et puis, c'est bien connu, le jeune parle mal, alors on lui parle pareil. Résultat, un pseudo-langage jeune qui sonne creux et faux : *« Tu cherches un taf ? », « T'as un profil technique ? », « Ça craint parfois dans ton bahut ? »*

Le sociologue Michel Fize (1) [...] voit *ainsi* ce langage et ce tutoiement : *« C'est se moquer du monde, c'est grossier envers les jeunes, c'est grotesque.* » Pour Saussez, *« c'est le ton de Skyrock et il faut respecter les codes du support. C'est fait pour les jeunes et avec eux. Mais il faut tenir compte des réflexions sans pour autant revenir à un langage trop institutionnel. »* Quant aux thèmes des sondages censés ausculter le cœur de notre belle jeunesse... *« Le permis à 1 euro par jour, ça te chauffe ? », « Est-ce que tes frères et sœurs te mettent la pression ? »* Et les sujets qui pourraient fâcher jeunes et gouvernement ? *« Nous acceptons que les jeunes ne soient pas d'accord, c'est la règle du jeu »*, jure Saussez, la main sur le cœur. Mais de nombreux messages ont été tout bonnement éjectés de Waka par l'équipe de Skyrock qui est en charge de la gestion du site. *« Nous n'enlevons que les messages redondants »*, affirme Saussez. Sauf que les trois quarts des messages censurés critiquent l'Hadopi[3], la carte musique jeune à 50 euros que veut instaurer le gouvernement, ainsi que le tutoiement.

Michel Fize relève une autre absence : *« Il n'y a rien sur l'engagement politique, rien sur la société civile, rien sur la participation des jeunes à la démocratie. »* Pas très Waka le débat politique, ou, plus précisément : *« trop pas »*.

(1) *L'Adolescence pour les nuls*, éditions First.

Isabelle ROBERTS, Raphaël GARRIGOS, *Libération*, 28 mai 2010

1. UMP : principal parti de droite, au pouvoir à la date de parution de l'article
2. Skyrock : radio destinée aux adolescents, qui posent librement des questions aux animateurs à l'antenne sur les sujets les plus personnels
3. Hadopi : en 2009 a été créée, après de longs débats sur le projet de loi, une « Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet » afin de sanctionner le téléchargement illégal, entre particuliers, d'œuvres soumises au droit d'auteur (musique notamment)

a. Associez les éléments qui expriment la critique aux différentes couleurs utilisées.

	Mots péjoratifs	Commentaires ironiques	Citations (du site) ou déformations de citations à visée ironique	Mots exprimant le doute	Adverbes critiques
Vert					
Kaki					
Jaune					
Rose					
Bleu					

b. Selon vous, pourquoi y a-t-il autant de citations dans cet article ?

....

....

....

c. Expliquez la phrase « *Malgré la facilité d'Internet, les 200 sondages mis en ligne n'ont recueilli "que" 246 000 réponses.* ». Pourquoi « *que* » est-il entre guillemets ?

....

....

→ Caractériser le ton d'un article

Activité 12

a. Lisez ce début d'article.

> **Que fait un joueur de football quand il est en plein Mondial ? En dehors des entraînements, causeries ou autres déplacements, surfer sur Internet est une de ses préoccupations favorites dans les – nombreux – moments creux de la journée. Coupés du monde, […] les Tricolores […] auront tout le loisir de lire les différentes réactions, analyses et railleries présentes sur la toile, au lendemain de leur catastrophique *défaite contre le Mexique*. Sites, blogs et réseaux sociaux. Rien n'est laissé de côté. Pour un résultat corrosif. Tour d'horizon.**

Baptiste DESPREZ, *Le Figaro*, 18 juin 2010

b. Lisez maintenant les quatre commentaires de la défaite des joueurs français et choisissez l'adjectif qui caractérise le mieux le ton dominant de chacun :

	Ironique	Polémique	Pessimiste	Sceptique
Extrait 1 : « *Un gâchis absolu, une sorte de vide sidéral dont le football français risque de ne pas revenir avant longtemps* ».				
Extrait 2 : « *Le joueur *** a livré sa "plus belle" prestation : aucun appel digne d'un joueur de ce niveau, un placement qu'on ne peut même plus qualifier de "dézonage" et même deux coup-francs tirés n'importe comment.* »				
Extrait 3 : « *Comment une sélection qui ne régale jamais peut-elle se transformer en usine à rêves du jour au lendemain ? Par la magie de joueurs qui ne s'entendent pas ? Par le savoir d'un sélectionneur qui tâtonne encore et toujours ? La Fédération française a fait des choix douteux et il est de son devoir de s'en expliquer !* »				
Extrait 4 : « *Il faut que ça change mais cette équipe dispose-t-elle de suffisamment de volonté ? On peut sérieusement en douter* ».				

Attention, certains tons coexistent souvent : ironique et polémique, pessimiste et sceptique. Vous devez rechercher les expressions qui vous permettent de choisir.
Le ton polémique révèle la volonté claire d'attaquer et d'accuser (en rendant responsable, coupable...). Le ton sceptique correspond à une réserve, à une suspension du jugement faute d'éléments permettant de conclure de façon définitive.

4 Se familiariser avec les différents types de questions posées à l'examen

→ Comprendre le vocabulaire des consignes

Activité 13 : Lisez les définitions suivantes et associez-les au verbe correspondant.

1. Clarifier un propos.
2. Exprimer en peu de choses un ensemble plus vaste ou plus complexe.
3. Déterminer, indiquer de façon précise.
4. Confronter, étudier les rapports entre des choses ou des personnes afin d'en dégager les ressemblances et les différences.
5. Déterminer la catégorie à laquelle appartient un élément.
6. Faire connaître en développant les détails.
7. Prouver.
8. Décrire précisément.
9. Nommer, mentionner.
10. Énoncer un à un les éléments d'une série.
11. Faire constater.

Caractériser	......
Comparer	......
Définir	......
Énumérer	......
Expliquer	......
Identifier	......
Illustrer	......
Justifier	......
Montrer	......
Résumer	......
Relever	......

→ Bien comprendre la signification d'une question

Activité 14 : Voici quelques exemples de questions que vous pouvez rencontrer dans les épreuves du DELF B2. Observez-les et classez-les : évaluent-elles la compréhension globale ? La compréhension détaillée ? La compréhension fine ?

1. Quel est le ton général de l'article ?
- ❒ Ironique.
- ❒ Alarmiste.
- ❒ Polémique.

2.	Vrai	Faux
Le phénomène dont il est question s'observe surtout dans les grandes villes européennes. Justification :		

3. L'auteur de ce texte…
- ❒ dénonce les tarifs excessifs des abonnements téléphoniques.
- ❒ analyse la politique tarifaire des opérateurs téléphoniques.
- ❒ mobilise les usagers contre les augmentations des abonnements.

4. Quel paradoxe est soulevé par le professeur Chalumeau ?

5. Quel exemple donne-t-il pour justifier sa position ?

6. Expliquez le choix du titre « Retraites, les salariés passent à la caisse »

	Compréhension globale	Compréhension détaillée	Compréhension fine
Question 1			
Question 2			
Question 3			
Question 4			
Question 5			
Question 6			

→ Questions à choix multiples (QCM)

Activité 15 : Lisez le document suivant.



Sous la nef du Grand Palais, à Paris, jeudi 15 avril, alors que s'inaugurait le Salon du livre ancien, le public se massait devant une photographie de format carte postale, montrant sept personnes assises sur la terrasse d'un hôtel, à Aden, au Yémen. Parmi elles figurerait Arthur Rimbaud (1854-1891). L'image, par ailleurs anodine, deviendrait alors un document précieux : pour la première fois, on peut distinguer assez bien les traits du visage du poète, à l'âge adulte.

Charline BLANCHARD, lemonde.fr, 16 avril 2010

a. Quel pourrait être le titre de cet article ?
- ❒ Le nouveau visage d'Arthur Rimbaud.
- ❒ Salon du livre ancien au Grand Palais.
- ❒ L'œuvre de Rimbaud au Grand Palais.

b. Quelle est l'opinion de l'auteur quant à la photo exposée ?
- ❒ Elle a un intérêt comme œuvre de jeunesse.
- ❒ Elle est d'une qualité exceptionnelle pour l'époque.
- ❒ Elle a de la valeur parce qu'elle est inédite.

Les questions sous forme de QCM peuvent porter :
– sur l'ensemble du texte : ton, thème, idée générale… (comme, ici, la question a.)
– sur un passage en particulier : information ou argument essentiels, point de vue… (comme, ici, la question b.)
Dans un QCM, il n'y a qu'une seule réponse possible. Lisez bien les propositions. Lorsque deux réponses sont attendues, cela est précisé dans la question (il y aura alors 6 propositions).

→ Questions « Vrai / Faux / Justification »

Activité 16

a. Lisez le document suivant.

En 1997, seul un ménage sur cinq disposait d'un ordinateur et moins de 1 % des Français surfaient sur Internet. Aujourd'hui, les deux tiers d'entre eux sont équipés d'un ou plusieurs ordinateurs et plus de la moitié d'une connexion haut débit. Résultat : sans compter les heures passées au travail devant l'ordinateur, les Français consacrent en moyenne 31 heures par semaine aux divers écrans installés à la maison (télévisions, ordinateurs, consoles de jeux, etc.).

Sophie LHERM, *Télérama*, « Les Français et la culture », 15 octobre 2009

b. Comparez l'affirmation ci-dessous à ce qui est dit dans l'article, puis observez les réponses données par différents candidats. Que pensez-vous de leurs réponses ?

/ 1,5 point

	Vrai	Faux
Le temps passé par les Français sur Internet reste surtout limité aux horaires de travail. Justification :		

Candidat 1

	Vrai	Faux
Justification : "*Aujourd'hui, […] plus de la moitié d'une connexion haut débit.*"		✗

Candidat 2	Vrai	Faux
Justification : « les Français consacrent en moyenne 31 heures par semaine aux divers écrans »		✗

Candidat 3	Vrai	Faux
Justification : "sans compter les heures passées au travail devant l'ordinateur, les Français consacrent en moyenne 31 heures par semaine aux divers écrans installés à la maison"		✗

Pour citer un passage du texte, certaines règles sont à respecter :
- vous devez mettre les propos cités entre guillemets : « ... » ;
- vous devez indiquer les passages coupés (que vous ne citez pas) à l'aide des crochets : [...] ;
- vous devez recopier uniquement le passage utile pour montrer que l'affirmation est vraie ou fausse.

Inutile de cocher au hasard VRAI ou FAUX si vous ne savez pas quelle phrase du texte justifie ce choix : cela ne vous vaudra aucun point. En effet, la consigne précise : *Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.*

→ Questions qui invitent à repérer des informations significatives

Activité 17 : Lisez l'extrait de l'article suivant.

> **Tout change pourtant** si l'on se concentre sur les comportements des jeunes générations. Les moins de 35 ans sont en effet à l'origine du recul de la radio et de la télévision, leurs goûts vont vers les musiques et les films anglo-saxons, ils aggravent la baisse de la lecture des livres et des journaux à l'œuvre depuis longtemps, et envoient des signes plutôt inquiétants quant à la fréquentation des bibliothèques, des musées et surtout des concerts de musique classique.
>
> Sophie LHERM, *Télérama*, « Les Français et la culture », 15 octobre 2009

Relevez deux éléments donnés pour montrer que les comportements culturels des jeunes Français sont inquiétants pour la culture française :

a. ....

b. ....

Attention, il y a peut-être plus d'éléments de réponse dans le document mais si la question vous invite à repérer **deux** éléments, **ne dressez pas une liste** !

Dans ce type de question, il peut arriver que vous deviez transformer les phrases du texte.

Voici d'autres exemples de formulations de questions de ce type :

- Relevez trois exemples qui...

- Trouvez dans le texte...

- Citez trois arguments fournis par...

→ Questions demandant d'expliciter le sens d'un passage

Activité 18 : Relisez cet extrait de l'article de l'activité 5 pages 48-49 et répondez aux questions.

> Noël est donc bel et bien tombé au mois de mars pour certains. Deux points communs entre toutes ces primes, retraites et parachutes. Un, toutes ces entreprises ont reçu une aide de l'État d'une façon ou d'une autre. Deux, toutes ces pratiques sont globalement légales. Pire, la plupart de ces cadeaux ne sont que le strict respect des contrats.
>
> Article anonyme, www.liberation.fr, 31 mars 2009

a. Que veut dire l'auteur quand il écrit : « Noël est donc bel et bien tombé au mois de mars pour certains » ?

....

....

b. Quels sont, selon l'auteur de l'article, les trois motifs de scandale liés aux primes et parachutes dorés ?

– ....

– ....

– ....

Certaines questions vous inviteront à éclaircir, identifier ou expliciter une idée, un argument, une opinion, un exemple *(Quel argument l'auteur utilise-t-il pour... ? ; Montrez comment... ; Comment l'auteur s'y prend-il pour... ?)* alors que d'autres vous demanderont de reformuler une idée, une expression ou de justifier le choix d'une expression, d'un titre : *Quel est le sens de... ; Que veut dire l'auteur quand il dit que... ? Expliquez les mots ou expressions soulignés...* Vous devez donc, dans ce deuxième cas de figure, vous entraîner à reformuler avec vos propres mots des expressions ou passages difficiles d'un texte.
Pour introduire votre réponse, vous pouvez écrire :
L'auteur veut dire que... / Cette expression signifie que... / Cela veut dire que...

EXERCICE 1 — 13 POINTS

Comprendre un texte informatif

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en complétant l'information demandée.

Le COMMERCE ÉLECTRONIQUE à l'ÈRE de la DÉBROUILLE

Il n'est pas rare que les études sociologiques aillent bien moins vite que les pratiques. C'est le cas pour le commerce électronique. Est-il vraiment en plein boom ? Qui achète sur Internet et pourquoi ? Essayons d'y voir plus clair.

L'équipement informatique des ménages français bouleverse-t-il leurs pratiques d'achat ? Il est encore un peu tôt pour répondre à cette question puisque c'est seulement depuis 2007 que les fournisseurs d'accès à l'Internet proposent du haut débit en France. Or, comme l'explique le sociologue Alain Rallet, *« c'est avec la connexion permanente et à haut débit que le consommateur a pu découvrir la "flânerie virtuelle", quelque chose comme le shopping urbain qui lui permet d'acheter facilement et à n'importe quelle heure. »* Jusqu'où ira ce mode de consommation ? Là encore, difficile à dire. *« Depuis le XIXe siècle, la VPC*[1] *n'a jamais dépassé les 5 % de part du marché ; je ne suis pas certain que le commerce électronique puisse faire mieux... »*, avance Alain Rallet. Un point de vue pour le moins dissonant dans le concert médiatique qui décrit une révolution des modes de consommation. Certes, 2009 a vu les ventes en ligne augmenter de 33 % en France. Mais, quand on part d'un niveau quasi nul, est-ce vraiment surprenant ?

Trois secteurs se détachent nettement du peloton : le voyage (avec 15 % des ventes, surtout pour le train et l'avion), les produits gris (audiovisuel, informatique, etc.), le livre (10 % des ventes) et les produits culturels numérisés (vidéo, CD, etc.). Quant au commerce alimentaire, il reste à la traîne, sans doute du fait que le client doit payer pour la livraison. *« C'est simple, le e-commerce marche quand il y a des économies à faire […] »*, résume Alain Rallet.

De nouveaux comportements d'achat

On touche ici à des changements peut-être plus profonds qu'il n'y paraît : on ne consomme plus aujourd'hui comme avant, et cela, quel que soit le milieu social auquel on appartient. Alors qu'hier dans certains milieux aisés, il était de bon ton de ne pas regarder à la dépense, on se vante aujourd'hui « d'acheter malin ». Sur Internet, on cherche les bonnes affaires et on se transforme en consommateur éclairé et intelligent. *« Il n'y a pas véritablement d'effet "caddie" comme*

au supermarché. L'approche du consommateur est devenue sélective et raisonnée. On affirme son autonomie par rapport aux prescripteurs. » Le réflexe Internet concerne ainsi toutes les classes sociales : les moins riches qui sont contraints à la frugalité, comme les plus aisés qui recherchent les bons coups. […]

La fin du commerce réel ?

Depuis le début des années 2000, le profil des e-acheteurs a ainsi nettement évolué. Aux jeunes hommes technophiles diplômés se sont joints progressivement un peu plus de femmes et de seniors, de cadres moyens et d'employés. Aujourd'hui, il y a autant de femmes que d'hommes parmi les internautes acheteurs et la fracture générationnelle a été quasiment comblée. […] Il semblerait même que les tranches d'âge aient sensiblement les mêmes pratiques. À une nuance près : *« les étudiants qui sont fauchés ont surtout des motivations financières, sans forcément prendre en compte la qualité. Alors qu'une fois dans la vie active, ils recherchent le meilleur rapport qualité/prix »*, précise Alain Rallet.

Faut-il en déduire que le commerce de détail qui a pignon sur rue est destiné à disparaître ? Apparemment non, la tendance observée étant à la mixité des offres sur le marché français. Ni la Fnac[2] ni la SNCF[3] n'envisagent de fermer leurs comptoirs, malgré l'augmentation des ventes à distance. *« Pour l'heure, les sites de vente numérique les plus courus sont ceux des enseignes qui existent dans le réel. Les consommateurs ont toujours besoin d'être rassurés »*, analyse un spécialiste du Credoc[4]. En revanche, la portabilité de l'informatique [ndlr : le fait notamment de pouvoir accéder à Internet à partir de son téléphone portable] et la géo-calisation [repéré, le consommateur recevra des annonces personnalisées] risquent de modifier fortement les pratiques. Mais cela est une autre histoire…

Laurence BERNABEU, *Valeurs mutualistes*, n° 266, mai/juin 2010

1. VPC : vente par correspondance
2. Fnac : chaîne de magasins spécialisée dans la distribution de produits culturels et électroniques
3. SNCF : Société nationale des chemins de fer français
4. Credoc : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

1. Quel est l'objectif de cet article ? *1,5 point*

❒ Analyser l'influence d'Internet sur les achats des consommateurs français.

❒ Exposer les opportunités qu'offre Internet pour les acheteurs français.

❒ Faire un état des lieux des habitudes des consommateurs français.

2. Dans le domaine du commerce électronique, pour quelle raison les sociologues ont-ils des difficultés à établir des conclusions claires ? *1 point*

❒ Parce que les consommateurs français évoquent difficilement leurs habitudes d'achat.

❒ Parce que le phénomène Internet est encore récent dans les foyers français.

❒ Parce que la protection des données sur Internet limite le recueil de statistiques.

3. En quoi consiste, d'après ce texte, la « flânerie virtuelle » ? *1,5 point*
Répondez avec vos propres mots.

....

....

4. Pour le sociologue Alain Rallet, Internet... *1 point*

❒ ne peut qu'entraîner une révolution des modes de consommation.

❒ répond aux mêmes besoins que la traditionnelle vente par correspondance.

❒ a un impact largement surestimé pour ce qui est des achats en ligne.

5. Pourquoi, selon l'auteur de l'article, faut-il prendre de la distance avec les statistiques ? *1 point*

....

....

6. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *1,5 point*

	Vrai	Faux
D'après ce texte, le succès d'Internet s'explique par le gain de temps appréciable qu'il rend possible. Justification :		

7. Donnez un avantage vérifié des achats sur Internet : *1 point*

....

....

8. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *1,5 point*

	Vrai	Faux
Ceux qui achètent sur Internet sont surtout les jeunes hommes adeptes des nouvelles technologies. Justification :		

9. D'après l'auteur, Internet entraînera-t-il la fin du commerce de détail ? Pourquoi ? *1 point*

....

10. Quelles sont les deux innovations qui influenceront de manière certaine le comportement des acheteurs ? *2 points*

a. ....

b. ....

EXERCICE 2 **13 POINTS**

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en complétant l'information demandée.



In English, dans le texte

Parce qu'ils trouvent la langue d'Elvis plus mélodique, que la chanson à texte n'est pas leur tasse de thé, des groupes français composent en anglais. À la clé, un écho mondial.

[...] L'engouement international pour l'électro anglicisante de la « French touch » *(Air, Daft Punk...)* a ouvert la voie il y a dix ans. Aujourd'hui, une génération spontanée de groupes français dont la musique se chante en anglais surgit de Clermont-Ferrand, d'Annecy, de Paris. Ils se nomment *Cocoon, The Delano Orchestra, Coming Soon et Hey Hey My My* et se revendiquent, sans complexes, de Johnny Cash, Leonard Cohen ou Neil Young plutôt que de Gainsbourg, Ferré ou Brassens[1]. [...]

Chanteur et guitariste du [...] duo folk [...] *Cocoon*, Mark Daumail, [...] n'a pas eu à se poser la question : « *Les chansons me sont toujours venues en anglais, j'ai biberonné à cette culture musicale. D'ailleurs, la première fois que j'ai écouté du Brel ou du Gainsbourg, j'ai trouvé ça bizarre.* » [...] Howard Hugues, un des sept membres de *Coming Soon*, tribu annecienne [...], va jusqu'à voir dans cette émergence de l'anglais une revanche sur la chanson française : « *Le répertoire de Gainsbourg a tellement été brandi par toutes les générations précédentes que ça ne m'inspire pas.* » [...]

Choisir l'anglais ne signifie pas renier sa sensibilité et sa culture françaises pour autant. Jouer avec les mots dans une autre langue peut même créer un nouvel idiome qui laisse émerger des sonorités différentes : « *La musique des mots, c'est celle de mon propre langage, je ne fais jamais corriger mes fautes* », explique Federico Pellegrini, de *French Cowboy*, un doyen du mouvement. « *La poésie passe plus par la mélodie et les sons que par les sens.* » Ce rapport exploratoire à une langue étrangère qu'on veut manipuler est tout aussi important pour Howard Hugues : « *On utilise des mots comme des accords. En les décortiquant avec plus d'attention que ne le ferait un Américain, on crée une langue un peu bâtarde. Ça fait plaisir que ce mode d'expression venant des États-Unis, qui nous a longtemps envahis, retourne là-bas, un peu transformé.* » [...]

« *Les États-Unis, c'est notre Amérique rêvée, les plaines, les Grands Lacs, Chicago, le Michigan...* » : Alex, de *The Delano Orchestra*, revendique ses origines auvergnates et le côté « terrien » de sa musique : « *Nos chansons sont davantage imprégnées des lacs et des volcans qui nous entourent, avec un côté un peu sombre. Il y a une culture du lieu dans ce qu'on écrit. Je ne ferais pas la même musique si j'étais parisien.* » [...]

Chanter en anglais, c'est aussi privilégier la musique au détriment du texte. Le chanteur Vincent Delerm ne s'est pourtant jamais aventuré du côté de la

langue de Shakespeare. Pour lui, le français permet de toucher les gens plus facilement et plus rapidement. « *Au-delà de la musique, il y a un aspect humain. Notre langue crée un rapport direct à l'interprète. Mais si l'on veut être écouté d'abord pour sa musique, mieux vaut chanter en anglais, car le texte ne tue pas la mélodie.* » Toujours selon Delerm, l'anglais permet aussi d'utiliser des formes ou des thèmes qui ne passeraient pas en français. « *Le minimalisme ne pose pas de problèmes en anglais. Parler des champs, des bois, des animaux, comme* Cocoon, *est un terrain totalement miné chez nous... En français, pour couper court à la mièvrerie, on doit s'appuyer sur des choses plus dures, moins bucoliques. Et puis, c'est lié à l'imaginaire américain, dans leur chanson* Paper Boat, Cocoon chante : *"We'll need wood, and we'll need stones, for a brand new house."* » Prendre du bois et des cailloux pour construire sa maison, ça passe mieux si c'est situé dans l'Oklahoma qu'à Besançon !

Marie-Hélène CHABERT, *Télérama* n° 3043, 10 mai 2008

1. Serge Gainsbourg, Jacques Brel, Georges Brassens, Léo Ferré : principaux chanteurs-poètes de langue française des années 60 à 80

1. Quel est l'objectif de cet article sur les groupes français qui chantent en anglais ? *1,5 point*

❒ Analyser les motivations individuelles de quelques groupes déjà connus.

❒ Expliquer un phénomène de mode qui s'est étendu de Paris à la province.

❒ Développer une conséquence du contexte économique de l'industrie musicale.

2. Expliquez la déclaration du chanteur : « *J'ai biberonné à cette culture musicale* ». *1 point*

....

3. Que signifie le choix de l'anglais pour ces groupes ? *1 point*

❒ La volonté d'affirmer leur indépendance.

❒ Le renoncement au succès en France.

❒ Le respect des attentes des distributeurs.

4. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *3 points*

	Vrai	Faux
a. Les chanteurs interrogés ont un rapport profondément musical à la langue anglaise. Justification :		
b. Le chanteur de *French Cowboy* estime qu'il faut faire l'effort de bien maîtriser l'anglais pour être crédible. Justification :		

5. Que représentent les États-Unis pour les groupes français qui chantent en anglais ? *1,5 point*

❒ Une mythologie de l'espace et de la vie sauvage.

❒ Un retour aux sources du rock et de la pop.

❒ Un modèle d'optimisme et de professionnalisme.

6. Qu'y a-t-il de paradoxal dans la position du chanteur de *The Delano Orchestra* ? *1,5 point*

....

....

7. Selon Vincent Delerm, quels peuvent être les deux avantages de l'anglais pour des chanteurs français ? *2 points*

a. ....

b. ....

8. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *1,5 point*

	Vrai	Faux
La chanson française à texte craint par-dessus tout le ridicule. Justification :		

EXERCICE 3 — 12 POINTS

Comprendre un texte argumentatif

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en complétant l'information demandée.

Littérature : l'INFLATION éditoriale

Chacun, dès la fin du mois d'août, s'accorde à le dire. L'éditeur qui montre ses collègues du doigt, le libraire encombré de piles d'ouvrages qu'il ne sait où poser, le lecteur indécis devant tant de choix, et l'auteur inquiet que dans ce déluge son propre ouvrage arrive à sortir du lot. Tout le monde est d'accord, et cependant, les années passent sans qu'aucun changement ne se dessine, l'inflation de l'édition littéraire

est bien ancrée dans le paysage français. Le phénomène a débuté à la fin des années 80. En 1994, on atteignait déjà 364 nouveaux romans édités à la traditionnelle rentrée littéraire de septembre. [...] Depuis 2004 on stabilise à un niveau excessivement élevé : 663 en 2005, 683 cette année.

Pas d'ostracisme[1]

Dans cette fuite en avant, personne n'est laissé de côté : les romans étrangers sont passés de 147 en 1994 à 208 aujourd'hui.
Quant aux premiers romans, ils tournent autour de la centaine. [...]
Que se passe-t-il donc ? Une fringale[2] extraordinaire des Français pour la littérature ? Hélas non, les très légères hausses de vente sont bien loin d'être proportionnelles à l'augmentation des éditions. Un besoin irrésistible d'œuvres littéraires pouvant être ensuite adaptés sur grand et petit écrans ? Certes, c'est du moins un des objectifs visés par les éditeurs, mais cela ne justifie pas de telles publications dont la majorité ne dépasse pas le millier d'exemplaires vendus.

Un phénomène français ?

Nos voisins européens ne connaissent pas un tel phénomène. Il est vrai que la rentrée littéraire est proprement française et très liée aux prix qui sont décernés à la même époque. [...]
Alors pourquoi cette exception française qui n'est pas des plus réjouissantes puisque la qualité ne vient pas expliquer la quantité ?

La faute aux petits éditeurs ?

Difficile en fait de ne pas se tourner vers l'édition pour comprendre quelque chose au phénomène. Mais là aussi, difficile d'avoir des explications, tant on aime peu parler publiquement de ces choses dans ce milieu.
Pour les uns, ce qui est en cause, c'est le nombre important d'éditeurs en France et la course effrénée qu'ils se livrent pour tenter de décrocher le gros lot, celui qui emportera les prix et les gros tirages et sortira leur maison de l'ombre.



L'argument ne tient pas pour au moins deux raisons. La première est que le produit certes commercial qu'est un livre gagne tout à être traité artisanalement. Il l'est par le lecteur, et l'auteur a besoin d'un rapport direct et franc avec son éditeur. Cela existe également outre-Atlantique, mais la dominante est un peu semblable à ce que connaît l'industrie cinématographique : c'est le producteur qui choisit le scénario et le metteur en scène pour le tourner, pas le réalisateur qui cherche les partenaires pour tourner son œuvre comme c'est encore le cas le plus souvent en France. Le second argument est que les petites maisons d'édition servent de cobayes aux grandes. C'est elles qui prennent le risque d'un nouvel auteur peu conventionnel (en art, il vaut mieux, non ?), essuient les plâtres[3] avant que les grands ne les rachètent.

L'édition en cause

Pour d'autres, le poids de maisons historiques comme Gallimard et le Seuil serait responsable du phénomène. Parce qu'elles écrasent les petits et s'attribuent les prix les plus importants, ceux qui permettent de dépasser les cent mille exemplaires vendus. Parce qu'elles sont capitalistiquement de taille moyenne et n'auraient pas la force d'organiser un marché plus intelligiblement concurrentiel.
Et si, tout simplement, l'inflation s'expliquait, outre l'écrasement bien français des dates, par la peur des éditeurs de rater les perles rares ? Mais là, on rentre dans le roman...

Jacques MUCCHIELLI, *Pour*, n° 114, octobre 2006

1. ostracisme : exclusion d'une personne ou d'un groupe par une communauté
2. fringale : grosse faim
3. essuyer les plâtres : être le premier (et le seul) à subir les conséquences désagréables d'une situation

1. Quel est le ton des trois premières lignes de cet article ? *1,5 point*

❒ Moqueur.

❒ Polémique.

❒ Moralisateur.

2. Comment comprenez-vous la remarque « personne n'est laissé de côté » ? *1 point*

❒ L'auteur feint de présenter les éditeurs comme généreux.

❒ L'auteur feint de présenter les éditeurs comme curieux.

❒ L'auteur feint de présenter les éditeurs comme ambitieux.

3. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *4,5 points*

	Vrai	Faux
a. L'agenda resserré des jurys littéraires explique cette singularité nationale. Justification :		
b. Le problème réside dans la médiocrité des nouvelles parutions. Justification :		
c. Il y a un tabou de la situation éditoriale parmi les professionnels. Justification :		

4. Quelle est la cause de l'inflation de livres, selon certains éditeurs ? *1 point*

❒ Les nouvelles pratiques de lecture.

❒ La guerre commerciale entre éditeurs.

❒ La banalisation de l'acte d'écrire.

5. Expliquez le parallèle établi par l'auteur entre l'édition et l'univers du cinéma. *1 point*

....

....

6. Que montre l'auteur à propos des petits éditeurs ? *1 point*

❒ Qu'ils gagnent à se spécialiser pour être visibles.

❒ Qu'ils finissent par attirer les écrivains à succès.

❒ Qu'ils font un travail irremplaçable de découvreurs.

7. **Quel reproche est fait par certains aux grandes maisons d'édition ?** *1 point*

❒ Elles font et défont la mode littéraire.

❒ Elles ont perdu ce qui faisait leur prestige.

❒ Elles ont le monopole des tirages records.

8. **Expliquez la conclusion de l'auteur : « Mais là, on rentre dans le roman... ».** *1 point*

....

....

....

EXERCICE 4 — 12 POINTS

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en complétant l'information demandée.

NOTRE COMBAT

Depuis vingt ans, *Le Monde diplomatique* annonce la formation du cyclone économique qui, aujourd'hui, dévaste les salles de rédaction et dépeuple les kiosques. L'analyse des causes ne prémunissant[1] pas contre les effets, notre journal éprouve lui aussi les conséquences des intempéries. Moins que d'autres titres, et d'une manière différente : ni sa survie ni son indépendance ne sont en cause, mais les moyens manquent à son développement. Pour éclairer l'avenir, prendre toute sa part à la bataille d'idées, transmettre enfin à de nouveaux lecteurs notre manière de voir et de déchiffrer le monde, nous faisons appel à vous.

Après le textile, la sidérurgie, l'automobile... la presse. [...] Depuis quelques années, l'industrie de presse décline. Le journalisme, lui, souffre depuis beaucoup plus longtemps. Les contenus rédactionnels étaient-ils en effet mirobolants[2] il y a vingt ans ? [...]

En ce moment, nombre de directeurs de presse font front commun devant l'orage et implorent le secours financier de celle qu'en d'autres circonstances ils nomment avec dédain la « *mamma* étatique ». *Le Monde diplomatique*, qui leur souhaite bonne chance, n'oublie pas la part qu'ils ont prise dans leur infortune présente. Mais, pour continuer à défendre une conception du journalisme différente de la leur, c'est d'abord à ses lecteurs qu'il fait appel.

Si les tourments des médias indiffèrent une large fraction de l'opinion, c'est pour partie qu'elle a compris une chose : la mise en avant de la « liberté d'expression » sert souvent de paravent[3] aux intérêts des propriétaires de moyens de communication. *« Cela fait plusieurs décennies,* estime le cofondateur du site dissident "counterpunch.com" Alexander Cockburn, *que les journaux dominants ont plutôt fait obstruction ou saboté les efforts*

destinés à améliorer notre situation sociale et politique. » Les enquêtes et reportages diligentés[4] par la presse, de plus en plus rares, permettent surtout de préserver la fiction d'un journalisme d'investigation pendant que prolifèrent dans d'autres pages faits divers, portraits, rubriques de consommation, de météorologie, de sport, copinages littéraires. Sans oublier le simple copier-coller de dépêches d'agences par des salariés en voie de déqualification rapide.

« *Imaginez*, lance l'universitaire américain Robert McChesney, *que le gouvernement prenne un décret exigeant une réduction brutale de la place accordée aux affaires internationales dans la presse, qu'il impose la fermeture des bureaux de correspondants locaux, ou la réduction sévère de leurs effectifs et de leurs budgets. Imaginez que le chef de l'État donne l'ordre aux médias de concentrer leur attention sur les célébrités et les broutilles*[5] *plutôt que d'enquêter sur les scandales associés au pouvoir exécutif. Dans une telle hypothèse, les professeurs de journalisme auraient déclenché des grèves de la faim, des universités entières auraient fermé à cause des protestations. Pourtant, quand ce sont des intérêts privés en position de quasi-monopole qui décident à peu près la même chose, on n'enregistre pas de réaction notable.* »

McChesney prolonge son exercice d'écologie mentale en posant la question suivante : puisque la démocratie est sans cesse invoquée, quand avons-nous au juste collectivement décidé – à quelle occasion ? lors de quel scrutin majeur ? – qu'une poignée de très grandes entreprises, financées par de la vente de publicité et prioritairement soucieuses de dégager un profit maximum, seraient les principaux artisans de notre information ? [...]

Tout le mal actuel, entend-on souvent, viendrait de ce pelé, de ce galeux[6] d'Internet. Mais la Toile n'a pas décimé le journalisme ; il chancelait depuis longtemps sous le poids des restructurations, du marketing rédactionnel, du mépris des catégories populaires, de l'emprise des milliardaires et des publicitaires. [...] S'il faut vraiment « sauver la presse », l'argent public gagnerait à être réservé à ceux qui accomplissent une mission d'information fiable et indépendante.

Serge HALIMI, *Le Monde diplomatique*, octobre 2009

1. prémunir : garantir par des précautions
2. mirobolant : magnifique mais irréaliste
3. servir de paravent : servir d'excuse
4. diligenté : qui accomplit quelque chose avec empressement, trop rapidement
5. broutille : fait sans importance
6. galeux : qui a la gale (maladie de peau qui provoque des démangeaisons)

1. D'après l'auteur, la crise que traverse la presse française est surtout liée... *1 point*

❒ à une perte de confiance des lecteurs.

❒ à un manque de diversification de l'information.

❒ à une mauvaise conjoncture financière.

2. Qu'est-ce qui motive cet article ? *1 point*

❒ La faillite prévisible du *Monde diplomatique*.

❒ Le besoin de fonds pour la croissance du *Monde diplomatique*.

❒ Le projet de rachat du *Monde diplomatique*.

3. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *3 points*

	Vrai	Faux
a. Devant cette crise, les organes de presse se montrent solidaires. Justification :		
b. Le *Monde diplomatique* estime du devoir de l'État de venir en aide à la presse. Justification :		

4. Pourquoi, d'après Serge Halimi, les lecteurs ne se sentent-ils pas concernés par les problèmes de la presse française ? *1 point*

....

....

5. Donnez deux exemples de dérives des médias dénoncés par l'auteur. *2 points*

a. ....

b. ....

6. Qu'y a-t-il d'étonnant, d'après Robert McChesney, dans ce manque de réaction ? *1 point*

....

....

7. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *1,5 point*

	Vrai	Faux
Pour Serge Halimi, on fait erreur en accusant Internet d'être responsable de la crise actuelle. Justification :		

8. Quel est le ton de cet article ? *1,5 point*

❒ Polémique.

❒ Ironique.

❒ Sceptique.

AUTOÉVALUATION

	Oui, le plus souvent sans trop me tromper	Oui, mais cela me prend encore beaucoup de temps	Non, pas encore
Je suis assez informé des grandes questions contemporaines pour ne pas paniquer devant un article dont le contenu peut être culturel, sociologique, psychologique, etc.			
J'ai le réflexe d'exploiter les informations les plus visibles pour guider ma lecture (rubrique, titres, chapeau, intertitres, auteur).			
Je peux, si le chapeau le permet, retrouver les idées principales développées dans le texte et anticiper sur un plan possible de l'article.			
Je sais repérer les différents paragraphes d'un texte et en définir l'idée principale.			
Je comprends et peux expliciter la structure d'un texte en repérant les articulateurs du discours.			
Je peux m'appuyer sur le contexte pour percevoir un changement de ton et l'expliquer.			
Je sais reformuler sans les déformer des idées qui ne sont pas les miennes.			
Je sais synthétiser (plusieurs exemples, plusieurs arguments, plusieurs citations.)			
Je sais expliciter les sous-entendus logiques.			
Je sais distinguer l'opinion de l'auteur de celles qu'il ne partage pas, lorsqu'il fait des citations.			

N'oubliez pas de lire en français ! Voici quelques liens vers des sites francophones d'actualité :

- http://www.lemonde.fr/
- http://www.lefigaro.fr/
- http://www.liberation.fr/
- http://www.lexpress.fr/
- http://tempsreel.nouvelobs.com/index.html
- http://www.lepoint.fr/
- http://www.letemps.ch/
- http://www.tdg.ch/ (Tribune de Genève)
- http://www.lalibre.be/
- http://www.lesoir.be/
- http://www.ledevoir.com/
- http://www.la-croix.com/

PRODUCTION ÉCRITE

Descripteur global

✓ Peut écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses.

Essais et rapports

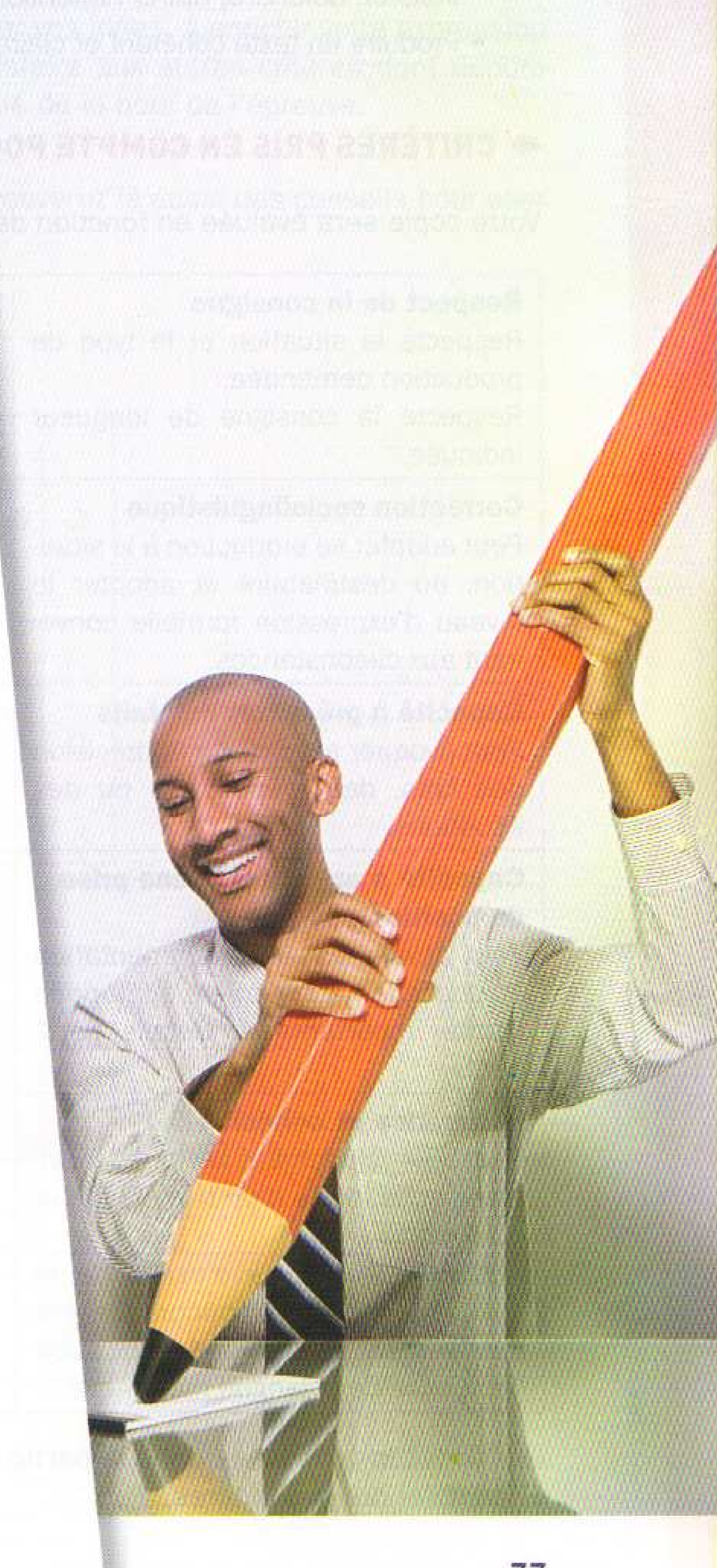
✓ Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer.

✓ Peut évaluer des idées différentes ou des solutions à un problème. (B2+)

✓ Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options. (B2)

Correspondance

✓ Peut écrire des lettres exprimant différents degrés d'émotion, souligner ce qui est important pour lui/elle dans un événement ou une expérience et faire des commentaires sur les nouvelles et les points de vue du correspondant.



pour vous **aider**

➡ NATURE DE L'ÉPREUVE ET SAVOIR-FAIRE REQUIS

	Durée	Note sur
Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique, etc.) d'environ 250 mots.	1 heure	/ 25 points

- Faire preuve d'une assez bonne maîtrise du code sociolinguistique à l'écrit,
- Présenter des faits, un contexte, une situation,
- Formuler clairement des idées et arguments,
- Exposer des exemples pour illustrer idées et arguments,
- Mettre en œuvre les fonctions de la langue adaptées à la situation : protester, nuancer, insister, défendre, attirer l'attention…,
- Produire un texte cohérent et clairement mis en page et structuré.

➡ CRITÈRES PRIS EN COMPTE POUR L'ÉVALUATION

Votre copie sera évaluée en fonction des critères suivants :

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0,5	1	1,5	2				
Correction sociolinguistique Peut adapter sa production à la situation, au destinataire et adopter le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances.	0	0,5	1	1,5	2				
Capacité à présenter des faits Peut évoquer avec clarté et précision des faits, des évènements ou des situations.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3		
Capacité à argumenter une prise de position Peut développer une argumentation en soulignant de manière appropriée points importants et détails pertinents.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3		
Cohérence et cohésion Peut relier clairement les idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte mais peut subir l'influence de la langue maternelle.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4

Les activités proposées dans la partie *Pour vous entraîner* vous aideront à mieux appréhender et comprendre ces critères.

Les activités 1, 2, 3, 8 et 9 attireront votre attention sur l'importance de bien analyser la consigne pour que votre production respecte le cadre défini et évalué dans le critère « Respect de la consigne ».

La « correction sociolinguistique » sera plus particulièrement travaillée dans les activités 4, 6, 7, 8, 18 et 19.

Les sujets du DELF B2 vous inviteront à « argumenter une prise de position » (activités 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 25) ; la partie « savoir argumenter » de cet ouvrage, que vous trouverez en Production orale pages 106 à 119, doit vous aider à améliorer votre habileté à « présenter des faits ».

Enfin, votre production devra se présenter « sous la forme d'un texte fluide et cohérent ». Dans le critère « Cohérence et cohésion », on évaluera votre capacité à organiser votre argumentation dans un plan logique (activités 12 et 16), en utilisant efficacement les connecteurs logiques (activités 14 et 15) et une mise en page facilitant la lecture (activités 3 et 11), sans oublier la ponctuation (activité 17).

Les activités 20 à 25 vous entraîneront enfin à reformuler vos idées, à enrichir votre expression et à varier les structures de vos phrases, afin de satisfaire aux autres critères dont tiendra compte le correcteur, qui comptent pour près de la moitié de la note de l'épreuve.

Prenez le temps de bien exploiter les corrigés : vous y trouverez là aussi des conseils pour aller plus loin.

COMPÉTENCE LEXICALE

Étendue du vocabulaire Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0,5	1	1,5	2
Maîtrise du vocabulaire Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	0	0,5	1	1,5	2
Maîtrise de l'orthographe	0	0,5	1		

COMPÉTENCE GRAMMATICALE

Choix des formes A un bon contrôle morphosyntaxique. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Degré d'élaboration des phrases Peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0,5	1	1,5	2				

pour vous **entraîner**

1 Analyser le sujet

→ Lire la consigne : identifier la situation de communication

L'analyse précise de la consigne vous permet d'identifier clairement la situation de communication propre à chaque sujet :
– le statut du rédacteur (individuel ou collectif) : écrivez-vous en votre nom propre ou êtes-vous placé dans le rôle d'un représentant d'un groupe ?
– le statut du destinataire (fonction de la personne, type de revue ou de journal, etc.) ;
– le type de texte attendu : article critique (sur un fait de société : réaction face à un projet de loi, pour contribuer à un débat...), participation à un forum ou à un courrier des lecteurs, lettre formelle (de réclamation, de motivation, de protestation, de négociation, etc.), rapport pour un supérieur dans le cadre professionnel, pour un professeur, une association, etc.

Activité 1 : Voici trois sujets-type. Répondez aux trois questions pour chacun des sujets.

Sujet A

Vers l'éco-étiquetage ?

C'est tendance ! Il va falloir vous y faire : les produits que vous achetez régulièrement vont bientôt faire l'objet d'un double étiquetage, faisant figurer non seulement le prix mais également l'incontournable « bilan CO_2 ». Le bilan CO_2 couvre la totalité du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières jusqu'à sa destruction.

www.onparledevotrevie.com

En tant que consommateur, vous trouvez que les informations données sur les emballages des produits sont déjà trop nombreuses, et parfois même culpabilisantes. Vous réagissez sur le forum des lecteurs en exprimant vos sentiments et en précisant les raisons de vos doutes.
250 mots minimum

Qui écrit ? ....

Pour qui ? ....

Type de texte attendu ? ....

Sujet B

Vous travaillez dans une entreprise francophone et vous partagez votre espace de travail avec d'autres employés. Au nom de vos collègues, vous écrivez une lettre à la responsable des ressources humaines, dans laquelle vous exposez les problèmes que cela pose et demandez un aménagement des locaux.
250 mots minimum

Qui écrit ? ....

Pour qui ? ....

Type de texte attendu ? ....

Sujet C

Entreprise : GLACES SERVICE

L'offre d'emploi :



Entreprise saisonnière de vente de glaces recrute pour cet été des vendeurs sur les départements du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.
Salaire motivant.
INFORMATIONS SUR www.bretagne-job.com

Envoyez votre lettre de motivation à :
M. Bertrand, Glaces Service,
Service du recrutement des saisonniers,
77 rue des ducs de Bretagne,
35 000 Rennes

Vous avez décidé de passer l'été en France pour perfectionner votre niveau de français. Vous répondez à cette annonce pour obtenir un petit emploi pour cet été. Dans votre lettre de candidature, vous insistez sur votre motivation et sur les qualités qui font de vous le candidat idéal.
250 mots minimum

Qui écrit ? ....

Pour qui ? ....

Type de texte attendu ? ....

→ Pour quelles raisons et avec quel objectif ?

Activité 2 : Pour les sujets **A**, **B** et **C** de l'activité 1 page 80, précisez maintenant pour quelles raisons et dans quel but vous êtes supposé écrire.

Sujet A

J'écris **parce que** ....

J'écris **pour** ....

Sujet B

J'écris **parce que** ....

J'écris **pour** ....

Sujet C

J'écris **parce que** ....

J'écris **pour** ....

On peut écrire **parce que** :
- on a lu une petite annonce ;
- on a participé à une réunion ;
- on a été informé d'un projet ;
- on a été sollicité ;
- on veut spontanément se faire connaître pour proposer ses services, etc.

On peut écrire **pour** :
- faire partager un sentiment (révolte, colère, incompréhension...) et un point de vue ;
- participer à un débat dont le sujet nous concerne ;
- exprimer une conviction ;
- faire une demande officielle ;
- faire une proposition alternative ;
- chercher à convaincre quelqu'un de renoncer à un projet...

Relevez les **mots-clés de la consigne** et faites bien attention à la signification des verbes.

2 Concevoir une lettre formelle

Une **lettre formelle** se reconnaît dès le premier coup d'œil. Ce type d'écrit répond à des **contraintes spécifiques de mise en page** : ces codes, assez figés, doivent être respectés scrupuleusement pour retenir l'attention du destinataire.

→ Respecter la mise en page

Activité 3 : Sur une feuille à part, disposez ces six éléments en respectant l'emplacement qu'ils doivent occuper sur une lettre.

A.
Prénom NOM
Adresse
Téléphone
Adresse électronique

B.
Coordonnées du destinataire
(= prénom, nom, service / département de la société dans laquelle il travaille)

C.
Lieu
Date

D.
Objet : ...

E.
Madame / monsieur,

F.
Signature

→ Choisir la formule d'appel

Activité 4

a. Attribuez à chaque expression le destinataire qui convient. Attention, il y a une proposition de trop.

Pour écrire à...

1. Sophie Pierron, directrice de l'école de vos enfants.
2. Sophie Pierron, votre interlocutrice chez Primatech (fournisseur de votre entreprise)
3. Sophie Pierron, une amie d'enfance que vous n'avez pas vue depuis des années.
4. Sophie Pierron, votre conseillère bancaire.

A. *Madame,*
B. *Chère collègue,*
C. *Chère Sophie,*
D. *Madame la Directrice,*
E. *Madame Pierron,*

1	2	3	4

b. Quelle formule choisiriez-vous pour les lettres à rédiger des sujets **B** et **C** de l'activité 1 page 80 ?

Sujet **B** : ....

Sujet **C** : ....

→ Adapter le commencement de la lettre à son but

Activité 5 : Attribuez à chacun de ces débuts de lettres, le type de lettre auquel il correspond.

1. *Permettez-moi de solliciter auprès de vos services un délai supplémentaire pour le paiement de la taxe d'habitation dont l'échéance est prévue à la date du 15 avril prochain. En effet,...*
2. *C'est avec un grand intérêt que j'ai lu votre offre d'emploi dans le journal...*
3. *Professionnel des achats depuis plus de cinq ans, j'ai occupé successivement les fonctions d'acheteur puis de responsable des achats.*
4. *Je vous ai acheté le 15 décembre 2010 un écran plat de la marque... Depuis quelques jours, j'ai constaté des problèmes techniques. En effet,*
5. *Je vous fais part, par la présente lettre, de mon changement d'adresse. En conséquence,...*
6. *Permettez-moi de solliciter, à titre exceptionnel, l'exonération du paiement de la contravention SNCF dont vous trouverez la copie ci-joint.*
7. *Par la présente, je souhaiterais vous informer qu'après réception et examen de votre facture du 15 avril, j'ai constaté une erreur concernant...*
8. *Faisant suite à votre demande, je vous transmets, sous ce pli, les coordonnées bancaires de notre entreprise.*

A. Lettre de candidature
B. Lettre de réclamation
C. Lettre de négociation
D. Lettre d'information

1	2	3	4	5	6	7	8

→ Conclure la lettre et choisir la formule de politesse finale

Activité 6

a. Choisissez la phrase de conclusion appropriée à chacun de ces types de lettres.

1. Dans l'attente de vous rencontrer lors d'un entretien, je reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.
2. En espérant vous avoir apporté les renseignements demandés,...
3. Dans l'attente d'une solution que j'espère rapide,...
4. En vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez bien prêter à cette demande,...

A. Lettre de candidature
B. Lettre de réclamation
C. Lettre de négociation
D. Lettre d'information

1	2	3	4

b. Choisissez la formule de politesse finale qui convient le mieux aux destinataires. Attention, plusieurs réponses sont possibles.

1. Sophie Pierron, directrice de l'école de vos enfants.
2. Sophie Pierron, votre interlocutrice chez Primatech (fournisseur de votre entreprise).
3. Sophie Pierron, votre amie d'enfance.
4. Sophie Pierron, votre conseillère bancaire.

A. Cordialement,
B. Veuillez agréer, madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.
C. Bien à toi,
D. Bien à vous,
E. Amitiés,
F. Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

1	2	3	4

Activité 7 : Pour les sujets **B** et **C** de l'activité 1 page 80, rédigez maintenant une phrase de conclusion et choisissez votre formule de politesse finale.

Sujet **B** : ....

....

....

Sujet **C** : ....

....

....

Ne signez pas de votre vrai nom, car votre copie doit rester anonyme. Mais ne vous sentez pas obligé(e) d'inventer un nom français.

→ Impliquer le destinataire

Vous pouvez cibler plus particulièrement certains de vos arguments en fonction du statut et de la fonction de votre destinataire.

Activité 8 : Quels arguments pourraient être pertinents pour convaincre les destinataires suivants ?

Destinataire	Arguments
Député-maire	....
Supérieur hiérarchique	....
Société de services	*Exemple : Engagement figurant sur un prospectus publicitaire*

3 S'adapter à la situation et au destinataire

→ Identifier le ou les destinataires

Activité 9 : Comparez les trois consignes. Quelles différences y a-t-il entre ces 3 situations de communication écrite ?

	Situation n° 1	Situation n° 2	Situation n° 3
	... Vous adressez au « courrier des lecteurs » du journal un texte dans lequel vous exposez...	*... Vous décidez d'intervenir dans ce forum pour exprimer...*	*... Vous décidez de rédiger un article pour le journal local...*
Forme du texte à rédiger	....	....	....
Destinataire	....	....	....

→ Trouver la bonne entrée en matière

Activité 10 : Après avoir vérifié vos hypothèses dans le corrigé de l'activité 9, associez à chacune des situations un début adéquat.

	Situation n° 1	Situation n° 2	Situation n° 3
Pas de formule d'appel (= on entre dans le vif du sujet)			
*Lina Orsoni, qui affirme que… (*Le Monde *du 10 mai), n'a sans doute pas remarqué…*			
Mesdames, messieurs les journalistes,			
Je partage l'opinion du « Courrier » de Paul Levêque du 19 avril lorsqu'il affirme que…			
*Je réagis aux propos de Judith Fontainer (*Le Monde *du 10 mai), qui prétend…*			
Monsieur le responsable éditorial,			

→ Faire correctement référence à la consigne

Activité 11

a. Quelles remarques pouvez-vous faire à propos de ces deux phrases d'introduction ?

« Je vous écris pour participer au débat et donner mon opinion pour ou contre. »

« Je me permets de rédiger une lettre avec mon opinion quant à ce thème. »

....

....

b. Observez maintenant ces trois autres phrases d'introduction. Faites des propositions pour les améliorer.

1. « *Je m'appelle Gérard Lefloch, j'habite à Lannion et je veux expliquer mon point de vue sur votre sujet.* »

Propositions d'amélioration :

....

....

2. « *Je vous écris pour répondre à votre question posée le mois dernier.* »

Propositions d'amélioration :

....

....

3. « *J'ai trouvé très intéressant votre article d'avant-hier.* »

Propositions d'amélioration :

....

....

Pour conclure, vous pouvez utiliser des formules du type :

– *Je vous remercie pour votre attention et j'espère que cette contribution pourra aider à faire avancer le débat.*

– *En espérant que vous jugerez ma contribution digne d'être publiée, veuillez agréer...*

4 Assurer la cohésion de son discours

Votre production, dans son ensemble, doit être **cohérente**, c'est-à-dire que non seulement les idées doivent progresser selon un plan choisi, mais les relations entre les faits doivent être pertinentes et logiques. Les informations et arguments ne doivent pas être contradictoires.

La **cohésion** concerne plus spécifiquement **les relations entre les phrases**.

Le correcteur vérifiera si, d'un point de vue linguistique, les enchaînements sont bien réalisés, si la **ponctuation** et la mise en page sont adéquates, si les connecteurs sont bien choisis. L'utilisation des temps verbaux pourra également être observée, soyez attentifs au bon emploi des temps.

Soignez la **mise en page** de votre production : **faites des paragraphes visibles au premier coup d'œil.** Un paragraphe commence par un alinéa. On change de ligne en fin de paragraphe et on laisse deux centimètres à gauche en début de ligne avant de commencer la première phrase d'un nouveau paragraphe.

→ Comprendre l'utilité des paragraphes

Dans les activités 12 à 16 vous allez observer des productions écrites de candidats ayant répondu au sujet suivant :

Vous écrivez au maire de votre ville pour vous indigner du manque de propreté dans les rues. Au nom de l'association « Ville propre » dont vous êtes membre, vous lui signifiez votre indignation et vous lui faites des propositions. (250 mots minimum)

Activité 12 : La copie suivante ne comporte pas de paragraphes, bien que les idées soient développées et enchaînées de manière cohérente. Placez une barre oblique (/) aux endroits qui vous semblent imposer logiquement un retour à la ligne. Justifiez vos choix.

Madame le maire,

Je me permets de vous écrire au nom de l'association « Ville propre », dont j'ai l'honneur d'être la présidente depuis deux mois, pour attirer votre attention sur la gestion des déchets à *** ; sans doute êtes-vous trop prise par les autres affaires de la municipalité pour pouvoir vous rendre compte du manque de propreté dans les rues de notre très chère ville. Chacun se rappelle le temps où la population *** pouvait se promener dans les lieux publics et admirer le paysage sans être dérangée par la vue des montagnes de sacs poubelle qui aujourd'hui couvrent certains trottoirs. Les enfants en bas âge qui grandissent aujourd'hui dans notre cité sont susceptibles d'attraper des maladies transmises par les ordures que répandent les chiens en crevant les sacs, même soigneusement fermés par les riverains. La ville sent trop souvent mauvais et les fleurs elles-mêmes semblent souffrir de cette pollution. Nous pensons que la situation est déjà grave, mais nous craignons aussi qu'elle ne s'aggrave encore si l'on ne décide pas de faire des efforts importants pour sensibiliser la population à l'intérêt que présente le tri sélectif pour la protection de l'environnement, elle-même liée à la qualité de vie. Nous avons étudié le problème et nous avons conclu que la principale cause de ce manque de propreté est le manque de poubelles publiques d'une part, et le trop petit nombre de jours de ramassage des poubelles d'autre part. Même si la population veut coopérer, il n'y a pas assez de poubelles. On serait très naïf si on croyait que les poubelles pouvaient résoudre totalement le problème, mais ce serait un premier pas indispensable pour notre ville. Nous avons imaginé une solution plus durable que nous voudrions vous soumettre, si vous voulez bien nous accorder un entretien. Nous sommes confiants dans la réactivité de votre équipe municipale, et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, madame le maire, à l'expression de notre respectueuse considération.

→ Organiser l'enchaînement des paragraphes

Activité 13 : Les paragraphes de la copie suivante s'enchaînent mal : rétablissez leur ordre logique en proposant une autre organisation. Justifiez vos choix.

Monsieur le maire,

Au nom de l'association "Ville propre" dont je suis le secrétaire général, je me permets de vous écrire afin de vous faire part de mon indignation quant au manque de propreté dans nos chères rues, et afin de vous proposer certaines pistes pouvant enrayer ce mal qui est en train de miner à petit feu la vie de la population.

Vous n'êtes pas sans savoir que la beauté, la santé et la fierté d'une ville dépendent indubitablement de sa propreté.

C'est elle qui donne aussi de la vigueur économique et financière à la ville dans la mesure où elle cimente, d'abord, la relation entre les citadins et leur ville ; d'ailleurs, elle permet de retenir dans le cadre urbain des diplômés qui pourraient, sinon, être tentés d'aller s'installer à la campagne, où ils s'adonneraient à une activité physique à laquelle ils auraient toutes les peines du monde à s'habituer.

Et enfin, elle suscite l'envie de certains étrangers d'y venir dans le cadre du tourisme ou pour se lancer dans des investissements.

Il n'est pas inutile, il me semble, de vous rappeler, monsieur le maire, que les déchets qui traînent dans les rues ne font qu'aggraver la santé, déjà fragile, de la population : non seulement ils dégagent des odeurs nauséabondes mais ils sont aussi à l'origine de certaines maladies contagieuses. Devant ce constat, je trouve qu'il est urgent de procurer au service de la voirie tous les moyens nécessaires pour un ramassage régulier et à des horaires propices de ces ordures. De plus, vous devriez aussi, si possible, créer une police de proximité chargée d'empêcher nos enfants de s'y engouffrer, à la recherche de nourriture, de jeux...

Dans l'attente d'une suite que je souhaite favorable et suivie d'effets, je vous prie de croire, monsieur le maire, à mes sentiments les plus distingués.

→ Rédiger un paragraphe argumentatif

Activité 14 : Vous défendez la thèse que le téléchargement illégal d'œuvres artistiques n'est pas forcément nuisible, et pour cela, vous avez choisi de développer l'idée selon laquelle le téléchargement permet à de jeunes artistes de se faire connaître. Développez cette idée en cinq à dix lignes manuscrites, et illustrez-la d'un exemple précis.

....

....

....

....

....

....

....

....

→ Souligner l'enchaînement des paragraphes à l'aide de connecteurs

Activité 15 : La lettre de l'activité 12 est cohérente mais pourrait comporter plus de connecteurs pour faciliter la lecture. Complétez-la avec les connecteurs adéquats.

Madame le maire,

Je me permets de vous écrire au nom de l'association « Ville propre », dont j'ai l'honneur d'être la présidente depuis deux mois, pour attirer votre attention sur la gestion des déchets à *** ; sans doute êtes-vous trop prise par les autres affaires de la municipalité pour pouvoir vous rendre compte du manque de propreté dans les rues de notre très chère ville. Chacun se rappelle le temps où la population *** pouvait se promener dans les lieux publics et admirer le paysage sans être dérangée par la vue des montagnes de sacs poubelle qui aujourd'hui couvrent certains trottoirs. ....①.......... les enfants en bas âge qui grandissent aujourd'hui dans notre cité sont susceptibles d'attraper des maladies transmises par les ordures que répandent les chiens en crevant les sacs, même soigneusement fermés par les riverains. ....②.......... la ville

sent trop souvent mauvais et les fleurs elles-mêmes semblent souffrir de cette pollution. Nous pensons que la situation est déjà grave, mais nous craignons aussi qu'elle ne s'aggrave encore si l'on ne décide pas de faire des efforts importants pour sensibiliser la population à l'intérêt que présente le tri sélectif pour la protection de l'environnement, elle-même liée à la qualité de vie. Nous avons ....③.......... étudié le problème et nous avons conclu que la principale cause de ce manque de propreté est le manque de poubelles publiques d'une part, et le trop petit nombre de jours de ramassage des poubelles d'autre part. Même si la population veut coopérer, il n'y a pas assez de poubelles. ....④.......... On serait très naïf si on croyait que les poubelles pouvaient résoudre totalement le problème, mais ce serait un premier pas indispensable pour notre ville. Nous avons ....⑤.......... imaginé une solution plus durable que nous voudrions vous soumettre, si vous voulez bien nous accorder un entretien. Nous sommes confiants dans la réactivité de votre équipe municipale, et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, madame le maire, à l'expression de notre respectueuse considération.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....

Attention, il ne s'agit pas de montrer tous les connecteurs que vous connaissez, mais de réfléchir à ceux qui sont indispensables à votre argumentation et à ceux qui peuvent rendre plus fluide la lecture de votre copie.

→ Identifier les liens logiques au sein des paragraphes

Activité 16 : Complétez cette copie avec les connecteurs qui conviennent.

Monsieur,

Je vous écris cette lettre au nom de l'association "Ville propre" .... vous exprimer nos préoccupations sur le problème de manque de propreté dans les rues de la ville.
Nous voudrions vous dire que nous aimons ***. Nous voyons la ville comme une partie de nos vies, ... nous avons du mal à accepter ces déchets que nous trouvons chaque jour dans nos rues.
.... vous avez été élu, vous avez dit que le problème du manque de propreté était prioritaire, que vous travailleriez dur pour faire de la ville un endroit propre pour les citoyens et les générations à venir.
......................, nous ne voyons pas de résultats. La situation reste la même et nous croyons que c'est notre responsabilité d'avoir un rôle plus actif. ...., nous vous envoyons cette lettre .... pour vous exprimer notre indignation, ... pour vous faire des propositions que nous croyons raisonnables, ... lutter contre le problème déjà indiqué.
Dans cette perspective, nous vous invitons à étudier la possibilité d'embaucher plusieurs travailleurs en charge de la propreté de la ville ; l'augmentation du nombre des travailleurs aidera certainement à réduire la quantité de déchets et d'ordures que nous trouvons dans les rues.
Nous savons bien que les coûts associés à cette proposition peuvent être élevés, et que la disponibilité budgétaire n'est pas grande. .... , nous croyons que la création d'un impôt destiné uniquement à régler le problème de la propreté, calculé en fonction du niveau socio-économique des citoyens, pourrait être une bonne alternative. Nous sommes sûrs que les personnes qui aiment vraiment la ville seront d'accord avec nous.
En attendant votre réponse, nous vous prions d'agréer, monsieur, nos sentiments les plus sincères.

→ Penser aux transitions

Activité 17 : Dans la copie suivante, le passage d'une partie à l'autre est un peu abrupt. Un connecteur ne suffirait pas. Quelle phrase pourrait-on insérer entre les deux pour que la lecture soit facilitée, et le raisonnement plus clair ?

Monsieur,

*Tout dabord, je vous remercie de l'aide que vous avez bien voulu apporter à l'université ***. Grâce à vous désormais, nous avons une grande bibliothèque qui compte tous les livres dont nous avions besoin depuis longtemps.*

➔ D'ailleurs, il y a un autre problème dans notre ville : ce sont les déchets...

Phrase de transition à insérer : ....

....

→ Soigner la ponctuation

Activité 18 : Dans les extraits suivants, la ponctuation est maladroite. Corrigez ces phrases.

1. *Je me demande ce qui se passe ?*

....

2. *Les touristes ont disparu, les jeunes sont tristes, les mères de famille sont préoccupées, il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard.*

....

3. *Nous sommes opposés à ce projet, il nous semble injuste.*

....

Les signes de ponctuation ne doivent pas être négligés car ils peuvent servir à :
- mieux faire comprendre le cheminement de votre réflexion, la rendant plus claire ;
- alléger votre style tout en variant la forme.

BILAN

Vous êtes désormais prêt à traiter entièrement les sujets **A**, **B** et **C** !
Chronométrez-vous.
Pour chaque sujet, combien de temps vous a-t-il fallu pour :
- trouver des idées et élaborer un plan ?
- rédiger votre production ?

5 Lexique et grammaire au service de l'argumentation

→ Adapter son style à la situation

Dans les productions écrites du DELF B2, vous vous adressez à des supérieurs hiérarchiques, à des autorités administratives, ou tout simplement à des personnes que vous ne connaissez pas. Dans tous ces cas de figure, vous devez donc employer un **style formel**.

Il faut éviter les mots et expressions familiers (même avec des guillemets !), mais aussi tout ce qui caractérise la langue orale.

Activité 19 : Transformez les expressions suivantes afin de les rendre plus formelles.

1. Merci ! À bientôt !

....

2. C'est vrai que...

....

3. C'est ça que je trouve scandaleux...

....

....

4. Non, je ne pense pas que...

....

5. Alors, tout d'abord...

....

6. C'est pour ça que...

....

7. On voudrait vous présenter un projet sur lequel on travaille depuis un an.

....

....

8. On a développé une proposition qu'on aimerait vous exposer si vous avez le temps.

....

....

→ Atténuer pour rester cordial

Le mécontentement exprimé dans une lettre de réclamation doit lui aussi obéir aux principes du style formel.

Activité 20 : Transformez les phrases suivantes en veillant à rester cordial.

1. Je vous demande de régler immédiatement ce problème.

....

2. Nous avons une tête pour penser, quand même !

....

3. Vous devez intervenir immédiatement.

....

4. J'attends fermement mon remboursement.

....

Pour votre production écrite, veillez à adopter « le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances », quel que soit le sujet, même si le cadre n'est pas celui de la lettre officielle.
Un courrier électronique peut être très familier mais aussi formel : l'important est de « s'adapter à la situation et au destinataire ». Autrement dit, ce n'est pas parce que vous rédigez un courriel que vous devez vous permettre un style relâché ou proche de l'oral, ou encore une approximation dans l'enchaînement des idées. N'utilisez pas les points d'exclamation de manière abusive.

→ Chercher les mots justes

Activité 21 : Améliorez le style en remplaçant les termes passe-partout par des termes plus précis.

Termes passe-partout	Termes plus précis (à choisir en fonction du contexte)
Cela	....
Ces choses	....
Une autre chose	....

Parler	....
Faire	....
Dire	....
Avoir (un problème)	....
Avoir	....
Problème	....
Avoir pour conséquence	....

Au niveau B2, vous devez montrer **l'étendue** de votre vocabulaire. Pour les verbes, n'oubliez pas de mémoriser aussi la construction, afin d'éviter de vous tromper de préposition ou de conjonction.

→ Éviter les répétitions

Activité 22 : Trouvez d'autres termes pour ne pas répéter les mots suivants.

1. *Les jeunes*

....

2. *Les enfants*

....

3. *Les enfants de moins de trois ans*

....

4. *Les gens*

....

5. *Les journaux*

....

6. *La protection*

....

7. *...coûte trop cher*

....

8. *Internet*

....

9. *Fonctionner*

....

10. *Possible*

....

11. *Nécessaire*

....

→ Éviter les confusions d'emplois

Au niveau B2, le correcteur tiendra compte de la **maîtrise** des mots employés. Ne confondez pas les mots de sens proche, ne vous trompez pas parmi les mots de la même famille.

Activité 23 : Voici des exemples d'écrits d'anciens candidats : ils ne sont pas appropriés. Reformulez ces phrases.

1. *Nous ne pouvons pas savoir toutes les nouvelles intéressantes sur tous les sujets.*

....

2. *Il est nécessaire d'accroître la famille pour remédier au vieillissement de la population.*

....

3. *Participez à notre association, donnez-nous vos opinions !*

....

4. *Les conséquences de nos décisions d'aujourd'hui ne seront certaines que dans les décennies imminentes.*

....

5. *Nous avons décidé de prétendre que nous préférons la santé à l'argent.*

....

6. Je vous écris cette lettre pour <u>nommer</u> tous les <u>défauts au sujet du</u> manque de propreté dans les rues.

....

7. Je me permets de vous écrire afin de vous apprendre de <u>petits inconvénients</u> qui auront lieu avec la <u>prochaine</u> installation d'un centre de stockage des déchets radioactifs à proximité immédiate de notre village.

....

8. J'ai <u>l'intention</u> d'indiquer des problèmes qui nous arriveront <u>absolument</u> dans un futur proche.

....

9. Je <u>suggère</u> que l'usine nous apportera des problèmes d'environnement.

....

Le jour de l'examen, soyez vigilant, **méfiez-vous des faux-amis** : sous l'effet du stress, vous risquez de faire des erreurs que vous ne faisiez presque plus. Relisez-vous.
Au niveau B2, on ne vous en voudra pas d'ignorer encore certains mots abstraits ou concrets ; en cas de doute, vous pouvez trouver une **périphrase** (brève définition, plus longue que le mot exact qui vous manque) pour vous faire comprendre du correcteur.
Attention, en aucun cas, vous ne devez introduire dans votre texte des mots pris dans une autre langue, même avec des guillemets.

→ Passer d'un nom à un verbe, d'un verbe à un nom

Activité 24

a. Formulez l'objet de la lettre des sujets **B** et **C** de l'activité 1 pages 80-81.

Sujet **B** : ....

Sujet **C** : ....

b. Reformulez les titres d'articles suivants en les transformant en phrases contenant un verbe conjugué.

1. **Interrogations à l'issue du sommet de Vancouver**.

....

2. FAIBLE PARTICIPATION DES ÉLECTEURS, SELON UN PREMIER BILAN.

....

3. **La loi sur le téléchargement illégal à l'ordre du jour de l'Assemblée.**

....

→ Respecter la syntaxe des pronoms

Activité 25 : Les phrases ci-dessous sont syntaxiquement incorrectes du fait d'un mauvais choix de pronoms. Dans chaque phrase, repérez le problème et corrigez-le.

1. *Pour ma part, on ne doit pas taxer aussi lourdement les conducteurs de 4x4.*

....

2. *La société commence à prendre conscience de cette possible dérive nationaliste. Ils s'inquiètent notamment du projet de loi qui sera débattu le mois prochain à l'Assemblée.*

....

3. *Nous, les marins-pêcheurs, on est décidés à lutter contre la restriction abusive de la pêche de certaines espèces prétendument menacées.*

....

4. *C'est quelque chose à laquelle on ne peut rester insensible.*

....

→ Formuler des questions rhétoriques

Une **question rhétorique** est une fausse question, dans la mesure où l'on n'attend en fait pas de réponse et où l'on suggère fortement la réponse. C'est un outil stylistique pour persuader le lecteur. Il s'agit d'une **proposition interrogative ou interro-négative** directe, qui obéit aux règles habituelles de construction de l'interrogation à l'écrit.

Activité 26 : Reformulez les interrogations suivantes, qui sont syntaxiquement incorrectes.

1. *Continuera la proportion de chômeurs à augmenter sans qu'une politique économique volontariste ne soit menée ?*

....

....

2. *Les défenseurs des droits des handicapés, sommes-nous incapables de nous faire entendre entre deux campagnes électorales ?*

....

....

3. *On devra vraiment attendre d'avoir la preuve de la dangerosité pour la santé d'une substance entrant dans la composition de produits de tous les jours ?*

....

....

4. *C'est sous la pression d'un lobby que l'État déciderait du nombre de doses de vaccins à commander et à stocker ?*

....

....

vers l'épreuve

EXERCICE 1 — 25 POINTS

Voici quelques exemples de sujets correspondant aux types de productions écrites qui peuvent vous être demandés le jour de l'examen.

Vous disposez d'une heure pour analyser le sujet, chercher les idées et les organiser, puis rédiger.
À noter : est compté comme 1 mot une suite de caractères non séparés par un blanc (« *c'est-à-dire* » = 1 mot ; « *j'ai* » = 1 mot).
Dans le décompte des mots, le correcteur ne prendra pas en compte le nom du destinataire, l'adresse, la date et la signature.

SUJET 1

Vous vivez en France et vos enfants se plaignent régulièrement de la qualité des repas pris à la cantine de leur établissement. Vous écrivez une lettre à l'ensemble des parents d'élèves afin de détailler les motifs de mécontentement et de proposer des solutions.
250 mots minimum

SUJET 2

Vous travaillez dans un pays francophone comme employé(e) dans un commerce. Jusqu'ici, votre patron laissait ses employés libres de refuser de travailler le dimanche. Mais il prévoit d'imposer à tous de venir travailler au moins deux dimanches par mois. Au nom de vos collègues, vous lui adressez une lettre pour exprimer votre désaccord et proposer une décision réaliste.
250 mots minimum

SUJET 3

RECHERCHE COLOCATAIRE À LYON

Détail de l'annonce :
Chambre de 2 mètres 50 sur 4. 5e étage sans ascenseur. Vue sur la ville, à 5 min. du métro et bus. Épicerie à proximité. Quartier animé. Cuisine commune spacieuse bien équipée. Nous recherchons de préférence un(e) coloc qui ne serait pas là tous les week-ends.

Plus d'informations sur la colocation :
Loyer maxi par personne : 250 euros
Sexe : homme ou femme
Photos de l'appartement : sur demande


Carine (42 ans)


Céline (35 ans)

Vous devez vous installer à Lyon et n'avez pas encore de logement. Vous envoyez un courriel pour proposer de devenir le nouveau (ou la nouvelle) colocataire. Vous exposez vos motivations et vos qualités.
250 mots minimum

SUJET 4

Retraite : près d'un Français sur deux prêt à travailler après 60 ans

Près d'un Français sur deux serait prêt à envisager un allongement de la durée de cotisation dans le cadre d'une réforme des retraites, mais les Français restent très massivement opposés à une diminution des pensions, selon un sondage Ifop pour *Dimanche Ouest-France*.

www.leparisien.fr, 8 mai 2010

Vous réagissez en envoyant au journal local une proposition d'article. Vous expliquez pourquoi vous êtes contre un retard de l'âge de départ à la retraite, à titre personnel mais aussi en tenant compte des autres enjeux de la question.
250 mots minimum

SUJET 5

Forfait *Futur Telecom*
pour téléphone portable illimité le soir
à partir de 54.90 € /mois (Contrat de 24 mois)

Les points forts

- Appels illimités de 21 h à 8 h
- Prix hors forfait : 0.38 € / min.
- SMS illimités 24/24 vers tous les opérateurs
- Internet et mails illimités

Vous utilisez souvent votre téléphone portable et vous n'êtes pas satisfait de votre actuel opérateur téléphonique. Vous écrivez au service commercial pour mettre fin au contrat et expliquer les raisons de votre déception.
250 mots minimum

AUTOÉVALUATION

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je suis capable de bien analyser le sujet et d'identifier : – le statut du rédacteur ; – le statut du destinataire ; – le type de texte attendu.			
Je suis capable d'identifier l'intention de communication principale du texte à rédiger.			
Je suis capable de trouver des idées et des exemples pour défendre un point de vue.			
Je suis capable d'organiser mes idées et de faire un plan cohérent.			
Je suis capable d'utiliser des connecteurs pour indiquer la progression logique.			
Je suis capable d'adopter une mise en page logique qui facilite la lecture.			
Je suis capable d'adopter un style formel (et de le respecter du début à la fin), dans des situations variées.			
Je suis capable de commencer et de conclure la production de manière adéquate.			
Je suis capable de présenter clairement des faits.			
Je suis capable d'exprimer divers types de sentiments.			
Je suis capable de me montrer convaincant : – en nuançant mes propos ; – en faisant des concessions ; – en imaginant des objections ; – en impliquant mon lecteur.			
Je respecte le nombre de mots attendus.			
Je suis capable de corriger les erreurs de syntaxe et de conjugaison en me relisant.			
Je pense à éviter les répétitions de mots et à employer des termes précis.			
Je suis capable d'employer différents types de phrases simples et de phrases complexes.			

PRODUCTION ORALE

Descripteur global

✓ Peut méthodiquement développer une présentation ou une description en soulignant les points importants et les détails pertinents.

Monologue suivi : *décrire l'expérience*

✓ Peut faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt.

Monologue suivi : *argumenter* (par exemple, lors d'un débat)

✓ Peut développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents.

✓ Peut enchaîner des arguments avec logique.

✓ Peut expliquer un point de vue sur un problème en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.

Interaction orale générale

✓ Peut communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance.

✓ Peut communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

✓ Peut mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.



pour vous **aider**

➡ NATURE DE L'ÉPREUVE

	Durée
Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	30 minutes de préparation
	20 minutes de passation

Les 20 minutes de passation se répartissent ainsi : environ 10 minutes pour l'exposé (monologue suivi) puis environ 10 minutes pour l'entretien avec le ou les examinateur(s).

➡ SAVOIR-FAIRE REQUIS

- S'exprimer assez longtemps de façon suivie sans donner l'impression de devoir limiter sa pensée
- Être capable de présenter le thème du document et d'en dégager la problématique
- Présenter un point de vue clair en mettant en évidence des éléments significatifs et des exemples pertinents
- Marquer clairement les relations entre les idées
- Confirmer et nuancer ses idées, apporter des précisions
- S'interroger sur les causes, les conséquences, formuler des hypothèses
- Réagir aux arguments et déclarations d'autrui pour défendre sa position

➡ CRITÈRES PRIS EN COMPTE POUR L'ÉVALUATION

1re partie MONOLOGUE SUIVI : DÉFENSE D'UN POINT DE VUE ARGUMENTÉ

Peut dégager le thème de réflexion et introduire le débat.	0	0,5	1	1,5			
Peut présenter un point de vue en mettant en évidence des éléments significatifs et/ou des exemples pertinents.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Peut marquer clairement les relations entre les idées.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	

2e partie EXERCICE EN INTERACTION : DÉBAT

Peut confirmer et nuancer ses idées et ses opinions, apporter des précisions.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Peut réagir aux arguments et déclarations d'autrui pour défendre sa position.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3

POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

Lexique (étendue et maîtrise) Possède une bonne variété de vocabulaire pour varier sa formulation et éviter des répétitions ; le vocabulaire est précis mais des lacunes et des confusions subsistent.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4		
Morphosyntaxe A un bon contrôle grammatical, malgré de petites fautes syntaxiques	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5
Maîtrise du système phonologique A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3				

Savoir argumenter à l'oral et à l'écrit

Du point de vue de la **production**, le niveau B2 du *Cadre européen* se caractérise par la capacité à produire une **argumentation**. En visant ce niveau, vous allez devoir apprendre à convaincre quelqu'un en français, sur un thème imposé, à la fois concret et abstrait.

Cet objectif suppose une attention plus grande à l'organisation des idées, et une utilisation réfléchie des ressources de la langue pour faire passer un message. Dans ce chapitre, vous allez donc apprendre à organiser une argumentation, selon des principes qui sont valables aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Qu'est-ce que l'argumentation ?

L'argumentation, c'est l'art de justifier une opinion que l'on veut faire adopter. On cherche donc à convaincre.
Pour ce faire, on structure un ensemble d'arguments qui vont appuyer **une thèse** (c'est-à-dire la position à l'égard du sujet), montrer pourquoi elle est préférable à une autre.
Un **argument** est une preuve ou un raisonnement qui sert à justifier une affirmation.
Les idées doivent être clairement et logiquement coordonnées entre elles, pour aboutir à une conclusion limpide.
L'absence de liaison entre les différentes parties d'un texte / d'un exposé affaiblit la cohésion du texte. Si les idées sont bien enchaînées, au contraire, le texte / l'exposé manifeste clairement le mouvement de la pensée et dans ce cas, on peut espérer convaincre le lecteur / l'auditeur.

En production orale et écrite, dans les épreuves du DELF B2, vous ne serez pas, bien entendu, évalué sur vos prises de position (vous êtes libre de défendre le point de vue que vous souhaitez, et d'ailleurs vous n'êtes pas obligé de défendre le point de vue qui est réellement le vôtre dans la vie). Votre production orale ou écrite ne sera pas non plus évaluée sur vos connaissances. Il est toutefois conseillé de s'intéresser, à travers la presse ou via Internet, aux débats de société contemporains : cela ne peut que vous aider à construire votre réflexion.

1 Analyser le sujet

Il faut consacrer **au moins quinze minutes** à l'analyse du sujet.
On souligne les mots et expressions clés, on encadre les liens logiques, on dégage le thème central et le problème à résoudre.

→ Dégager la problématique (1)

Activité 1 : Relevez le thème de chacun de ces textes et choisissez la problématique la mieux adaptée.

a.

ESPAGNE • culture

De quoi sommes-nous prêts à nous passer en temps de crise ? Pas d'une certaine culture ni de certains loisirs, en tout cas. *« La culture est ce qui reste quand on a tout oublié »*, disait Edouard Herriot* dans les terribles années 1930, au lendemain de la crise de 1929. Cela fait longtemps qu'en Espagne aussi

la culture n'est plus perçue comme du superflu, mais comme une nécessité quotidienne. Le paysage économique a beau être sombre, il reste de l'espace pour l'imagination, l'innovation, l'adaptation. [...] « *En janvier, les ventes de livres de poche ont augmenté de 17 % en Espagne* », souligne l'éditrice à la tête d'une collection qui représente 40 % du marché espagnol du livre de poche. [...]
« *Si le livre résiste bien à la crise,* explique un directeur de librairie, *c'est parce que les gens ont mauvaise conscience, ils s'en veulent d'avoir gaspillé, d'avoir vécu au-dessus de leurs moyens, dans la culture du superflu. Ils ont compris que le livre pouvait améliorer leur formation, leur capacité à affronter la vie et à être mieux préparés pour un avenir incertain. Pour les mêmes raisons, ils offrent davantage de livres, en particulier aux enfants.* »

Courrier international, d'après Josep MASSOT, *La Vanguardia*, 05 mars 2009

* Edouard Herriot : une des principales figures de la vie politique française des années 1920 et 1930, dont beaucoup de phrases sont restées célèbres

– Thème : ....

– Problématique :

❒ Le livre, seul moyen de transmettre des valeurs aux jeunes générations ?

❒ Le livre est-il capable de s'adapter aux nouvelles attentes des lecteurs d'aujourd'hui ?

❒ Quelle est la place du livre et de la culture en période de récession économique ?

b.

Une campagne subtile et efficace proposée par la prévention routière

La sagesse au volant s'acquiert-elle par l'image ? Pourquoi pas, si l'on en juge par les 20 films d'une minute chacun diffusés par la Sécurité routière jusqu'au 29 octobre sur les chaînes de la télévision publique. Ils racontent les conséquences de nos négligences : un sens interdit emprunté à vélo, un feu rouge brûlé, un pneu mal gonflé, un véhicule en surcharge, un excès de vitesse, un dépassement intempestif, etc. Pour une fois, les messages mobilisent nos consciences et notre sensibilité de façon claire et intelligente. À savoir qu'ici, il n'est pas question d'images chocs à la narration simpliste, destinées à nous culpabiliser, donc à nous infantiliser.
Ces films [...] sont de petites fictions fictionnées [...]. Elles sont scénarisées et montées sur le modèle de séries télévisées, elles en ont la même intensité dramatique, ce qui nous conduit à nous attacher aux personnages, une prouesse puisque l'histoire ne dure qu'une minute [...]. Elles émanent toutes de la banalité du quotidien. [...]
Chaque histoire se conclut par le même message : « Un accident n'arrive jamais par accident. » Terriblement efficace.

Colette MAINGUY, *TéléObs*, 03-09 oct. 2009

– Thème : ....

– Problématique :

❒ Faut-il nécessairement choquer pour convaincre de respecter le code de la route ?

❒ La sécurité routière doit-elle être intégrée aux programmes scolaires ?

❒ Les campagnes de prévention doivent-elles être diffusées uniquement sur les chaînes de télévision publique ?

Activité 2 : Relevez le thème de ce texte et dégagez sa problématique.

Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes

Obligés de composer avec la lourdeur des outils de tournage ou les interdictions de filmer, les reporters doivent parfois faire appel à des pratiques journalistiques différentes. […]
Sur l'utilisation de la caméra cachée, les expressions sont plutôt unanimes. « *Ce n'est pas une règle pour nous,* dit monsieur Hermann, rédacteur en chef du magazine "90 minutes" sur Canal+. *La caméra cachée est utilisée en dernier recours. Elle permet de faire la preuve d'une vérité que l'on veut cacher.* » Contrairement à la presse écrite, qui peut s'abriter derrière une source anonyme (les journaux citent souvent « une personne proche du dossier » ou « un conseiller », etc.), les journalistes de télévision doivent faire la « preuve par l'image ». « *Le protagoniste d'une histoire n'a pas le même comportement devant une caméra que devant un stylo* », explique Hervé Brusini, directeur délégué à l'information sur France 3, qui dirige le magazine « Pièces à conviction ». « *Nous utilisons une caméra cachée dans les lieux où journalistiquement on est en droit de poser des questions, mais dont l'accès est interdit* », ajoute-t-il.

Bénédicte MATHIEU et Daniel PSENNY, *Le Monde*, 18 sept. 2004

– Thème : ....

– Problématique : ....

Dégager la problématique du document, c'est trouver la question centrale (ou problème) posée dans le document. Elle peut être plus ou moins explicite selon les articles proposés : votre travail sera tantôt de la repérer, tantôt de la reconstituer. Et de la rendre explicite dès votre introduction.
Vous pouvez présenter votre problématique sous forme de question ; dans votre exposé, vous allez devoir apporter progressivement une réponse à cette question posée initialement.

→ Dégager la problématique (2)

Activité 3 : Les trois articles suivants traitent du même thème : le travail des femmes. Mais soulèvent-ils le même problème ?

Texte 1

Les temps modernes de l'emploi féminin (1)

En France, les femmes représentent moins de la moitié des actifs (45 %) mais plus de la moitié des chômeurs (51 %)*. […] Un quart des jeunes présents sur le marché du travail sont au chômage. Certes, mais on oublie bien souvent d'ajouter que, répartis selon le sexe, le taux de chômage des moins de 25 ans est de 22 % pour les hommes et 32 % pour les femmes. […]
Ce silence est d'autant plus impressionnant que les discours sur le chômage sont en général bien ciblés, par catégories : on parle du chômage des jeunes, de celui des diplômés, des bas niveaux de qualification, des plus de 40 ans, etc. […]
Si le sur-chômage féminin est à ce point invisible, ce n'est pas par méconnaissance, par omission ou par indifférence. Ce silence renvoie à un phénomène social plus profond : la tolérance sociale au chômage des femmes. Ce sur-chômage n'est pas une spécificité française. C'est une caractéristique de l'ensemble des pays de l'Union européenne : en 1994, 10,2 % des hommes et 13 % des femmes étaient au chômage.

Margaret MARUANI, *Le Monde diplomatique*, septembre 1997

* Enquête sur l'emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de 1996

Texte 2

Les temps modernes de l'emploi féminin (2)

En France, les femmes représentent près de 85 % des personnes qui travaillent à temps partiel. Au sein de l'Union européenne, ce taux varie de 76 % à 90 %. Mais, à la différence de nombre de nos voisins européens, le travail à temps partiel est un phénomène récent. […]

Femmes de ménage, vendeuses, caissières, assistantes maternelles, employées : combien sont-elles, à présent, à travailler sur des horaires éclatés et pour un revenu mensuel plus proche de l'assistanat que d'un salaire ? Au fil des années, le travail à temps partiel est devenu, de fait, une forme de sous-emploi réservée aux femmes. […] Quand on parle du travail à temps partiel, on traite en effet de la question du temps et on fait l'impasse sur celle des salaires. Or, qui dit travail à temps partiel sous-entend, inévitablement, travail à salaire partiel. Le sous-emploi débouche donc, nécessairement, sur des sous-salaires.

Margaret MARUANI, *Le Monde diplomatique*, septembre 1997

Texte 3

Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes

Alors que les femmes ont massivement investi le monde du travail (83 % des femmes de 25 à 49 ans travaillent), les femmes gagnent toujours 27 % de moins que les hommes, si l'on compare la rémunération brute totale moyenne dans les entreprises de plus de 10 salariés, note un récent rapport*. Pourtant, depuis 2001, les entreprises ont obligation de négocier sur ce sujet. Or, en 2007, seulement 7,5 % des entreprises disposant d'un délégué syndical (ce qui exclut les plus petites) l'ont fait.

« La loi ne s'applique pas », confirme Rachel Silvera, universitaire à Paris 10 et membre du collectif *CGT Femmes Mixité*. […]

Pourtant, les mesures efficaces existent et quelques dizaines d'entreprises s'en sont saisies. « La première chose à faire, constate Rachel Silvera, consiste à se doter d'indicateurs corrects car beaucoup de directeurs des ressources humaines pensent toujours qu'il n'y a pas d'inégalité salariale chez eux ». Le tout étant de ne pas en rester à la mesure des écarts.

Ainsi, dans certaines entreprises, on s'est aperçu que s'il n'y avait pas trop d'écarts de salaires dans les embauches récentes, il pouvait y avoir, parmi les personnels embauchés depuis plus de vingt ans, des différences allant jusqu'à 10 %.

Nathalie BIRCHEM, la-croix.com, 04 oct. 2009

* Rapport remis au gouvernement en juillet 2009 par Brigitte Grésy, inspectrice générale des affaires sociales

Texte	Thème général	Sous-thème	Problématique
1	L'emploi des femmes	....	....
2		....	....
3		....	....

2 Faire surgir les idées

Une fois le sujet analysé et la problématique formulée, il faut réunir des idées au brouillon.

Comment faciliter cette recherche ?

Vous pouvez :

– jeter en vrac/ dans le désordre sur un papier toutes les idées qui vous viennent à l'esprit (technique du remue-méninges), ou chercher d'abord la définition des mots-clés. À partir de ces mots, quelles questions peut-on se poser ? Ou encore par association d'idées : cherchez les synonymes, les idées proches ou opposées.

– approfondir une idée à l'aide de questions simples (qui ? quoi ? comment ? où ? pourquoi ?)

– penser à différents domaines : vie personnelle et expérience, domaines économique, historique, politique, scientifique, technique, psychologique, juridique, artistique, social, médias, informations sur Internet (presse, télévision, radio).

– faire deux colonnes sur votre feuille : d'un côté, les idées ; de l'autre, les exemples.

– illustrer chacune de ces idées par un exemple. Pensez aux domaines précédemment cités pour trouver des exemples variés. L'exemple sert à renforcer l'argumentation. Il illustre, justifie ou aide à mettre en place une idée.

– contredire vos propres idées afin de trouver les arguments opposés **[voir activité 6 page 112]**.

Faites un examen critique du matériau réuni, éliminez ce qui vous paraît hors-sujet **[voir activité 7 page 113]**, répétitif, ou peu pertinent.

→ Chercher des idées

Activité 4 : Lisez ce texte et notez toutes les idées qu'il vous suggère.

Les vacances : toujours un luxe ?

Nombreux sont ceux à considérer que les vacances méritent plus de moyens et une plus grande mobilisation, voire qu'elles ont leur place au cœur des politiques de cohésion sociale. D'ailleurs n'ont-elles pas été érigées comme un droit à part entière (au même titre que la santé, l'éducation, le logement ou encore la justice) par la loi de 1998 sur la prévention et la lutte contre les exclusions ? [...] L'accès aux vacances et aux loisirs du plus grand nombre est devenu un indicateur social. Il se fait aussi signe d'intégration dans la société générale. Car les vacances fonctionnent de nos jours comme une norme : « *Norme temporelle par les rythmes qu'elle impose à la vie collective. Norme sociale ensuite, qui prescrit au vacancier d'afficher sa décontraction, sa sociabilité, son individualité, d'offrir des vacances à ses enfants. Norme culturelle, enfin, qui pose la nécessité de partir et nous enjoint* de réussir nos vacances* », explique le sociologue Pierre Perrier[1].

(1) Auteur de *Vacances populaires (images, pratiques et mémoire)*, éditions des Presses universitaires de Rennes, 2000

Valeurs mutualistes, n° 244, juillet-août 2006. Dossier réalisé par Séverine BOUNHOL

* nous enjoint : nous dicte

Mots-clés du document : ....

....

Problématique du document : ....

....

Thème général : *les vacances.*

Recherche d'idées :

Vacances → ....
→ ....
→ ....
→ ....

En reprenant les mots-clés du document déclencheur :

Droit → ....
Exclusion → ....
.... → ....

En opposant les mots-clés :

Vacances = luxe → *Démocratisation des vacances ? Toutes les familles partent-elles en vacances ?*
→ ....
→ ....
→ ....

En adoptant différentes perspectives :

Vacances → *Perspective historique*
→ *Rôle des médias ?*
→ *Et dans les autres pays que je connais ?*
→ ....

→ Varier les perspectives

Activité 5 : Trouvez dix arguments et leur(s) exemple(s) pour convaincre vos enfants d'apprendre le français. Quelques exemples de domaines sont donnés. Efforcez-vous de varier les approches, même s'il est possible d'utiliser plusieurs fois le même domaine.

	Domaine	Argument	Exemple
1	....	....	....
2	....	....	....
3	*Académique*	....	....
4	*International*	....	....
5	....	....	....
6	*Contemporain*	....	....
7	....	....	....
8	....	....	....

→ Trouver des contre-arguments pour approfondir

Activité 6 : « Faut-il s'inquiéter de l'engouement pour les jeux de rôle* ? » :

* Le jeu de rôle est un jeu de société dans lequel les joueurs interprètent des personnages en train de vivre une aventure, tandis qu'un autre joueur, le meneur de jeu, se charge d'animer et d'arbitrer la partie.



Serguei 95, *Le Monde*, 6 juin 1995

Voici quelques arguments allant dans le sens de la thèse. Formulez pour chacun un ou plusieurs contre-argument(s).

Il y a des raisons de s'en inquiéter. **(Arguments pouvant servir à défendre cette thèse)**	***Il faut relativiser la dangerosité supposée des jeux de rôle.*** **(Arguments pouvant servir à s'opposer à la 1re thèse)**
Contenu violent des scénarios de ces jeux.	
Faits divers tragiques témoignant d'un risque de passage à l'acte si l'identification aux personnages est trop grande.	
Activité très prenante (chronophage), avec des parties de 4 à 8 heures voire d'un week-end, qui coupe les individus de la réalité quotidienne.	
Elle empêche aussi de se consacrer à des activités plus constructives, sportives ou artistiques.	
Dans les cas des lycéens et jeunes étudiants, tranche d'âge concernée en premier lieu, effet désastreux possible sur les études.	
Caractère largement mystérieux : règles du jeu déroutantes (on ne joue pas pour gagner, on parle de « points de vie »).	
Clubs aux allures sectaires, séances avec un « maître du jeu » qui pourrait être un gourou (ou le devenir). Réunions presque clandestines.	

→ Ne pas s'éloigner du sujet

Activité 7 : Après avoir pris connaissance du document, lisez les arguments apparaissant (de façon désordonnée) dans le tableau.

Médicaments au supermarché ?

Les médicaments pourront-ils bientôt être vendus dans les supermarchés à côté des dentifrices et des crèmes de beauté ? C'est le combat que mène, à nouveau, le patron d'une des principales enseignes nationales. Le distributeur veut que les médicaments délivrés sans ordonnance et non remboursés par la Sécurité sociale, comme l'aspirine, la vitamine C ou les gommes à mâcher pour lutter contre le tabac puissent être vendus dans l'espace de parapharmacie de ses grandes surfaces. […]
Il avance un argument et un seul : le prix. « Si demain nous avions, par exemple, une part de marché de 20 % sur ce secteur, nous serions en mesure de faire baisser les prix de 50 % », promet-il.
Sur ce thème le groupe estime qu'il a un vrai rôle à jouer. Les résultats d'une étude indiquent en effet que 36 % des Français ont renoncé à l'achat d'un médicament non remboursé en raison de son prix.

Claire GATINOIS, *Le Monde*, 22-23 novembre 2009

Imaginez que toutes les idées suivantes vous soient venues à l'esprit pendant votre réflexion au brouillon. Certaines s'éloignent de la problématique du document : elles vous conduiraient à un « hors-sujet » plus ou moins grave. Cochez (X) les idées à écarter absolument avant l'élaboration du plan.

	Idées	Idées hors sujet, à éliminer
1	Certains médicaments sont autorisés alors que leur efficacité n'est pas avérée.	
2	L'ensemble de la population doit avoir un égal accès aux soins.	
3	Il ne sert à rien d'avoir le choix entre onze marques de dentifrices.	
4	Les traitements médicaux ne devraient pas être si coûteux, notamment pour les maladies chroniques : les pays du Sud n'y ont pas encore assez largement accès.	
5	La frontière s'estompe aujourd'hui entre les aliments et les « alicaments », considérés comme des produits de grande distribution, ou encore les produits dits « de régime » ou les boissons énergétiques.	
6	Il s'agit là d'une simple stratégie commerciale et non d'une initiative généreuse et philanthropique.	
7	Les cigarettes ne sont pas vendues dans les grandes surfaces.	
8	La publicité pour les médicaments devrait être interdite sous toutes ses formes.	
9	Il est criminel de décourager les gens d'arrêter de fumer en laissant aux pharmacies le monopole de la vente de produits susceptibles de les accompagner dans leur démarche.	
10	Dans de nombreux pays, certains médicaments tels que ceux mentionnés ici sont en vente libre depuis longtemps.	
11	La Sécurité sociale a décidé d'augmenter la liste des médicaments non remboursés, alors qu'un certain nombre d'entre eux peuvent apporter un réel confort aux malades.	
12	L'État ne doit pas prendre de mesures conduisant à encourager l'auto-médication.	

Ne vous arrêtez pas aux mots du document isolément : c'est leur relation qui doit retenir votre attention. Pendant votre recherche d'idées, méfiez-vous des synonymes : de nuance en nuance, ils peuvent vous emmener plus loin que vous ne le pensiez !

→ Déduire l'argument de l'exemple

Activité 8 : Lisez le paragraphe ci-dessous sur le fleurissement durable dans la ville de Versailles.



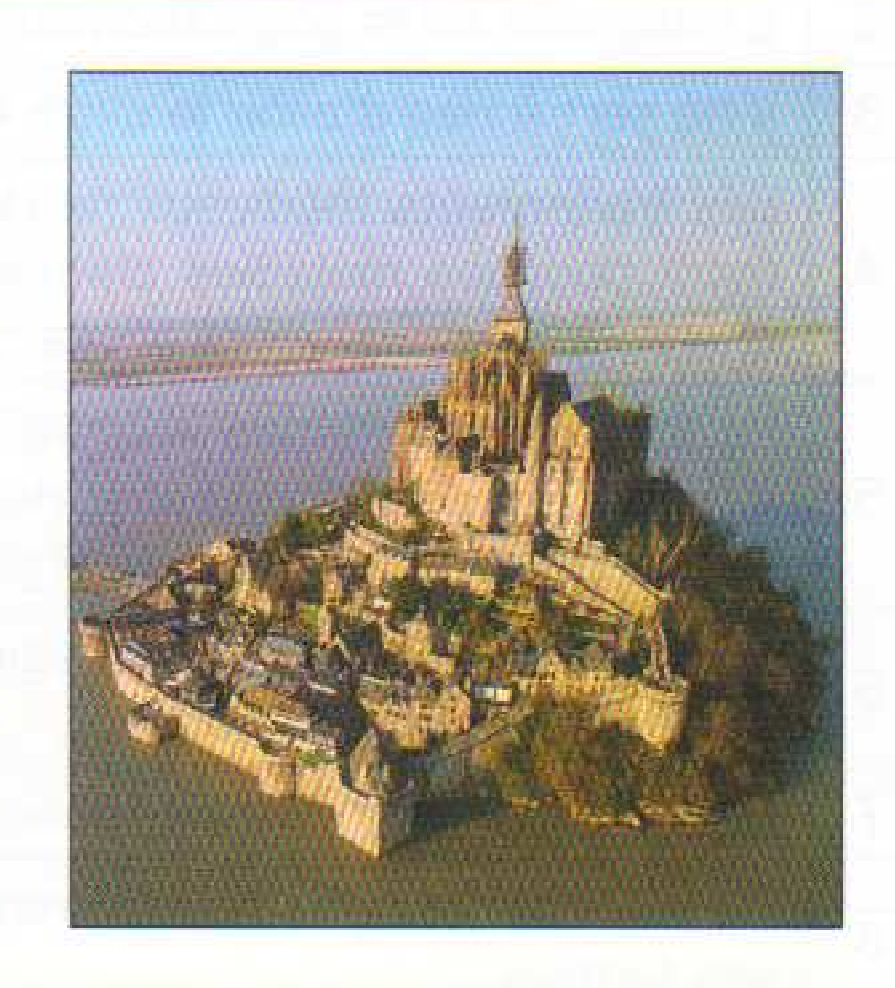
Pour les 5 300 m² de massifs fleuris, le fleurissement durable a progressivement été adopté [...]. C'est ainsi que 78 000 bulbes (de couleur jaune et blanche) ont été plantés avenue de Paris et jusqu'au Domaine de Madame Élisabeth. Un choix volontaire de ... et de ... : ces bulbes ne sont pas chers à l'investissement, ils se divisent naturellement, fleurissent de façon échelonnée pendant un mois et demi, demandent peu d'entretien et refleurissent d'année en année pendant 10 ans.

Versailles Magazine, mars 2010

Rétablissez les deux avantages de la plantation de bulbes :
Un choix volontaire de .... et de ....

→ Différents types d'arguments

Activité 9 : Des travaux ont été menés de 2004 à 2010 pour que le Mont-Saint-Michel redevienne une île. Lisez le paragraphe ci-dessous, favorable aux travaux entrepris. Identifiez sur quoi reposent les différents arguments.



C'est l'ambiance maritime, l'âme même du site, qui était menacée : les prés salés, ces prairies de mer où paissent les moutons, ont colonisé la baie et presque atteint le bas des remparts. La baie du Mont-Saint-Michel étant plate et la force de la marée plus grande en montant qu'en redescendant, la baie s'ensable depuis des milliers d'années ❶, et la route-digue renforçait ce phénomène naturel.
Il y a plus d'un siècle déjà, Victor Hugo, l'homme de tous les combats, ne s'était-il pas opposé à la digue construite pour relier l'île à la côte ? « Le Mont-Saint Michel est pour la France ce que la grande pyramide est pour l'Egypte. Il faut qu'il reste une île ! » ❷, avait déclaré l'auteur des Orientales.
« Les conseilleurs ne sont pas les payeurs » ❸, disent ceux qui trouvent trop élevé le coût estimé de 220 millions d'euros.
Mais le Mont-Saint-Michel, dont tout le monde s'accorde à reconnaître la beauté, merveille de l'Occident sacrée patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1979 ❹, ne les valait-il pas ?

a.

	Argument n°
un proverbe	....
un événement ou une situation	....
une citation d'auteur (ou de figure faisant autorité)	....
un consensus	....

b. Après avoir vérifié leur signification, si nécessaire, associez chacun des proverbes suivants aux affirmations les plus adaptées.

1. *Les petits ruisseaux font les grandes rivières.*

2. *Qui trop embrasse, mal étreint.*

3. *C'est en forgeant qu'on devient forgeron.*

Affirmation	Proverbe
Les exigences des recruteurs quant à l'expérience des candidats ne sont pas toujours fondées.	
En matière d'économies d'énergie, la somme des initiatives individuelles peut rapidement avoir des effets non négligeables.	
La multiplication des disciplines et des objectifs est jugée responsable des lacunes de beaucoup d'élèves en lecture et en calcul.	

c. Rédigez ensuite quelques phrases pour développer chacune des trois idées.

Les exigences des recruteurs quant à l'expérience des candidats ne sont pas toujours fondées.

....

....

....

En matière d'économies d'énergie, la somme des initiatives individuelles peut rapidement avoir des effets non négligeables.

....

....

....

La multiplication des disciplines et des objectifs est jugée responsable des lacunes de beaucoup d'élèves en lecture et en calcul.

....

....

....

Les faits peuvent servir tantôt d'exemples, tantôt d'arguments ; quelle que soit la façon dont vous vous en servez, ils auront donc une place importante dans votre argumentation. Vous serez amené à :

- constater ;
- analyser ;
- comparer.

Si l'exemple est particulièrement approfondi, ou si l'on estime qu'il a beaucoup de poids, parce qu'il est très représentatif ou qu'il s'appuie sur des faits incontestables, il peut à lui seul constituer un argument.

→ Différents types d'exemples

Activité 10 : Illustrez l'idée exprimée par Michel Fize de trois façons différentes :

– en vous référant à un film, une lecture… (exemple culturel) ;
– en vous référant à un pays ou une région en particulier (exemple - pays) ;
– en faisant référence à une situation vécue (exemple - témoignage).

Ensemble, c'est cool !

« On assiste à un retour du collectif, explique le sociologue Michel Fize. Des micro-sociabilités de voisinage qui sont là pour compenser l'individualisme exacerbé dans lequel on vit. Aujourd'hui, les gens supportent mal d'être des individus atomisés, sans liens. C'est générateur d'angoisse. »

Dossier réalisé par Patrick WILLIAMS et Katia PECKNIC, www.elle.fr, juin 2010

→ Développer les exemples

Activité 11 : Les deux exemples des paragraphes suivants ne sont pas assez convaincants car ils sont trop allusifs. Expliquez pour chacun quelles sont les informations manquantes.

Exemple 1

Comment choisir son thérapeute ?

Confier ses problèmes intimes à un inconnu ? Avant de franchir le pas, il importe de définir ses besoins. Et de respecter des règles de prudence. C'est ce que montre, sur le mode de la comédie, le film de Patrice Leconte sorti en 2003. Sans doute certains psychothérapeutes auront-ils aimé *Confidences trop intimes* […] tandis que d'autres n'en auront pas supporté l'ironie. Sandrine Bonnaire y joue le rôle d'Anna, jeune femme vive et normalement névrosée, que ses difficultés conjugales poussent à consulter.

Catherine VINCENT, *Le Monde*, 05 oct. 2004

....

....

Exemple 2

Le discours publicitaire, pour s'adapter aux nouvelles tendances de la société, a dû évoluer ces dernières années.

On note ainsi une diminution des messages porteurs d'idéaux combatifs de performance et de perfection et une augmentation des messages porteurs d'anti-idéaux ou d'idéaux pacifiques de respect et d'harmonie. Nike est à ce titre emblématique, remplaçant sa signature mythique : «Just do it» par : «Play». On peut juger ce changement totalement hypocrite, mais il atteste du changement de la donne publicitaire.

D'après Philippe STROUK, *Libération*, « Les publicitaires doivent s'adapter au nouvel esprit de consommation. Un enjeu de décence pour la pub », 1er oct. 2004

....

....

En général, fait et exemple se confondent mais parfois on pourra gagner à les distinguer, pour mieux développer l'idée qu'on veut défendre. L'exemple donne toujours une vision particulière.
Ainsi, si je veux préciser le fait que l'on constate une forte abstention à certaines élections, je peux prendre l'exemple d'une élection donnée (date, échelle), avec éventuellement d'autres précisions sur telle région, telle catégorie de gens, etc.

Enfin, n'oubliez pas que mieux vaut un seul exemple par argument, bien exploité, qu'une longue liste d'exemples non analysés.

→ Bilan : développer un argument en s'appuyant sur un exemple clair et précis

Activité 12 : Reprenez chacun des trois arguments que vous avez commencé à rédiger dans l'activité 9. Sur une feuille à part, achevez de les développer pour les rendre plus convaincants, en y insérant un exemple clair et précis.

Exemple : *Les exigences des recruteurs quant à l'expérience des candidats ne sont pas toujours fondées. Certains secteurs d'activité ou certains postes nécessitent de toute façon, pour être opérationnel, une formation spécifique préalable, assurée par l'employeur lui-même. Et l'on peut dire que peu d'activités contredisent le fait que « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».*

....

Les mots pour **illustrer** : *ainsi, par exemple, notamment, le cas de... est..., comme..., tel que le...*
Les mots pour **développer** : *c'est-à-dire que, en d'autres termes, en bref, autrement dit...*

3 Élaborer un plan

Le plan est indispensable à l'expression cohérente de la pensée : c'est lui qui donne un sens, une orientation d'ensemble au texte.

Des plans-type existent mais en règle générale, aucun ne s'applique de manière mécanique aux situations concrètes que vous pouvez rencontrer : il convient de les adapter au cas par cas. Parmi les différents types de plan, on peut distinguer :

- le plan thématique (organisé en catégories : aspects économiques, écologiques, sociaux d'un problème) ;
- le plan chronologique qui suit l'évolution historique ;
- le plan thèse/antithèse : ATTENTION à l'ordre choisi ! La thèse correspond à la prise en compte du point de vue adverse, l'antithèse correspond à l'exposé du point de vue qui est celui que l'on souhaite défendre ;
- le plan thèse/antithèse/synthèse : la synthèse est le lieu des solutions ou du dépassement du problème tel que formulé initialement.

Quel que soit le plan choisi, vous devrez toujours exposer d'abord le point de vue que vous ne voulez pas réellement retenir, et terminer avec la thèse que vous avez choisie.

→ Imaginer plusieurs types de plans

Activité 13 : Sur une feuille à part, imaginez trois plans possibles pour traiter le sujet « Les vacances : toujours un luxe ? ». **[voir activité 4 page 110]**

→ Ordonner les idées selon leur importance

Activité 14 : Dans le paragraphe suivant, observez l'ordre dans lequel sont donnés les quatre arguments montrant les problèmes que pose l'utilisation du sel pour déneiger. Quelles remarques pouvez-vous faire ?

> Avoir une ville propre et accessible n'est pas toujours conciliable avec la préservation de l'environnement. [...] Nous nous interrogeons sur l'utilisation abusive du sel répandu sur les chaussées et trottoirs durant l'hiver. Pour des raisons de sécurité, nous souhaitons répondre aux vœux des habitants en faisant fondre la neige par un épandage de sel au sol. Or le sel produit une réaction chimique sur son environnement. Non seulement il détériore les chaussées mais il peut aussi tuer les arbres, attaqués à la racine, et a une action non négligeable sur la nappe phréatique par le ruissellement. De plus, ce produit vient de très loin et possède un bilan carbone catastrophique. Une prise de conscience paraît donc nécessaire de la part de chacun pour accepter les intempéries naturelles et réagir positivement aux contraintes imposées par le climat. Je rappelle d'ailleurs à cette occasion qu'il appartient à chacun d'enlever devant sa porte la neige si besoin. C'est un geste citoyen sur lequel nous devons pouvoir compter.
>
> *Versailles Magazine*, propos de Magali ORDAS, adjointe au maire, mars 2010

....

....

....

→ Ordonner les idées selon leurs relations logiques

Activité 15 : Dans le paragraphe suivant, combien de raisons donne-t-on d'aménager en ville des espaces de pelouse ? Y a-t-il autant de connecteurs que de raisons données ?

> La pelouse a plusieurs avantages non négligeables en matière environnementale. Elle améliore l'air que nous respirons. Les parties aériennes des graminées gazons composées essentiellement de feuilles vertes sont capables de capter le gaz carbonique tout au long de l'année, contrairement aux arbres, qui perdent leurs feuilles à l'automne. [...] Sans parler de son pouvoir rafraîchissant l'été, de son pouvoir dépoussiérant (les liens entre les pollutions urbaines et les maladies respiratoires sont maintenant clairement établis), et enfin, de sa capacité à amortir le bruit, autre source importante de pollution.
>
> *Versailles Magazine*, mars 2010

Nombre d'avantages : ....

Nombre de connecteurs : ....

Pour ajouter

On peut le faire en recourant à des mots ou expressions particuliers *(et, de plus, en outre, par ailleurs, et puis, un autre, un deuxième, un dernier...)*, ou tout simplement en s'appuyant sur la ponctuation : l'idéal étant évidemment d'utiliser tour à tour ces deux possibilités qu'offre le français.

Pour renforcer

Lorsqu'on ajoute en voulant insister sur la nouvelle idée, soit parce qu'elle est plus importante, soit parce qu'on veut simplement entretenir l'intérêt du lecteur ou de l'auditeur, on peut recourir à d'autres adverbes : *même..., voire, non seulement..., mais... aussi... surtout.*

→ Adopter un raisonnement concessif

Activité 16 : Vous devez défendre la thèse suivante : « Il est nécessaire d'instaurer un service minimum dans les transports publics afin de ne pas pénaliser les usagers en cas de grève. »

En commençant par faire une concession, répondez à ceux qui s'opposent au service minimum dans les transports publics.

1. Même si ....,

....

2. .... ont beau ....,

....

3. .... Il est cependant nécessaire

....

Difficile d'argumenter sans concéder : c'est l'une des techniques argumentatives les plus efficaces.

Lorsque vous faites une **concession**, vous bâtissez un raisonnement en **deux étapes**. Vous commencez par reconnaître que le camp adverse a partiellement raison, pour mieux mettre en avant, finalement, vos propres arguments. Il s'agit donc d'un cas particulier d'opposition.

Grâce à la concession et à l'opposition, vous pouvez anticiper les objections susceptibles d'être émises : on formule une idée du camp adverse pour lui répondre ou l'affaiblir par la suite.

De nombreux verbes et adverbes sont utiles pour cette partie de votre argumentation :

Certes... / Mais...
Bien sûr,... / Cependant,...
Je reconnais que... / Toutefois,...
J'admets que..., Il est vrai que... / Pourtant,...
Je sais bien que... / Néanmoins,...
Je suis d'accord avec l'idée de..., Je partage le point de vue de... sur... / Pourtant...
On ne peut pas nier que... / Cependant...

pour vous **entraîner**

Les activités qui suivent sont complémentaires à celles qui vous ont été proposées dans la partie « Savoir argumenter » et traitent de la production orale.

1 Préparation de l'exposé

Lors de la préparation de votre exposé, quelques étapes sont incontournables. Vous devez tout d'abord être capable de **définir la problématique** donnée dans le document « déclencheur », puis **construire un plan d'exposé**. Enfin, il est important d'articuler votre discours grâce **à l'introduction, à la conclusion et aux transitions**.

→ Analyser le document déclencheur : lire attentivement le titre

Activité 1 : Lisez les titres suivants. Faites des hypothèses sur le thème des documents.

Titre 1 : « Les mécomptes du débat public »

Thème(s) possible(s) : ....

Titre 2 : « Zéro pointé pour un site de notation des professeurs »

Thème(s) possible(s) : ....

Titre 3 : « Poupées roses et autos bleues »

Thème(s) possible(s) : ....

Rappel : tous les titres n'ont pas la même fonction. Certains titres, très précis, donnent un résumé du contenu du document, comprenant déjà une problématique, d'autres comportent un jeu de mots ou une métaphore dont il est possible que le sens ne s'éclaire qu'à la fin de la lecture du texte qui suit, d'autres enfin restent très vagues et ne permettent pas d'anticiper plus que le domaine et le thème.

→ Analyser le document déclencheur : définir la problématique

Activité 2 : Les trois articles suivants correspondent aux titres proposés pour l'activité 1. Vérifiez vos hypothèses. Repérez les mots-clés et formulez la problématique.

Texte 1

Les mécomptes du débat public

Sondages d'opinion, chiffres du chômage, de la croissance, classement des hôpitaux, des lycées, palmarès de l'immobilier… Les chiffres sont partout et rythment notre vie. Mais ils ne sont pas neutres. « Un chiffre, pour les spécialistes, est fait pour rationaliser les choses. Mais il est souvent utilisé pour frapper et émouvoir. Il faut donc en signaler les dérives et s'en moquer parfois ! », plaide Jean-René Brunetière, président de l'association Pénombre qui, depuis, 1993, « réfléchit sur la question des nombres dans le débat public ». Cette association rassemble des statisticiens, bien sûr, mais aussi des juristes, des journalistes, des médecins et bien d'autres… qui, régulièrement, se demandent qui produit les chiffres, dans quel contexte, ce qu'ils veulent dire. Les erreurs, les hors-sujets ou les manipulations sont pointés dans des Lettres grises ou Lettres blanches, disponibles sur le site de l'association. […] « L'économie est un réservoir de chiffres (PIB, croissance, chômage…), mais les chiffres de l'écologie sont de plus en plus nombreux. Nous avons constitué un groupe sur ce thème », résume cet ingénieur, membre de l'association depuis douze ans.

David LAROUSSERIE, *Sciences et avenir*, oct-nov 2009 (hors-série)

Mots-clés : ....

Problématique : ....

Texte 2

Zéro pointé pour un site de notation des professeurs

Un site Internet de notation des professeurs aura réussi en très peu de temps à faire l'unanimité contre lui : dès sa mise en ligne, et après quelques ratés au démarrage, des enseignants et plusieurs organisations syndicales se sont mobilisés pour sa fermeture. […]

« PRENDS LE POUVOIR, NOTE TES PROFS ! »

Le site permet à tout élève français de noter ses professeurs sur des critères comme la patience, la capacité d'écoute ou la pédagogie. Moins d'une semaine après sa mise en ligne, il revendiquait déjà plus de cinquante mille visiteurs.

Selon les concepteurs, il n'était « pas question d'opposer professeurs et élèves, mais de donner la parole à tous afin d'améliorer le système éducatif français. Avec ce site, l'élève ne subit plus, il s'exprime. La relation professeur élève peut ainsi s'établir sur une base plus égalitaire ». Mais, dès la page d'accueil du site, ces vœux pieux* partaient en fumée avec un slogan sans ambiguïté : « Prends le pouvoir, note tes profs ! »

Olivier DUMONS, lemonde.fr, 14 février 2008

* vœu pieu : espoir qui peut sembler inutile car irréalisable

Mots-clés : ....

Problématique : ....

Texte 3

POUPÉES ROSES ET AUTOS BLEUES

« Malgré l'évolution des mentalités, les attitudes éducatives restent aujourd'hui encore très éloignées d'un modèle unisexe dans la majorité des pays développés », précise Gaïd Le Manner-Idrissi. Professeur de psychologie du développement à l'université Rennes-II, elle étudie comment se construit l'identité sexuée des tout-petits. *« Ils savent qu'ils sont fille ou garçon entre 24 et 36 mois »*, précise-t-elle. Mais les adultes, eux, le savent – au moins – dès la naissance. Et, quelle que soit leur volonté d'égalité, ils ne se conduiront pas de la même façon avec l'une et avec l'autre. La preuve... par le pyjama.

« Si on présente à des adultes un enfant au genre peu reconnaissable, les commentaires à son sujet ne seront pas les mêmes selon le pyjama. Si celui-ci est rose, on s'extasiera sur cette petite fille fine et délicate. S'il est bleu, on admirera chez le même enfant la robustesse et la tonicité ! », détaille la psychologue. Jeux, habits, décoration de leur chambre : les bébés, très tôt, évoluent dans un milieu physiquement différencié. Résultat : quand, à la crèche, plusieurs types de jouets leur sont présentés, les filles âgées de 24 mois choisissent de préférence les jouets dits « féminins », les garçons ceux dits « masculins ».

Catherine VINCENT, *Le Monde*, 7 août 2009

Mots-clés : ....

Problématique : ....

→ Chercher des idées

Activité 3 : Relisez le texte 1 de l'activité 2 p. 121 et sur une feuille à part, notez toutes les idées qu'il vous suggère. **[voir « Faire surgir les idées » page 110]**

Le document n'est que le point de départ de votre argumentation : il a été choisi pour vous permettre de trouver une problématique pour « déclencher » votre réflexion. Ensuite, selon ses caractéristiques propres, il peut vous fournir des idées d'exemples à enrichir, contredire, ou d'arguments à formuler à partir des exemples déjà proposés.

→ Élaborer un plan **[Relisez les pages 117 à 119]**

Activité 4 : Pour le texte 1 de l'activité 2 p. 121, choisissez le plan qui vous paraît le plus pertinent.

Texte 1

PARTIE 1

....

ARGUMENT 1 : ....

EXEMPLE 1 : ....

ARGUMENT 2 : ....

EXEMPLE 2 : ....

ARGUMENT 3 : ....

EXEMPLE 3 : ....

PARTIE 2

....

ARGUMENT 1 : ....

EXEMPLE 1 : ....

ARGUMENT 2 : ....

EXEMPLE 2 : ....

ARGUMENT 3 : ....

EXEMPLE 3 : ....

PARTIE 3

....

ARGUMENT 1 : ....

EXEMPLE 1 : ....

ARGUMENT 2 : ....

EXEMPLE 2 : ....

ARGUMENT 3 : ....

EXEMPLE 3 : ....

2 Faire une introduction à l'oral

Les étapes de l'introduction

a. Indiquer le thème / l'événement / le projet dont il est question dans le document.

Vous devez **présenter le document de façon très rapide** et uniquement dans la mesure où vous devez en **dégager la problématique** : il ne s'agira en aucun cas par la suite de faire un compte rendu ou un résumé détaillé du document, le document sert seulement de « déclencheur » à votre exposé.
Vous pourrez malgré tout vous référer au document pendant votre exposé.

b. Annoncer clairement la problématique

Vous devez faire comme si l'examinateur n'avait pas lu le document. Il faut donc prendre le temps de reformuler clairement la problématique du document et ce, même si elle est formulée très clairement dans le document déclencheur.

c. Annoncer le parcours argumentatif que vous aurez choisi (c'est-à-dire le « plan »)

Au niveau B2, l'annonce du plan n'est pas obligatoire. Cependant, vous pouvez, dès l'introduction, **préparer et faciliter l'écoute de votre exposé en en annonçant le plan**.
Cette étape est donc vivement recommandée ; elle vous paraîtra naturelle dès que vous aurez pris l'habitude d'organiser vos idées.
Attention, si vous décidez d'annoncer votre plan dans l'introduction, vous devez veiller à suivre ce plan lors de votre exposé !

28

Activité 5

a. Lisez puis écoutez les deux introductions proposées pour le texte 1, de la page 121. Pour chacune, relevez les points forts et les points faibles.

Introduction A

Je voudrais commencer par résumer le texte que je viens de lire. Ce texte, paru dans « Sciences et avenir » en octobre-novembre 2009, évoque l'omniprésence des chiffres dans notre vie quotidienne. En effet, on trouve des chiffres dans tous les aspects de la sphère publique : sondages d'opinion, chiffres du chômage, de la croissance, classement des hôpitaux, des lycées, palmarès de l'immobilier... L'auteur de ce texte explique que les chiffres ne sont pas neutres. Ils sont souvent utilisés pour frapper et émouvoir. L'association Pénombre réfléchit sur la question des nombres dans le débat public. Les membres de cette association se posent des questions, par exemple : qui produit les chiffres, dans quel contexte, qu'est-ce que ces chiffres signifient ?
Moi, je pense que les chiffres sont importants pour comprendre le monde qui nous entoure parce que, sans les chiffres, c'est difficile d'avoir des informations fiables. C'est ce que je vais démontrer dans mon exposé.

Points forts : ....

....

Points faibles : ....

....

Introduction B

Est-il possible de manipuler l'opinion publique grâce aux chiffres ? Avons-nous assez d'esprit critique pour interpréter les chiffres que nous rencontrons constamment ?
Dans un premier temps, nous verrons l'omniprésence des chiffres dans les sociétés modernes, notamment dans certains domaines : économique, politique et médical. Puis, nous nous demanderons pourquoi les chiffres sont si difficiles à interpréter. Enfin, nous ferons des propositions pour former les citoyens à la compréhension des chiffres : il est en effet important d'être conscient du pouvoir des chiffres et de garder une distance critique. Les statistiques internationales peuvent aider pour cette prise de distance.

Points forts : ....

....

Points faibles : ....

....

b. Imaginez à votre tour une introduction en vous inspirant de ce qui vous semble positif dans ces deux exemples.

....

....

....

....

....

....

....

Attention, il est utile de rédiger l'introduction au brouillon pendant le temps de préparation dont vous disposez, car c'est une étape trop importante pour que vous preniez le risque de chercher vos mots ou de ne pas être assez clair. Mais il faut vous entraîner, maintenant, à dire ces deux ou trois phrases sans donner l'impression de les lire.

De même pour la conclusion : c'est la dernière impression que vous laisserez à votre examinateur.

c. Vous êtes désormais prêt pour faire votre exposé sur le texte 1.

3 Présentation d'un point de vue construit et argumenté

La prise de notes

Il s'agit d'une épreuve de production orale. Vous ne rédigez donc pas votre intervention (à l'exception de l'introduction et de la conclusion, si vous le souhaitez). En revanche, il est important de prendre des notes. Cela permet de vous rassurer, de ne rien oublier, mais aussi de suivre le plan que vous avez établi.

Dans vos notes :

Utilisez de la couleur, soulignez et, surtout, ne rédigez pas de phrases entières, car il faut éviter de lire. Notez des mots-clés.

Pour vous entraîner, reprenez les activités 3 à 5 pour les textes 2 et 3.

Le jour de l'examen, vous aurez 30 minutes pour effectuer ce travail de préparation.

Pour la première partie de l'épreuve, vous pouvez vous entraîner seul en vous enregistrant ou en vous faisant filmer, si cela vous est possible. Même un ami ne parlant pas français pourra vous être utile, en observant votre attitude.

BILAN

Avez-vous parlé une dizaine de minutes ?
Avez-vous eu suffisamment d'idées ?
Avez-vous eu suffisamment d'exemples ?
Qu'est-ce qui vous a semblé difficile ?
Sur quels aspects devez-vous encore travailler ?

Le jour de l'examen :
- Ne négligez pas la première prise de contact : saluez en souriant, même si vous êtes stressé.
- Vouvoyez l'examinateur du début à la fin de l'épreuve.
- Ne vous excusez pas sans raison, à tout moment.
- Commencez à parler seulement lorsque vous y serez explicitement invité ou que l'examinateur vous fera comprendre que le moment est venu (en vous regardant avec le sourire, en vous faisant un petit signe de la main, etc.). Ce n'est pas seulement une question de politesse : cela vous assure que l'examinateur est tout à fait prêt pour vous écouter.

Vos gestes, votre attitude générale sont importants.
- Regardez votre interlocuteur dans les yeux.
- Articulez et parlez assez fort.
- Ayez un stylo en main si cela peut vous éviter de faire des gestes nerveux.

4 Débat et discussion avec le jury

Dans la deuxième partie de l'épreuve, ne vous laissez pas impressionner par l'examinateur. L'objectif de l'examinateur est de vérifier si vous êtes capable de **défendre, préciser, confirmer** votre point de vue. Il pourra également volontairement vous **contredire**, afin de tester votre capacité à **réagir** pour affirmer votre point de vue. Bien entendu, tout ceci n'est qu'un « jeu ».
Vous devez réagir aux propos de votre interlocuteur d'une façon constructive. Essayez d'être actif, de **prendre des initiatives** dans le débat ou de « **rebondir** » sur ce que l'examinateur dit pour élargir le débat.

→ Ce qu'il faut éviter de dire

Activité 6 : Expliquez, pour chaque expression ci-dessous, pourquoi elle risquerait de pénaliser le candidat.

1. *Je conclus maintenant ?*	....
2. *Voilà, c'est tout.*	....
3. *Je n'ai pas eu le temps de préparer une conclusion.*	....
4. *Oui.*	....
5. *Non.*	....

6. *Est-ce que je lis le document ?*	....
7. *Alors, tout d'abord je vais introduire mon exposé d'une façon efficace.*	....
8. *Je l'ai déjà dit tout à l'heure.*	....

Vous avez tout de même le droit de vérifier (ponctuellement) que vous avez compris une question ou un argument de l'examinateur, en lui demandant de répéter. Pour cela, il convient d'employer des formules respectant le registre formel :
Pourriez-vous répéter, s'il vous plaît ?
Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris votre question.
Pourriez-vous m'expliquer... ?
Si j'ai bien compris,...
Vous faites référence à... ?
Vous voulez dire : dans le domaine des... ?

→ Rectifier, expliquer, préciser

Rectifier, c'est corriger : soit ce que l'on a dit soi-même précédemment, soit ce que l'autre pense que l'on a dit (mais en ayant peut-être mal compris !).
Au contraire, quand on explique ou qu'on précise, on poursuit normalement le cours de la réflexion, pour **être plus clair** ou **pour ajouter une information utile**.

Activité 7

a. Dites à quoi servent les expressions ci-dessous. Faites des croix dans le tableau pour les associer à une des deux fonctions.

	Rectifier	Expliquer/ préciser
1. *Je voudrais juste souligner que...*		
2. *Ce n'est pas tout à fait ce que je voulais dire...*		
3. *Oui, effectivement, mais...*		
4. *Pour être tout à fait exact...*		
5. *Je me suis peut-être mal exprimé : ce que je veux dire, c'est que...*		
6. *En d'autres termes,...*		
7. *C'est plutôt que...*		
8. *C'est-à-dire que...*		
9. *Pour être plus précis...*		
10. *Ce qui signifie...*		
11. *Je pense que c'est aussi dû au fait que...*		
12. *Plus précisément...*		

b. Donnez d'autres formulations que vous connaissez qui servent à rectifier ou à préciser.

....

→ Savoir s'opposer

Tout en restant à l'écoute, vous devez avoir suffisamment d'assurance pour défendre un point de vue, sans pour autant oublier de rester posé et modéré dans vos formulations... et votre intonation !

Activité 8 : Le tableau ci-dessous contient, à gauche, des expressions qu'il vaut mieux éviter dans le cadre de l'examen. Proposez pour chacune une façon atténuée de contredire.

Formules à éviter	Reformulation atténuée
1. Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit !	....
2. Vous n'avez pas compris mon argument.	....
3. Vous ne pouvez pas dire que ce serait une bonne solution.	....
4. Je ne suis pas d'accord avec vous !	....
5. Je ne vois pas le rapport avec le problème.	....

Rappelez-vous : Vous devez faire preuve d'une certaine souplesse, c'est-à-dire montrer que vous êtes capable de défendre une position tout en acceptant de prendre en compte des objections de l'examinateur. Mais il est important de ne pas se contredire, c'est-à-dire de changer complètement d'opinion au cours de la 2e partie de l'épreuve en pensant faire plaisir à l'examinateur.

→ Avoir toujours quelque chose à dire

Activité 9 : Parlez pendant quelques minutes à propos des affirmations suivantes.

1. Il devient de plus en plus difficile de ne pas être esclave des nouvelles technologies.
2. Le citoyen n'a pas à être informé de la vie privée des hommes politiques.
3. La société répète aux filles que les maths ne sont pas faites pour elles.
4. Le marketing publicitaire rend inutiles la plupart des mesures de santé publique.
5. Si les automobilistes calculaient le coût d'usage de leur véhicule, ils opteraient pour un autre mode de transport.

Entraînez-vous à ne pas rester muet et à réagir à des sujets variés.
Si vous travaillez seul, imaginez aussi les questions qui pourraient vous être posées pour anticiper les réponses que vous pourriez donner.

EXERCICE 1

avec préparation - **30 MINUTES**

Lisez ce texte et reprenez les étapes successives de la préparation à l'épreuve de production orale, puis faites votre exposé (10 minutes).

Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas

S'IL EST TOLÉRÉ DE SURFER sur Internet à des fins personnelles, cet usage doit rester « raisonnable », précise le code du travail. Un caractère que le juge apprécie en cas de litige. L'envoi de 156 mails personnels en deux mois a par exemple été considéré par un employeur comme justifiant le licenciement d'un salarié pour « utilisation abusive d'Internet sur son lieu de travail ». Une décision confirmée par les prud'hommes*.

Tout en restant dans les limites d'une utilisation raisonnable du net, « L'employeur a droit de regard sur tout mail ou fichier créé par ses employés avec les outils informatiques mis à leur disposition, à moins qu'ils ne soient explicitement "personnels" », explique un avocat. [...] Une notion à laquelle sont a priori assimilées les boîtes mails externes. [...] Le principe du respect de la vie privée demeure donc applicable sur le lieu de travail, à la seule condition pour le salarié de préciser clairement ce qu'il veut voir relever de sa vie privée. Pas toujours évident pour autant de titrer régulièrement ses mails « PERSONNEL ».

Marie BARTNIK, www.lefigaro.fr, 16 avril 2010

* En France, le conseil de prud'hommes est une juridiction dédiée aux conflits liés à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail entre employeurs et salariés.

EXERCICE 2

avec préparation - **30 MINUTES**

Lisez ce texte et reprenez les étapes successives de la préparation à l'épreuve de production orale, puis faites votre exposé (10 minutes).

UN VOYAGISTE INCITE SES CLIENTS À LUTTER CONTRE LE CO_2

Depuis peu, un voyagiste propose à ses clients de « compenser » les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) liées à leur vol en avion. Ils sont invités à payer leur voyage à l'opérateur et aussi, à régler en ligne, sur le site de l'association *CO_2 Solidaire*, partenaire de l'entreprise, quelques dizaines d'euros supplémentaires. Ces sommes correspondent au coût estimé des quantités de CO_2 émises par l'avion durant le vol, si la compagnie aérienne devait payer des droits à émettre pour ce gaz.
Ces sommes seront affectées, via *CO_2 Solidaire*, au financement de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre, reconnus responsables pour une grande part du réchauffement climatique. [...]
L'entreprise s'achète-t-elle une image écolo à bon compte ? « Je ne nie pas le caractère marketing de notre démarche. Certains spécialistes de la communication éthique assurent qu'il existe une clientèle importante pour le « CO_2 responsable », même si je n'en suis pas convaincu. En fait, je me moque des interprétations que certains peuvent en faire. Ce qui compte, c'est d'agir », assure le directeur.

Cécile DUCOURTIEUX, *Le Monde*, 12 Janvier 2007

AUTOÉVALUATION

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je suis capable de préparer un exposé en français			
J'analyse le document déclencheur.			
Je définis la problématique.			
J'organise mes idées dans un plan.			
J'utilise des exemples pertinents.			
Je rédige une introduction.			
Je rédige une conclusion.			
Je réfléchis aux transitions dans mon exposé.			
J'anticipe les questions de l'examinateur.			
Je suis capable de faire un exposé en français			
Je suis capable de parler seul (sans aide) pendant une dizaine de minutes.			
J'utilise le registre formel approprié.			
Je m'exprime calmement, clairement et en articulant.			
Je maîtrise les outils linguistiques pour l'expression d'une opinion.			
J'utilise un lexique précis et varié.			
Je sais valoriser les points importants de mon exposé.			
Je précise mes idées en développant des exemples.			
Je suis capable de gérer une interaction			
Je suis assez à l'aise lors d'un entretien.			
Je pense pouvoir faire face à des questions que je n'ai pas prévues.			
Je défends mon opinion en argumentant.			
Je sais reformuler mes idées et j'accepte de le faire, même quand je pense avoir été clair pendant l'exposé et que j'ai l'impression que je vais me répéter.			
Je peux nuancer mes idées en tenant compte de nouveaux arguments ou exemples qui me sont donnés.			
Je suis prêt à chercher de nouveaux arguments ou de nouveaux exemples pendant la discussion : je poursuis ma réflexion.			

La France, c'est...



La vie privée

Nous vous proposons de nous focaliser sur quelques aspects de la « vie privée » des Français : les changements dans leurs habitudes de consommation, la répartition des tâches ménagères dans les familles, et pour terminer, le langage SMS.

LA CONSOMMATION DES FRANÇAIS

➥ La consommation bio

Dans la plupart des pays européens, il existe des labels d'agriculture biologique. Un label bio est une certification du mode de production des produits issus de l'agriculture biologique. Les critères sont variables d'un pays à l'autre mais il existe une série de standards de production (phases de production, de transformation, d'emballage et d'expédition). Dans certains pays, les certifications sont gérées par le gouvernement. Qu'en est-il concrètement dans les assiettes des consommateurs ?

En ce qui concerne le consommateur français, on peut dire qu'il met de plus en plus de bio dans son assiette…

- **44** % des Français ont consommé au moins une fois par mois un produit bio pendant l'année 2008.
- **23** % ont consommé au moins un produit bio par semaine pendant l'année 2008.
- **74** % des Français ayant consommé bio souhaitent continuer.
- Ils sont même **22** % à vouloir développer leurs efforts.
- **76** % des Français estiment que l'agriculture bio est une solution d'avenir pour lutter contre les problèmes environnementaux.
- **86** % des Français pensent que l'agriculture bio doit se développer.
- En 2008, le marché des produits bio a augmenté de **25** %.

Les produits bio les plus consommés :

Fruits et légumes : 77 % des consommateurs
Produits laitiers : 70 %
Produits d'épicerie : 56 %
Viande : 49 %
Pain et farine : 42 %
Boissons : 40 %

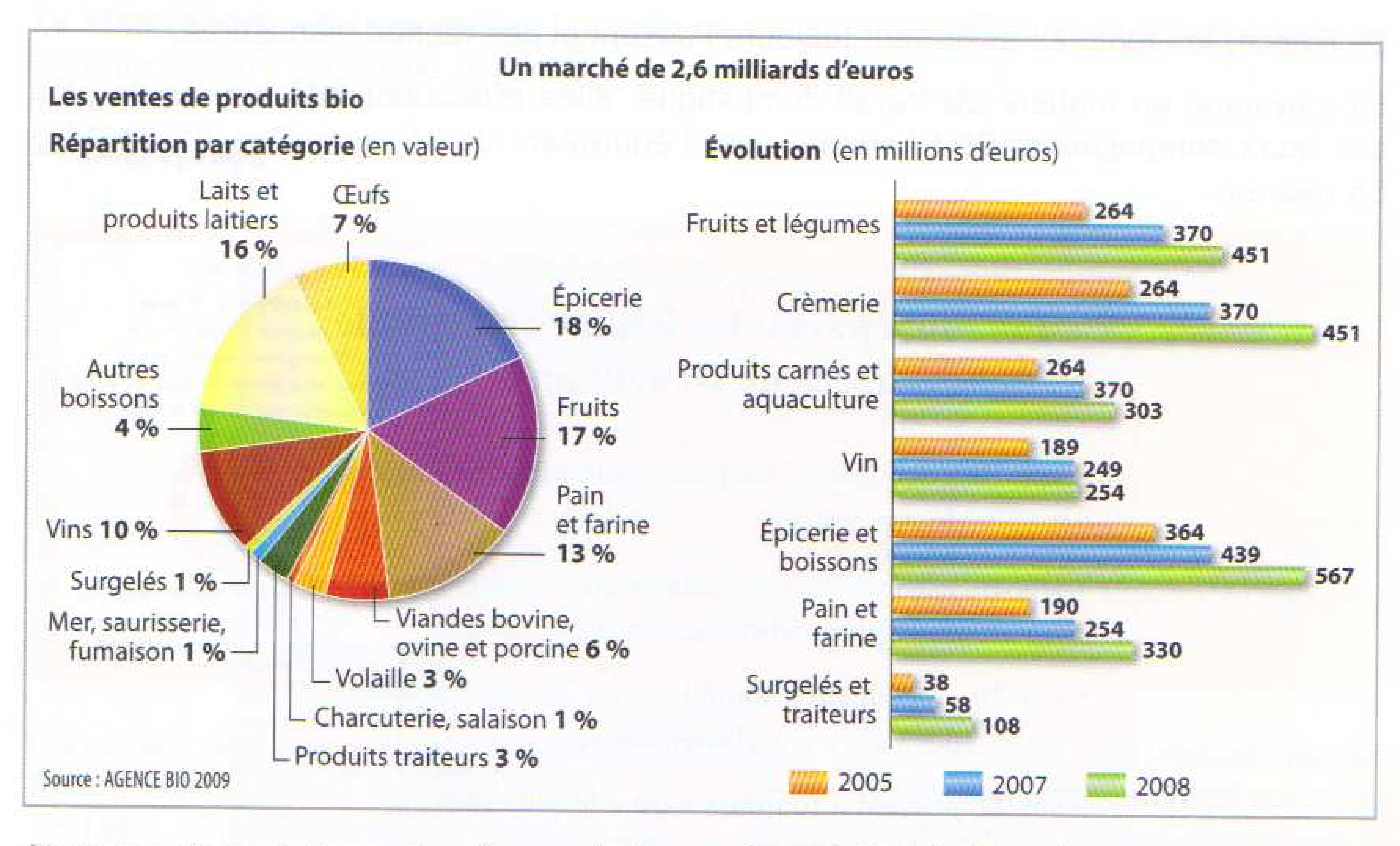
Les Français choisissent le bio à **94 %** pour préserver leur santé, à **92 %** pour la qualité des produits et leur goût et à **89 %** pour être certains que les produits soient sûrs. Dans le contexte actuel où certaines enquêtes ont attiré l'attention des consommateurs sur la « malbouffe » (nourriture industrielle, utilisation de conservateurs, colorants et amplificateurs de goût), cette méfiance des consommateurs français bénéficie aux produits bio. De plus, traditionnellement, les Français sont attentifs à la qualité de leur nourriture (labels de qualité, AOC - Appellation d'origine contrôlée).

➥ Où achète-t-on bio ?

- **42** % des ventes des produits alimentaires bio ont lieu **en grandes surfaces alimentaires**.
- **40** % des ventes des produits alimentaires bio ont lieu **dans des magasins spécialisés**.
- **13** % des produits se vendent grâce à la **vente directe sur les marchés**.

De nombreux distributeurs s'intéressent au marché bio et même si les prix restent élevés, on observe de plus en plus de rayons bio dans les supermarchés. La crise n'a pas découragé les consommateurs puisque 82 % d'entre eux n'ont pas modifié leurs dépenses.

L'élevage bio est plutôt bien implanté en France. La France est autosuffisante pour la viande, les œufs et le vin. Elle importe : produits laitiers, charcuterie, pain, fruits et légumes, boissons.



Source pour les statistiques : Enquête quantitative menée par le CSA du 27 octobre au 31 octobre 2008 auprès d'un échantillon de 1050 personnes représentatif de la population française.

LE PARTAGE DES TÂCHES MÉNAGÈRES

➥ Témoignages

Alice et Samuel, 39 ans tous les deux, employée bancaire et intermittent du spectacle, 2 filles (11 et 16 ans).

Alice

Comme il se déplace beaucoup à cause de son travail, j'assure beaucoup à la maison. Je suis assez désordonnée alors que lui adore ranger. En ce qui concerne le ménage, il passe l'aspirateur mais en 3 minutes maximum ! Pour le ménage de fond, c'est plutôt moi. Les courses, en général, c'est lui. En ce qui concerne les filles, lorsqu'elles étaient bébés, mon mari était très présent : il leur donnait le biberon, le bain. Aujourd'hui, tout ce qui est scolaire (devoirs, notes), c'est pour moi. Mais de manière générale, je suis plutôt chanceuse, je sais que dans d'autres familles, c'est plus difficile.

Samuel

Comme je ne travaille pas régulièrement, je peux accompagner mes filles à l'école, faire les courses… Je suis maniaque donc j'adore passer l'aspirateur ! J'aime aussi cuisiner, je dirais que c'est moi qui m'occupe du repas la plupart du temps. Je fais la vaisselle aussi. Par contre, la lessive, il n'en est pas question ! J'ai trop peur de mélanger les couleurs. Mais bon, j'étends le linge, c'est déjà ça… Oui, je suis l'homme idéal, on peut le dire !

En France, les femmes assument toujours l'essentiel des tâches ménagères.

En moyenne, en matière de travail domestique, elles effectuent **680 heures de plus** que leurs compagnons. 680 heures, c'est l'équivalent de 19 semaines de travail à 35 heures.

En 2005, parmi les femmes en couple âgées de 20 à 49 ans :

8 sur 10 s'occupent « toujours » ou « le plus souvent » du repassage.

7 sur 10 s'occupent « toujours » ou « le plus souvent » de la préparation des repas.

5 sur 10 s'occupent « toujours » ou « le plus souvent » des courses d'alimentation.

5 sur 10 passent « toujours » ou « le plus souvent » l'aspirateur.

➥ La répartition des tâches ménagères, une affaire publique ?

Certains sociologues plaident pour une répartition égalitaire des tâches ménagères, une redistribution des rôles qui serait un véritable enjeu politique (à ce sujet, lisez également le dossier Domaine public).
Des progrès sont bien entendu constatés : on estime le nombre de couples égalitaires à 15 % mais il s'agit en général de couples plutôt diplômés où les deux conjoints apportent chacun la moitié des revenus.
Cependant, aujourd'hui, les pères français souhaiteraient s'investir davantage dans la vie familiale. Ce sont encore majoritairement les femmes qui s'occupent des « devoirs » (travail scolaire à la maison), de l'habillement ou des activités périscolaires des enfants. Les hommes s'investissent plus facilement dans des tâches plus proches du jeu.
Habitudes individuelles, familiales... tout ceci a pourtant des conséquences importantes dans le domaine des inégalités professionnelles (voir le dossier Domaine professionnel). La naissance d'un enfant modifie la situation professionnelle de 40 % des femmes alors que le taux d'emploi des hommes et des femmes est le même en France jusqu'à ce que l'enfant survienne. Entre 2005 et 2008, 25 % des femmes interrogées ont cessé ou réduit leur activité après l'arrivée d'un premier enfant (32 % si ce n'est pas le seul bébé). Mais lorsque les pères désirent s'investir davantage dans la vie familiale, la société a du mal à l'accepter et les hommes mettant leur carrière « en danger » peuvent se retrouver marginalisés.

PARLEZ-VOUS SMS ?!

Le SMS (Short message service) permet de transmettre de courts messages textuels en utilisant son téléphone portable.

➥ Décryptage



- abréviation des mots en enlevant les voyelles et même certaines consonnes. Par exemple « lgtps » signifie « longtemps ».
- transcription phonétique. Ainsi, « jamais » s'écrira « jamé » et « est-ce que » deviendra « eske ».
- utilisation de l'anglais pour raccourcir les mots : « now » pour « maintenant ».
- valeur épellative des lettres et des chiffres. « G » sera utilisé pour « j'ai », « C » pour « c'est »... On peut aller encore plus loin : pour écrire « quoi de neuf ? », je peux par exemple écrire « koi29 ». « Demain » sera abrégé en « 2m1 », « à un de ces quatre » deviendra « a12c4 ».

Donc, le message ci-dessus peut être traduit ainsi : *C'est un blogue, pas un portable. Ici, on parle un langage que les humains peuvent comprendre... Si tu veux une réponse à ta question, essaie de te faire comprendre. Comité contre le langage SMS et les fautes volontaires.*

Nombreuses sont les critiques envers le langage utilisé par SMS : fin de l'orthographe, appauvrissement de la langue... Pourtant, une étude canadienne, portant sur un corpus d'un million de mots utilisés par les adolescents, a conclu que ce langage véhiculait au contraire « une formidable renaissance linguistique ». Les variations dans le langage SMS sont nombreuses : variations individuelles mais également en fonction des tranches d'âge et des groupes d'utilisateurs.

Cette grande variété, ce foisonnement, cette spontanéité permettent une grande liberté grammaticale et orthographique et développent la créativité et le jeu avec la langue. Tant que les écrits traditionnels restent vivants, on ne peut pas parler de concurrence et encore moins d'appauvrissement. Le tout est, bien entendu, de savoir distinguer quand et avec qui utiliser le langage SMS et quand suivre les règles de la grammaire et de l'orthographe traditionnels.

Le plus souvent, les moyens de communication s'ajoutent. On ne va pas abandonner le téléphone ou le courrier électronique parce qu'on s'inscrit sur Facebook par exemple, mais on va employer l'un ou l'autre en fonction de la relation qu'on a avec la personne qu'on veut contacter et des circonstances.

Avec le cercle intime, composé de 5 ou 6 personnes en général, il y a le téléphone. En France, on n'appelle pas quelqu'un qu'on connaît mal après 21 ou 22 heures par exemple, sa mère ou sa meilleure amie, oui.

Si on élargit un peu ce cercle, on utilise le SMS, qui permet une communication asynchrone (le destinataire peut lire le message envoyé plus tard) mais qui arrive malgré tout sur un objet personnel. On utilise le SMS avec plus de personnes.

Puis, il y a le courrier électronique, très fréquemment utilisé au travail mais aussi pour un usage privé. C'est le moyen idéal de s'envoyer des messages en cachette !

Enfin, on trouve les réseaux sociaux sur Internet dans le 4e cercle. On s'y montre beaucoup, mais on demande peu aux autres finalement. Lorsqu'on renseigne son statut, on n'attend pas forcément de réponses des autres. C'est d'ailleurs pour cela que les contacts sont aussi nombreux sur Facebook.

Un peu de vocabulaire « TIC »
(Techniques de l'information et de la communication)

buzz : vient de l'anglais « bourdonnement ». Lorsque quelque chose (une vidéo, une chanson) « fait un buzz », cela signifie que le bouche-à-oreille lui aura permis d'être découvert(e), vu(e), consulté(e) par beaucoup de personnes en un temps très court.

spam ou **pourriel** ou courrier indésirable : un message électronique non sollicité. Un spam est en général envoyé à des fins publicitaires.

Blog (parfois orthographié « blogue », parfois traduit en français par « bloc-notes ») : journal de bord / journal intime publié sur Internet, sous forme de « billets » (ou notes).

La vie publique

MÉDIAS

➥ Quelle liberté de ton pour les humoristes politiques ?

Dans la partie « compréhension écrite », vous avez lu l'article « la dérision, rire salutaire ou mal ravageur ? » En France, la presse satirique connaît toujours un grand succès. *Le Canard enchaîné*, l'ancêtre du genre, domine le marché avec ses 500 000 exemplaires vendus chaque semaine. Dans un autre registre, *Charlie hebdo* touche 58 000 lecteurs. Fin 2009, c'est la version papier hebdomadaire payante du site Bakchich.info qui a vu le jour, pariant sur 50 000 exemplaires vendus : signe de la confiance des rédacteurs en l'intérêt des Français pour la dérision et l'irrévérence.

Mais la liberté de ton n'est pas toujours aussi facile à faire accepter à la radio et à la télévision. Récemment, deux chroniqueurs exerçant sur une station de radio publique, Stéphane Guillon et Didier Porte, qui revendiquaient leur droit à la provocation, ont vu leur chronique suspendue pour être allés trop loin dans leur évocation de telle ou telle personnalité de la vie politique. Il leur avait notamment été reproché de s'en prendre par simple « méchanceté » aux traits physiques de leurs victimes, alors que cela fait partie de la caricature, avec laquelle la vie politique française cohabite depuis deux siècles. Une telle décision, en France, fait descendre 2 000 personnes dans Paris pour protester non seulement contre le licenciement de deux personnalités mais aussi contre ce qu'il signifie ou peut laisser présager.

Les marionnettes des *Guignols de l'info*, émission diffusée tous les soirs (« Vous regardez trop la télévision, bonsoir ! ») sur la chaînée privée Canal+ avec un succès non démenti depuis 20 ans, reposent bien sûr d'abord sur la caricature, mais avec la particularité de reconstruire des personnages qui parfois finissent par devenir sympathiques à force de maladresses, de naïveté, d'échecs ou même d'ambition, du joueur de football au présentateur du journal télévisé le plus regardé, en passant par les éditorialistes de la presse écrite et… le chef de l'État. En 1995, certains s'étaient interrogés sur le rôle qu'avait pu jouer la marionnette de Jacques Chirac dans l'élection de l'original. Mais lors de la campagne de 2002, même si les Guignols n'ont pas été tendres avec le bilan du septennat de Jacques Chirac, cela n'a pas empêché sa réélection.



En-dehors des *Guignols de l'info*, l'impertinence est toutefois peu présente à la télévision, et le spectacle vivant est un autre espace d'expression pour les humoristes ; Anne Roumanoff (qui anime également une émission à la télévision) est parmi les plus populaires aujourd'hui.

➥ Quels financements en cas de crise ?

L'impertinence humoristique des dessins que publie la presse généraliste n'a pas pour cible que les figures de la vie politique : elle évoque, au besoin, les menaces qui pèseraient sur sa propre liberté et sur

les titres eux-mêmes. La recapitalisation récente du *Monde*, monument national fondé en 1944 par Hubert Beuve-Méry, a suscité la défiance d'une partie des journalistes de la rédaction.

Cette opération financière arrive en effet à une période où la situation de la presse en France est inédite par sa concentration : quelques grandes fortunes et « poids-lourds » de l'industrie personnellement proches du pouvoir détiennent l'essentiel des quotidiens nationaux et régionaux et des magazines. Si l'on y ajoute l'appartenance de la première chaîne de télévision au groupe Bouygues, géant du bâtiment et des télécommunications, et la récente décision de l'Élysée de nommer directement le patron de France télévision en Conseil des ministres, c'est l'ensemble de l'audio-visuel qui a profondément changé en quelques années.

VIE POLITIQUE

➥ Un désamour ?

Contradiction ou conséquence de leur fréquentation régulière des chroniques satiriques, les Français sont nombreux à ne pas se déplacer pour aller voter. L'abstention touche surtout les élections régionales (plus d'un électeur sur deux au premier tour, en mars 2010) et européennes.

Les premières sont perçues comme ayant des enjeux surtout administratifs ; et, si c'est l'opposition qui remporte le plus de régions, la majorité au pouvoir est tentée, pour justifier son échec, de minimiser l'importance du scrutin, entretenant ainsi le désintérêt de ceux qui n'ont pas voté et méprisant le poids des voix qui se sont exprimées. L'abstention fonctionne donc en partie en cercle vicieux. Les élections européennes quant à elles, comme dans beaucoup de pays de l'Union, peinent toujours à mobiliser les citoyens, sceptiques quant aux possibilités d'action des députés européens. Lorsqu'il s'agit d'élire le président de la République, en revanche – tous les cinq ans, depuis 2002 – les Français sont plus nombreux à voter. Mais en 2002, l'abstention importante du premier tour (28,4 %) avait bouleversé les forces en présence et provoqué la panique de beaucoup d'électeurs, et le signal d'alarme avait été tiré par les candidats des deux principaux partis républicains, pour faire barrage à la tendance extrémiste au deuxième tour.



Abstention, vote blanc et vote nul

L'abstention est mesurée sur la base du nombre d'inscrits sur les listes électorales. Or cette démarche est volontaire.
Un certain nombre d'électeurs qui vont voter refusent de choisir entre les candidats : leur vote de protestation est dit « blanc ». Mais il n'est pas comptabilisé en tant que tel : il disparaît dans les statistiques sous la catégorie « vote nul », au même titre que les anomalies (deux bulletins dans l'enveloppe au lieu d'un, bulletin comportant des commentaires, enveloppe déchirée...).

Du côté des votants, une tendance semble se confirmer : la progression des Verts, qui, après le succès des élections européennes en 2009, sont apparus à l'issue du premier tour des élection régionales de mars 2010, sous la liste Europe Ecologie, comme la troisième force politique française (et la deuxième à gauche, avec 12,13 % des suffrages).

➡ « Femmes politiques »

En 2010, l'expression n'est pas encore vraiment en usage, « hommes politiques » vient plus facilement sur les lèvres. La loi dite de la « parité » a été votée il y a déjà dix ans pour garantir l'égalité quantitative de l'accès à certaines fonctions électives. Cependant, cette loi sur la parité ne s'applique pas de la même façon pour toutes les élections.

Pour les élections des conseils municipaux et régionaux, l'alternance d'hommes et de femmes sur les listes est obligatoire. Pour les élections législatives, on parle d'« incitation » car les partis n'investissant pas suffisamment de candidates risquent seulement des sanctions financières. L'on est tout de même passé de 5,6 % de femmes élues à l'Assemblée en 1996 à 18,9 % en 2010. C'est cependant au niveau local (dans les communes et régions) que les progrès sont les plus visibles : 48,5 % de femmes siègent dans les communes de 3 500 habitants et plus, et 48 % dans les conseils régionaux (contre 27,5 % en 1998).

Par ailleurs, de nombreuses responsables de partis, en France, sont ou ont été des femmes : le parti communiste a eu Marie-George Buffet a sa tête de 2002 à 2010, Arlette Laguiller a symbolisé l'extrême-gauche française (« Lutte ouvrière ») depuis le début des années 80. Et c'est une femme qui a été élue en 2008 première secrétaire du parti socialiste… face à celle qui, en 2007, a failli devenir la première présidente de la République française.

Au-delà de la question de la place des femmes en politique, l'épisode de la candidature de Ségolène Royal aux élections présidentielles de 2007 a cristallisé un grand nombre de problèmes mais aussi d'évolutions de la vie politique française, comme le montre l'article ci-dessous, paru au moment où les militants socialistes ont choisi (« investi ») sa candidature pour tenter de l'emporter quelques mois plus tard face à Nicolas Sarkozy. Pour mémoire, Ségolène Royal était, dans la vie privée, la compagne et mère des enfants du chef des socialistes d'alors, François Hollande.

La victoire de Royal perturbe les machos de la politique

Qui va garder François ?

Alors, heureuse ? Eh bien, oui ! justement, c'est son « bonheur » que Ségolène Royal a d'abord exprimé, le soir de son investiture par les militants socialistes. Malgré ses frêles épaules – aura-t-elle la « carrure » nécessaire face aux poids lourds internationaux, un Bush ou un Poutine ? – malgré les interrogations récurrentes sur sa compétence – on se souvient de cette phrase attribuée à Dominique Strauss-Kahn à l'issue d'un débat : « Elle aurait mieux fait de rester chez elle au lieu de lire ses fiches cuisine » –, malgré l'utilisation systématique de son prénom – appelait-on les autres candidats Laurent ou Dominique ? –, malgré ce qualificatif lancinant de « favorite » des sondages – une femme qui réussit, c'est forcément une question de séduc-



tion –, Ségolène Royal a remporté haut la main les primaires socialistes. Celle qui ne fut « que » ministre de l'Environnement, puis ministre délé-

guée à l'Enseignement scolaire, et enfin à la Famille et à l'Enfance, a battu deux anciens ministres de l'Économie : Laurent Fabius, qui fut même Premier ministre, et Dominique Strauss-Kahn. Bel exploit ! car si les mentalité ont évolué depuis le lynchage d'Edith Cresson, première femme nommée à Matignon*, en 1991, c'est une vision très machiste du pouvoir qui domine encore le milieu de la politique et des médias. [...]
Nul doute, dans ces conditions, que la présence d'une femme dans la compétition présidentielle sera un élément perturbateur. Car si Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn ont démenti les propos qui leur ont été prêtés – « Qui va garder les enfants ? » – aurait demandé le premier à l'annonce de la candidature de la présidente de Poitou-Charentes, même si tous deux se sont défendus du moindre sentiment machiste, il reste que toute la campagne des primaires socialistes aura tourné autour de la personnalité de Ségolène Royal, de ses déclarations et de ses propositions. Et d'une pratique politique singulière, où l'attention aux problèmes concrets, à leur dimension humaine, est systématiquement valorisée, où la parole de l'« expert », contre celle de la majorité « incompétente » des électeurs, n'est plus considérée comme la seule valable. La campagne à venir sera ainsi particulièrement intéressante à observer. Car c'est sans doute ce vieux rêve de démocratie sans le peuple, que le combat des chefs qui sont aujourd'hui mis en cause. Après les élections calamiteuses d'avril 2002, après le non au référendum européen, le choix de Ségolène Royal par les militants socialistes est un signe de plus de la méfiance grandissante des Français vis-à-vis des élites, jugées de plus en plus coupées de la réalité vécue par la majorité d'entre eux.

Michel ABESCAT, *Télérama*, n°2967, 22 novembre 2006

* Matignon : résidence du 1er ministre

La malheureuse phrase a été systématiquement reprise dans les médias et reste aujourd'hui un clin d'œil, dans d'autres contextes, pour les Français, dès qu'il est question de femmes actives. Un article du même hebdomadaire culturel titrait le 19 janvier 2009 « Les femmes dans la fiction politique : qui va garder les enfants ? » pour dresser un état des lieux des stéréotypes sexistes encore dominants dans les scenarii des séries télévisées mettant en scène des femmes présidentes ou ministres, en France ou aux États-Unis.

Le « débat participatif » suscité par Ségolène Royal et son équipe de campagne a fait l'objet de railleries aussi bien de la part de ses collègues de gauche que de ses concurrents, à droite, mais il a influencé d'une certaine manière tous les partis, forcés de constater la sensibilité de beaucoup d'électeurs à leur implication dans le débat public, notamment via Internet, et d'en prendre acte, dans leur propre intérêt.



FILMOGRAPHIE

L'Arbre, le maire et la médiathèque, d'Eric Rohmer (avec Fabrice Luchini, Arielle Dombasles, Pascal Greggory), 1992.

Parlez-moi de la pluie, d'Agnès Jaoui (avec Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui et Jamel Debbouze), 2008

L'École du pouvoir, série créée par Peter Kosminsky en 2008 (première diffusion en France le 19 janvier 2009)

La vie professionnelle

Le travail est au cœur des préoccupations des Français : « chômage », « emplois précaires », « financement des retraites » ont été cités lors du dernier sondage consacré aux préoccupations des Français (février 2010). Nous vous proposons dans ce dossier un petit tour d'horizon des débats actuels et réformes envisagées : remise en question des 35 heures, réforme de la retraite, mise en place du CV anonyme et extension des possibilités de travail le dimanche.

LE TEMPS DE TRAVAIL

Réduction du temps de travail

La réduction du temps de travail au sens large est ***une tendance apparue en Europe et en Amérique du Nord à partir de la moitié du XIXe siècle****.*

En France, en 1936, le gouvernement du Front populaire a institué la semaine de quarante heures (et les premiers « congés payés »). Mais à la fin du **XXe siècle**, la réduction du temps de travail est aussi apparue comme un moyen de réduire le chômage. En 1998, le gouvernement Jospin instaure, grâce à la loi Aubry (du nom de la ministre du Travail, actuellement à la tête du Parti Socialiste), la **semaine de trente-cinq heures**, devant permettre ainsi la création de deux millions d'emplois. Cette loi reste controversée. Les gouvernements suivants y ont régulièrement apporté des modifications. En effet, la loi sur les 35 heures permet un nombre limité d'heures supplémentaires. À partir de 2002, le régime des **heures supplémentaires** est assoupli. Lors de la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy insiste sur le fait que les Français souhaitent « travailler plus pour gagner plus ». Le gouvernement Fillon vote, la même année, une loi qui instaure la défiscalisation des heures supplémentaires, et dont l'objectif est de permettre de travailler plus, en fonction des choix des salariés et des entreprises.

Que pensent les Français des RTT ?

Pour une majorité, l'apparition de la réduction du temps de travail a amélioré le rythme de vie. Cependant, les RTT ne concernent pas exactement tous les salariés.

Théo P.

« Grâce aux RTT, je peux profiter de ma famille en allant par exemple chercher mes enfants à l'école. Mon épouse profite également de cette situation. C'est plus facile pour avoir une vie de famille rééquilibrée. Pourtant, au début, j'éprouvais presque un sentiment de culpabilité en pensant à mes collègues qui étaient au bureau ! C'est comme si je n'y avais pas droit ! Puis, je me suis rendu compte que les RTT ne faisait pas diminuer ma productivité, bien au contraire ! En ayant ce temps pour moi, pour bricoler, jardiner, être avec mes enfants ou faire du sport, je me sentais bien mieux dans ma tête et dans mon corps. »

Mitch K.

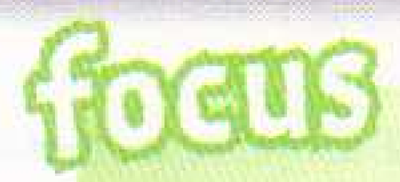
« Ma vie est beaucoup plus facile depuis les RTT. Je peux faire mes courses sans sacrifier mon samedi, caler mes rendez-vous médicaux, bancaires, administratifs, passer à la poste… »

Michèle C.

« Dans mon métier (je suis médecin chef de service), on ne connaît pas les RTT ni les 35 heures ! Non seulement mon temps de travail n'est pas réduit, mais cette loi s'est traduite par un alourdissement significatif de ma charge de travail pour pallier les absences plus fréquentes du personnel de mon service. Car il faut souligner que personne n'a été recruté pour renforcer mon équipe. Résultat : je travaille plus ! Vous allez me demander « pourquoi accepter ce rythme ? » Parce que mon travail est tout simplement passionnant. »

Maël L.

« Marre de donner des heures bénévolement ! J'ai été recruté après la généralisation des 35 heures. On peut dire sans exagérer que je fais le même travail que mon prédécesseur mais en 4 heures de moins, et avec moins de salaire, car payé sur une base de 35 heures et non de 39. Le message qu'on nous donne est : si vous voulez un jour gagner plus, eh bien, « donnez » des heures pour prouver votre mérite ! »



« Jour de RTT »

Vous entendrez souvent les Français dire : « j'ai posé un jour de RTT ». Il s'agit en fait d'un jour de repos attribué au salarié pour compenser une durée de travail supérieure à 35 heures hebdomadaires. Le nombre de jours de RTT varie selon l'horaire hebdomadaire des salariés.

Travailler de chez soi

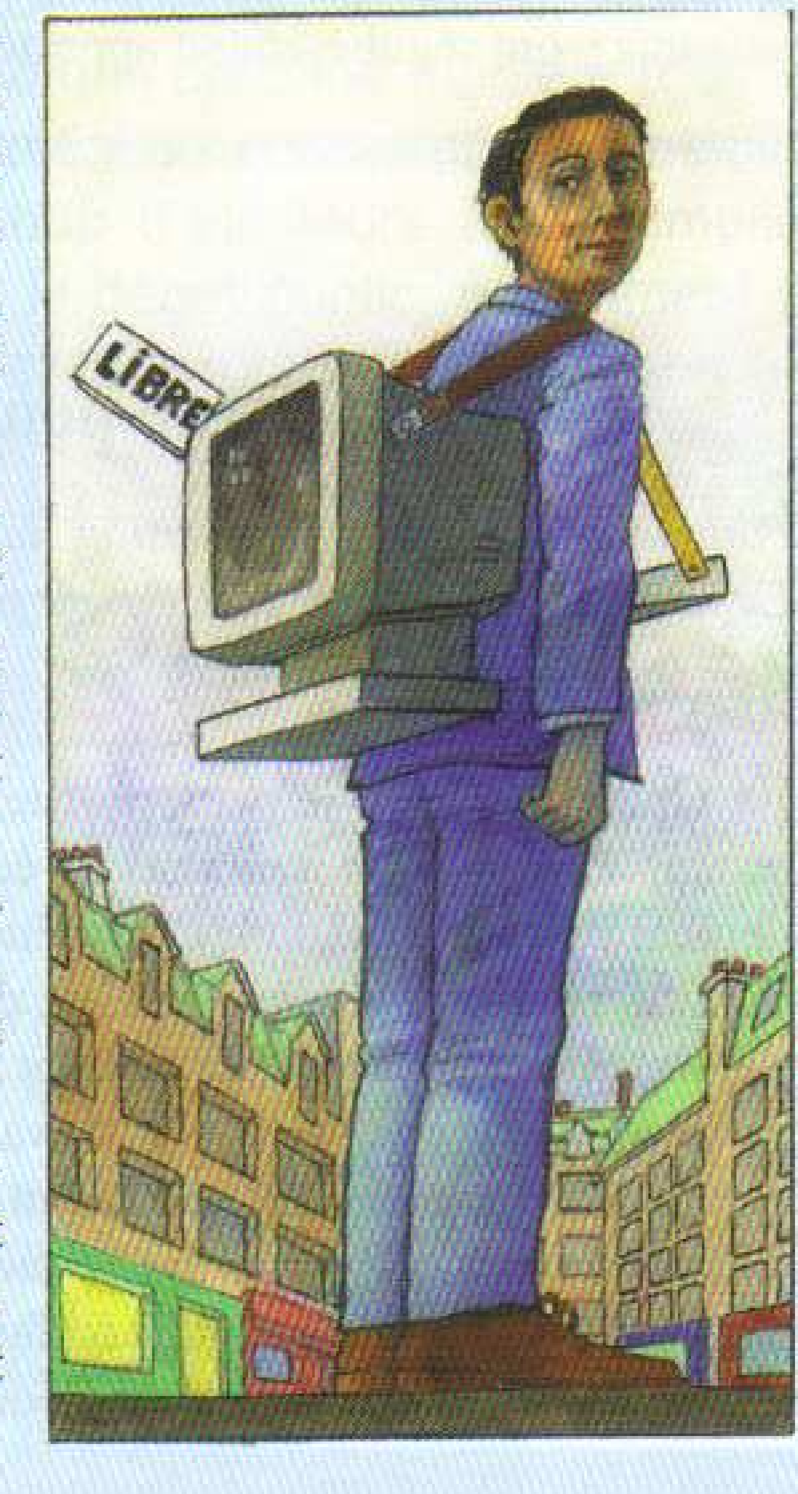
Télétravail, travail à domicile, travail à distance... Les expressions pour désigner le fait de travailler de chez soi fleurissent. Cette nouvelle forme de travail, rendue possible grâce au développement des nouvelles technologies et notamment d'Internet, séduit de plus en plus de Français.

Moins de fatigue liée aux transports, plus d'efficacité, possibilité de travailler dans un cadre agréable... Les arguments en faveur du télétravail sont nombreux. Dans la société, l'idée fait son chemin mais cette nouvelle organisation du travail reste encore « clandestine et peu développée » (selon un rapport de 2006). En France, les télétravailleurs ne représentent pour l'instant que 7 % de la population active alors qu'ils sont 13 % en Europe.

Depuis peu, quelques grands groupes industriels s'y mettent. L'objectif ? Aider les salariés à mieux concilier vie personnelle et professionnelle, tout en renforçant la compétitivité. Concrètement, comment fonctionne le télétravail dans une grande entreprise ? Il faut tout d'abord obtenir le feu vert de sa hiérarchie et être présent au moins un jour par semaine dans l'entreprise.

Mais les travailleurs indépendants sont plus nombreux que les télétravailleurs salariés. Formation, secrétariat, téléprospection, édition, graphisme, communication, traduction sont les secteurs dans lesquels on trouve le plus de travailleurs indépendants.

Le plus délicat : gérer le quotidien de « sa » petite entreprise : comptabilité, marketing, informatique. Travailler chez soi revêt d'autres inconvénients : pas de RTT, ni de primes, ni de promotions. De plus, certains se remettent au travail le soir ou le week-end et dépassent largement les 35 ou 39 heures...



Travailler jusqu'à quel âge ? 62 ans ?

L'âge de départ à la retraite est âprement discuté depuis de nombreux mois.

La France ayant à faire face à deux tendances devenues de plus en plus difficilement conciliables :

❶ la population française, comme la population des pays développés, vieillit ;

❷ depuis 2006, la génération du baby-boom (ces enfants nés au lendemain de la seconde guerre mondiale) arrive progressivement à la retraite.



Le premier phénomène a pour conséquence que depuis 1995, un homme passe la moitié de sa vie au travail alors qu'en 1960, on passait les ¾ de sa vie au travail.
Les départs massifs ébranlent le modèle français des retraites (reposant sur la solidarité et la répartition des richesses).

Le gouvernement élabore actuellement un projet de loi dont les grandes lignes seraient :

❶ âge de la retraite repoussé à 62 ans, au lieu de 60 ans aujourd'hui. En 2012, la durée de cotisation nécessaire pour toucher une pension à taux plein passe à 41 annuités*.

❷ maintien de la retraite à 60 ans pour les salariés dont la « pénibilité » du travail est reconnue. Ces salariés devront présenter un taux d'incapacité physique d'au moins 20%. Le départ avant 62 ans est possible pour les personnes ayant commencé à travailler avant 18 ans.

❸ hausse des cotisations pour les fonctionnaires (alignement sur le privé).

❹ augmentation de l'impôt sur le revenu pour les plus aisés. Les allégements de charges accordés aux entreprises seront revus.

Les âges de départ en retraite dans les pays développées

	Taux d'emploi des 55-64, en pourcentage (en 2008)	**Âge moyen de sortie du marché du travail** (en 2007) Homme	Femme	**Âge minimum de départ à la retraite** (en 2008)
Suède	**70,3**	**64,2**	**63,6**	**61 ans**
Japon	66,3	69,5	66,5	60 ans
États-Unis	62,1	-	-	62 ans
Royaume-Uni	58,2	63,6	61,7	65 ans pour les hommes 60 ans pour les femmes
Allemagne	53,8	62,6	61,5	65 ans ou 63 ans avec 35 années de cotisations
Espagne	45,6	61,8	62,4	65 ans et 13,1 années de cotisations
France	**38,2**	**59,5**	**59,4**	**60 ans**

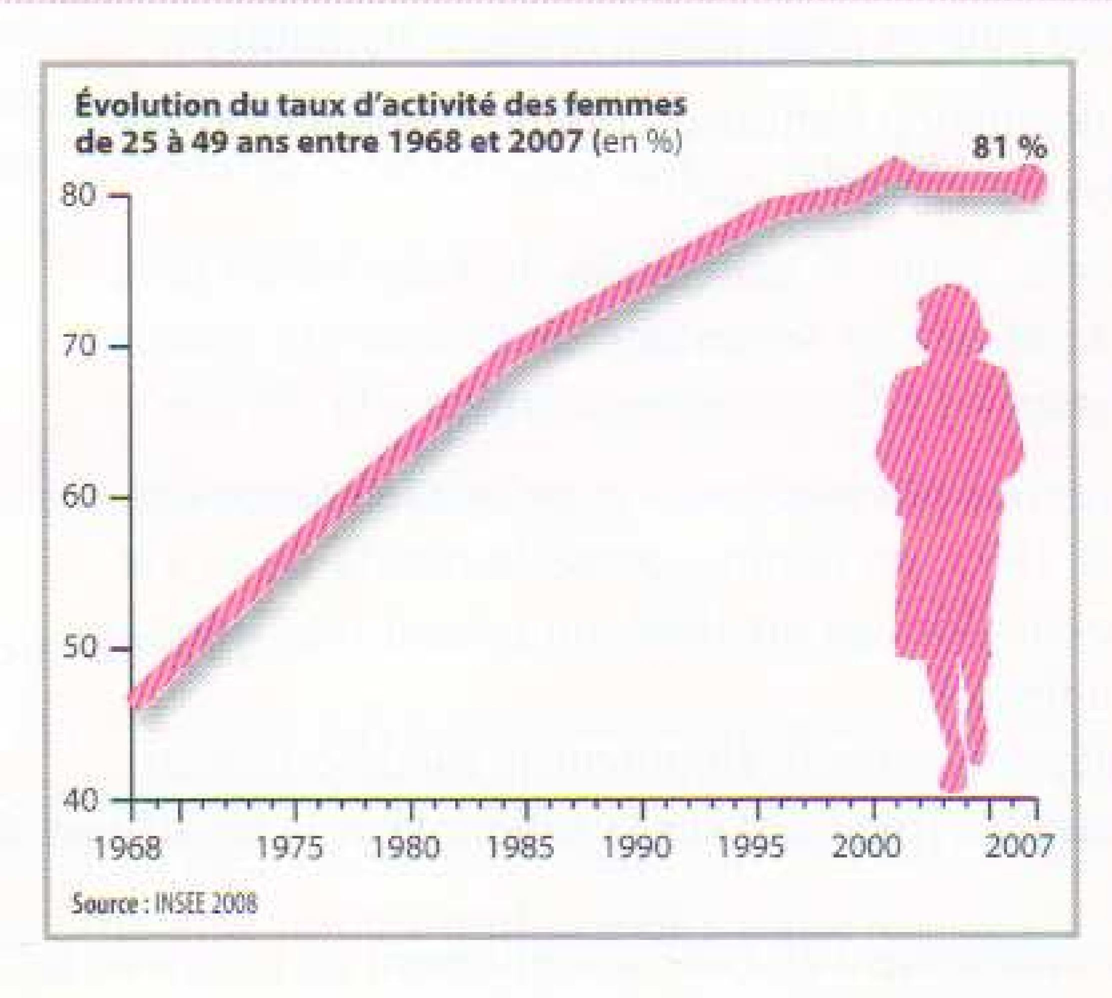
Source : OCDE - EUROSTAT - COR - DGTPF

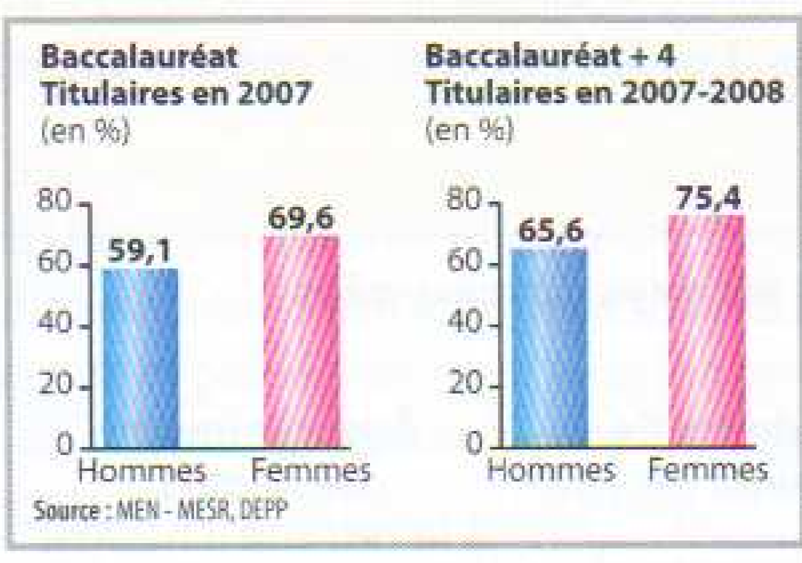
* annuité : équivalence d'une année de service pour le calcul des droits à la retraite

LES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

En 2008, le taux de femmes actives en France a atteint plus de 80 % et le taux de fécondité des femmes françaises est de 2,02 enfants par femme ; c'est-à-dire le taux le plus élevé d'Europe.



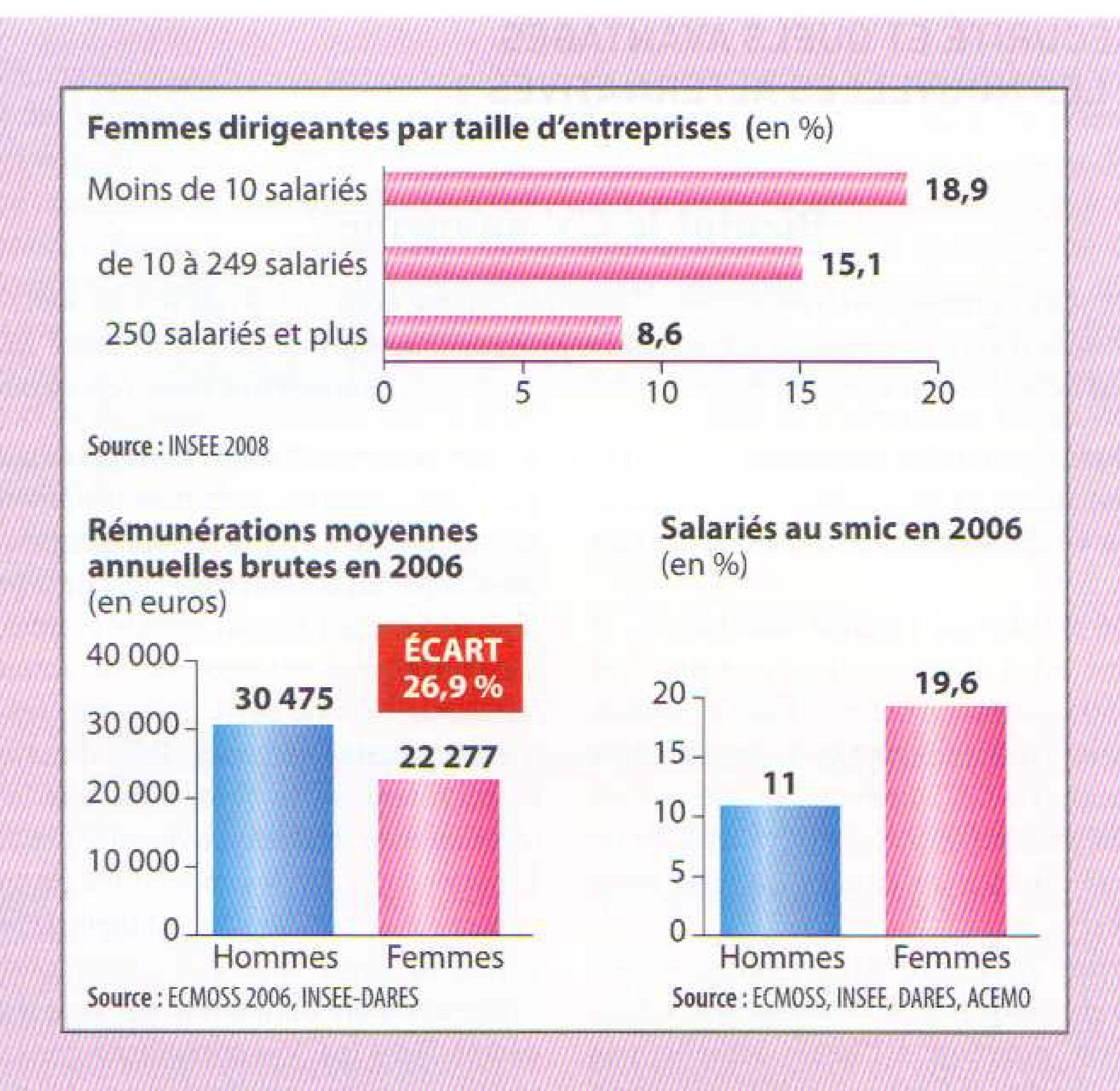




L'égalité entre les hommes et les femmes au niveau professionnel est encore bien loin d'être atteinte. Il y a encore un peu de chemin à parcourir...

Même si une entreprise sur trois en France est créée par une femme, elles restent sous-représentées à la tête des grandes entreprises.

La part des femmes parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures croît sensiblement (elle est passée de 24 % en 1982 à 34 % en 1999). Les femmes sont cependant encore rares parmi les cadres dirigeants : il y a seulement 9 % de PDG dans les 126 000 entreprises de plus de 10 personnes. Le constat est accablant dans la haute fonction publique également : 13 % de femmes dans les emplois de direction et d'inspection générale, 9 % des emplois à la décision du Gouvernement (préfets, ambassadeurs, directeurs d'administration centrale...), 20 % dans les inspections générales de l'administration.



focus

L'exemple peut paraître anecdotique mais avez-vous déjà constaté qu'un « grand homme » est quelqu'un d'admirable alors qu'une grande femme est juste une personne de haute taille ?

Le débat sur la féminisation des noms de professions est un débat classique, qui réapparaît à intervalles réguliers. On a parfois entendu que lorsqu'il était devenu impossible de refuser aux femmes l'accès à certaines professions, la langue et ce refus de féminiser certaines professions, étaient alors devenues une forme de dernier rempart contre l'égalité. Autrement dit, une façon de refuser aux femmes le statut que donne le titre de médecin, avocat ou professeur. Pourquoi en effet peut-on être « directrice » d'école, mais pas « directrice » de cabinet ministériel ? On dit « Une » secrétaire médicale mais Hélène Carrère d'Encausse, de l'Académie française, se fait appeler *« Madame le secrétaire perpétuel »*...

En 1988, la loi sur la parité (voir le dossier Domaine public) dans la vie publique est votée. Faut-il dire *« Madame le ministre »*, *« Madame la ministre »* ? Les femmes du gouvernement d'alors féminisent leur titre. Branle-bas de combat chez les académiciens, qui iront même jusqu'à saisir le président de la République ! Le groupe d'expert consulté cette fois-ci fait avancer le débat : il n'y a pas d'obstacle grammatical ou linguistique à la féminisation des noms.

En 1999, l'usage du féminin est officiellement accepté. Il reste toutefois limité à la désignation individuelle et privée, l'usage du masculin étant conservé pour les énoncés génériques *(« les salariés », « les Français »)*.

QUELLE SÉCURITÉ ET QUELS AVANTAGES OFFRENT LES NOUVELLES ALTERNATIVES ?

Bientôt le CV anonyme ?

Pour lutter contre certaines discriminations (sexuelles comme nous venons de le voir, mais également raciales ou liées à l'âge), l'idée du CV anonyme progresse de plus en plus... Relancé en novembre dernier, il est actuellement expérimenté par une cinquantaine d'entreprises dans sept départements.

L'idée du CV anonyme pour lutter contre les discriminations à l'embauche (origine, sexe, âge), lancée en 2004, progresse lentement mais sûrement.

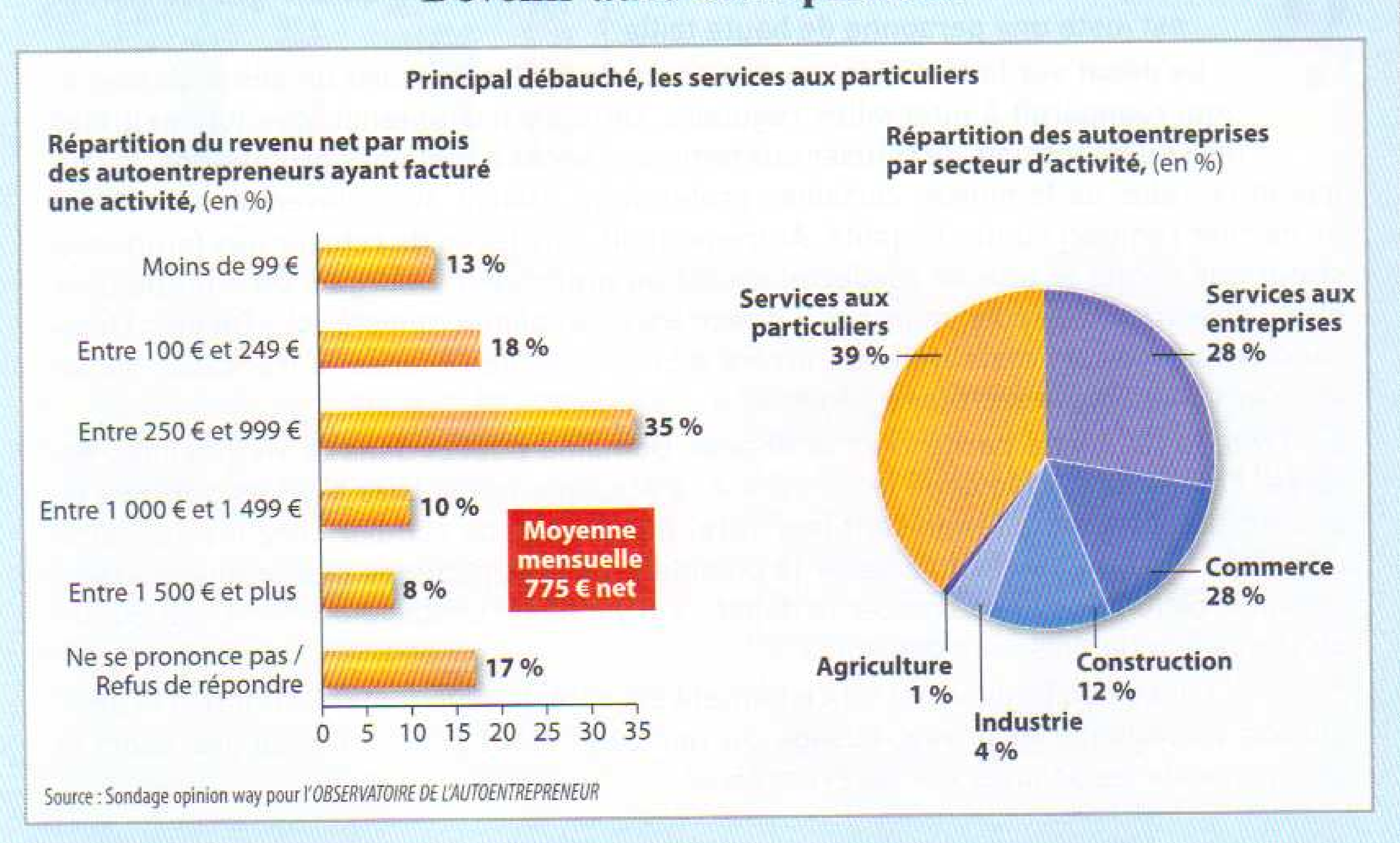
Depuis 2006 et la loi sur l'égalité des chances, le CV anonyme est d'ailleurs obligatoire pour les sociétés de 50 salariés. La mesure, faute de décret, est restée pour l'instant inappliquée ou alors très marginalement. Le CV anonyme, même s'il est loin d'être la solution miracle, a l'avantage de ne juger les candidats à un emploi que sur leurs compétences.

Depuis février 2010, une expérimentation est menée dans une cinquantaine d'entreprises, volontaires. Il n'est, pourtant, à l'heure actuelle, pas question de rendre obligatoire le CV anonyme grâce à une loi.

Certains cabinets de recrutement participent aussi à cette expérimentation. Mais les avis sont partagés. Pour certains, le dispositif d'anonymisation devrait être mis en place doublement : lors du tri des CV par les consultants et lors de la présentation des candidatures aux entreprises clientes. La moitié des entreprises ont accepté, les autres estiment qu'il s'agit d'une perte de temps, les entretiens n'étant jamais anonymes. Pour d'autres cabinets de recrutement, le coût, ainsi que la difficulté technique de mise en œuvre sont des freins.

En attendant que les mentalités progressent, le consensus se fait dans les cabinets de recrutement autour de l'idée d'un CV « normalisé », qu'ils espèrent rendre obligatoire par voie légale ou par décret. Dans le CV « normalisé », certaines informations seraient interdites, parmi lesquelles : âge, date de naissance, situation de famille, photographie, nationalité.

Devenir auto-entrepreneur



L'auto-entreprise, mise en place en janvier 2009, permet de créer sa propre activité professionnelle, principale ou complémentaire d'un autre emploi, avec des démarches très simplifiées et des charges sociales et fiscales progressives. Fin 2009, la France comptait près de 300 000 auto-entrepreneurs. Certains parlent déjà de « phénomène de société ». Alors, y a t-il en chaque Français un « chef d'entreprise qui sommeille » ? S'agit-il d'un véritable engouement ou d'une nouvelle forme de précarité ? D'après les observateurs, le contexte social actuel a joué un rôle majeur dans le succès de cette mesure : l'auto-entreprise apparaît comme une solution provisoire pour traverser des temps difficiles. En effet, les demandeurs d'emploi ou allocataires de minima sociaux représentent la moitié des auto-entrepreneurs. Mais il y a également : des jeunes ayant du mal à s'insérer sur le marché du travail ou des retraités désirant compléter leurs pensions. Il est possible également que cette volonté de s'aménager un espace de liberté en devenant son propre patron traduise un mal-être dans l'entreprise traditionnelle.

Quelle politique de l'emploi pour demain ?

Un nouveau modèle de politique de l'emploi est en train d'émerger dans certains pays européens.

Le principe de ce modèle est le suivant : donner la possibilité aux salariés de mieux maîtriser leur carrière en obtenant de nouveaux droits qui sécurisent leur choix.

Cette politique de l'emploi volontaire propose plus de flexibilité et de sécurité. Par exemple : obtenir un congé parental de quelques années, passer d'un temps complet à un temps partiel, mais en ayant la garantie de pouvoir retrouver son emploi ou son plein-temps facilement, sur demande.

Cette politique permet en outre de libérer du temps de travail pour ceux qui en ont besoin : en incitant les salariés à partir en congés pour une période longue et en offrant leur emploi à un chômeur. Un modèle de « rotation des emplois » déjà expérimenté au Danemark.



LEXIQUE

PME : petites et moyennes entreprises

TPE : très petites entreprises

MEDEF : Mouvement des entreprises de France. Organisation patronale représentant les dirigeants des entreprises françaises et actuellement dirigé par une femme, Laurence Parisot.

CDD : Contrat à durée déterminée.

CDI : Contrat à durée indéterminée.

PDG : Président-directeur général

FILMOGRAPHIE

Ressources humaines, Laurent Cantet

Violence des échanges en milieu tempéré, Jean-Marc Moutout

Le Couperet, Costa-Gavras.

Attention danger travail, Pierre Carles (coréalisé avec Christophe Coello et Stéphane Goxe), 2003

L'éducation

L'éducation est un sujet qui passionne les Français, de l'école maternelle aux études supérieures. Tour d'horizon des débats actuels, entre statu quo, remises en cause et réformes de fond.

LES DÉBATS DU PREMIER DEGRÉ : ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

➥ L'école dès 2 ans ?

L'obligation scolaire, en France, ne s'applique pas aux enfants de moins de 6 ans, mais en pratique, très peu ne sont pas scolarisés après 3 ans. Pour une large part, la réussite des élèves lors de l'entrée au « cours préparatoire » (ou « CP », première année obligatoire, à 6 ans en moyenne) est même conditionnée par les apprentissages antérieurs.

L'école maternelle (20 % du budget de l'enseignement), contrairement à ce que peut laisser penser cette association de termes, n'a en effet rien d'une garderie qui prolongerait les bras maternels (ou paternels). Le graphisme, la « pré-lecture » et les activités de numération, le repérage dans le temps et l'espace sont les priorités actuelles des années de petite, moyenne et grande section de maternelle, parallèlement à l'apprentissage du savoir-être élève et du respect des règles de la vie sociale. Il s'agit bien de programmes scolaires à part entière, détaillés dans des instructions officielles et valables sur tout le territoire.

C'est ce qu'ont fièrement revendiqué les enseignants (que l'on appelle « professeurs de écoles ») au moment où a été remise en cause la scolarisation très précoce, soit dès l'âge de 2 ans, à l'automne 2008. Actuellement, cette possibilité est étudiée au cas par cas, essentiellement lorsque le contexte familial et notamment linguistique risque de ralentir l'appropriation par l'enfant de la langue française et de la langue scolaire. Aujourd'hui, au plan national, ce sont en moyenne 20 % des moins de 3 ans qui fréquentent l'école maternelle.

Apprendre… mais à quel rythme ?

Pas une année scolaire ne s'écoule sans que politiques, spécialistes de l'éducation et pédo-psychiatres ne débattent de l'épineuse question des rythmes scolaires, le temps de présence à l'école ayant la particularité, en France, d'être très long. Si l'école maternelle autorise les familles dont l'un des parents ne travaille pas (ou qui ont les moyens financiers d'engager une nourrice) à ne laisser leur enfant à l'école que le matin, la journée-type à l'école primaire commence à 8 heures 30 et se termine au plus tôt à 16 heures 30, l'après-midi pouvant être prolongée de deux heures supplémentaires d'« étude » dans la plupart des établissements des grandes villes. À ces longues journées, qui ont l'avantage de permettre un très fort taux d'activité des femmes, s'ajoute en effet une autre caractéristique de l'école française : la pratique quasi systématique – quoique non inscrite dans les programmes – des « devoirs à la maison » donnés à faire hors temps scolaire d'un jour sur l'autre, y compris le week-end.

Enfin, les contenus des enseignements en classe varient peu entre le matin et l'après-midi, en dépit des nombreuses études préconisant depuis longtemps de privilégier l'acquisition des savoirs en début de journée et les activités physiques et artistiques après le déjeuner.

L'appartenance à l'Union européenne suscite les comparaisons : plusieurs pays voisins totalisent pour les écoliers

un nombre inférieur d'heures de cours annuelles mais réparties autrement, sur un plus grand nombre de jours : 5 jours par semaine et non 4, sur un plus grand nombre de semaines dans l'année, avec des périodes de vacances scolaires intermédiaires moins longues (l'année scolaire française étant entrecoupée de 4 périodes de 10 à 15 jours chacune, outre les 8 semaines d'été).

LES DÉBATS DU SECOND DEGRÉ

➥ Quelles missions pour le collège ?

Les enquêtes régulières menées en Europe depuis 2000 dans le cadre « PISA » sont pour beaucoup dans le pilotage actuel de l'enseignement secondaire.
La réforme du collège de 2005 a pris acte du nombre assez important d'élèves ayant d'importantes lacunes en lecture et en calcul à l'entrée en classe de 6e, sans que les 4 années de collège ne suffisent à y remédier. Lire, écrire et compter sont donc redevenus les priorités affichées des acquis à développer chez tous les élèves du collège. Difficile pour les professeurs de ne pas applaudir à des objectifs dont on voit mal comment ils auraient pu les mettre de côté : pour eux, les problèmes tiennent surtout à la multiplication de nouvelles disciplines ou « heures de vie de classe » au détriment des horaires dévolus aux matières fondamentales.
En arrière-plan aux orientations de ce « socle commun de connaissances et de compétences » à faire acquérir avant la fin de la scolarisation obligatoire (fin de 3e), ont été de nouveau entendues des voix s'élevant contre le « collège unique » instauré dans les années 1970 de préférence à une professionnalisation précoce (avec des parcours différenciés qui sépareraient avant 15 ans les meilleurs élèves des autres). Le modèle français offre les mêmes contenus d'enseignement à tous les collégiens et retarde pour la très grande majorité d'entre eux les choix d'orientation décisifs après le collège.



➥ Nouvelle réforme du lycée

C'est d'ailleurs également l'un des thèmes centraux du « nouveau » lycée de 2010, dont la réforme porte surtout sur l'orientation : la classe de seconde qui servait de « détermination » pour choisir sa filière (générale, technologique ou professionnelle) devient une année d'« exploration ». Les lycées français peuvent dispenser des enseignements généraux préparant aux baccalauréats ES (économique et social), L (littéraire) ou S (scientifique), et/ou des enseignements technologiques, ou bien uniquement des

enseignements professionnels. Mais à cette diversité ne correspondent pas toujours de vrais choix d'orientation : la filière S offrant depuis des années plus de débouchés d'études supérieures et d'emploi, les bons élèves ont tendance à s'y concentrer quel que soit leur projet futur. La réforme vise à rétablir l'équilibre et l'égale dignité des filières pour permettre un nouveau cercle vertueux de l'orientation.

Dans le détail, la spécialisation sera dans certains cas plus forte mais retardée, s'accompagnant d'autres mesures moins bien accueillies par les enseignants, comme c'est le cas pour l'histoire, discipline que n'étudieront plus en terminale les classes scientifiques.

LA QUESTION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Ce sont près de 100 000 candidats qui se sont présentés en 2009 à un concours de recrutement pour enseigner au niveau primaire ou secondaire.

Des concours révisés sont prévus en 2011, pour lesquels les candidats devront avoir poussé leurs études jusqu'au niveau mastère 2 (bac+5) pour pouvoir s'inscrire, y compris pour enseigner à l'école primaire. D'où le terme de « mastérisation » employé pour désigner cette réforme. Dans la mesure où le projet s'accompagne d'un basculement de la formation jusqu'ici dispensée par les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) vers l'université, c'est en réalité la place voire le principe même du concours dans le recrutement qui, selon certains, seraient aujourd'hui menacés.

Ce déplacement a également pour conséquence de supprimer l'année à part entière de stage rémunéré qui permettait une familiarisation progressive avec la réalité du terrain, en alternance avec une formation théorique à la pédagogie.

LES DÉBATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La volonté de mieux accompagner les lycéens dans leurs choix et d'ouvrir davantage les possibilités d'études aux bacheliers littéraires (en les initiant au droit et en les sensibilisant aux enjeux du monde contemporain) est née du constat d'un fort taux d'échec d'étudiants en premier cycle universitaire (Licence 1 et Licence 2), dès lors que le baccalauréat, obtenu par 66 % d'une génération de jeunes Français, est suffisant pour s'inscrire. Les passerelles entre le monde professionnel et l'université seront encore encouragées, face à la réalité du marché de l'emploi pour les jeunes, même diplômés : il n'est pas rare aujourd'hui, au sortir de l'université, de devoir accepter un poste pour lequel on est surqualifié.

Les formations courtes des Instituts universitaires de technologies, rattachés aux universités, sont devenues attractives du fait de leur valorisation par les entreprises ; elles peuvent d'ailleurs parfois être complétées par l'admission « parallèle » (hors concours d'entrée) dans une école d'ingénieur.

➥ Les débuts de la discrimination positive à la française

Malgré la multiplication de mastères professionnels, l'Université peine à garantir

L'ENA face à la diversité

Comment introduire la mixité sociale parmi les cadres supérieurs de la société française ? L'Institut d'études politiques de Paris a choisi de créer une préparation et un concours spécifiques à l'intention des jeunes de banlieue. Ce n'est pas cette solution qu'a retenue l'Ecole nationale d'administration (ENA), qui a décidé de créer, dans ses murs, une classe préparatoire intégrée (CPI). Quinze étudiants, tous de niveau bac+5 minimum, dont dix d'origine étrangère, ont été recrutés pour leur motivation et leurs origines sociales. À l'issue de leur préparation, ils passeront le concours commun. [...]

Le Monde Éducation (supplément) du 14/10/09

un emploi à tous ceux qui en sortent, y compris, en son sein, aux jeunes docteurs. Dans ce contexte, les « grandes écoles », spécificité française qui forme les élites depuis plus de deux cents ans pour certaines, restent les filières d'excellence qui distinguent un C.V., du fait de la sélection très exigeante sur dossier pratiquée en amont de la préparation des concours (pour les deux ou trois années de « classes préparatoires » ou « prépa », après le baccalauréat) puis lors de l'admission aux concours.

Mais les grandes écoles s'apparentent parfois à des dynasties : on est polytechnicien de père en fils, autrement dit on a peu de chances de le devenir si l'on est issu d'une famille socio-économiquement défavorisée. C'est pour tenter de lutter contre la reproduction des inégalités sociales que certains établissements ont fait le choix d'une discrimination positive assumée, en direction notamment des élèves que les médias appellent « les jeunes des banlieues ». Le prestigieux Institut d'études politiques de Paris (« Sciences Po »), dont sont issus beaucoup de dirigeants d'entreprises et de hauts fonctionnaires, a été pionnier, au début des années 2000. Son directeur, Richard Descoings, a souhaité offrir la possibilité pour les élèves les plus méritants de certains lycées dits de « zones d'éducation prioritaire » d'être admis à l'école directement sur dossier, estimant par là rétablir une forme d'égalité devant le manque d'information, de maîtrise de codes culturels ou d'encouragements et d'ambition personnelle.

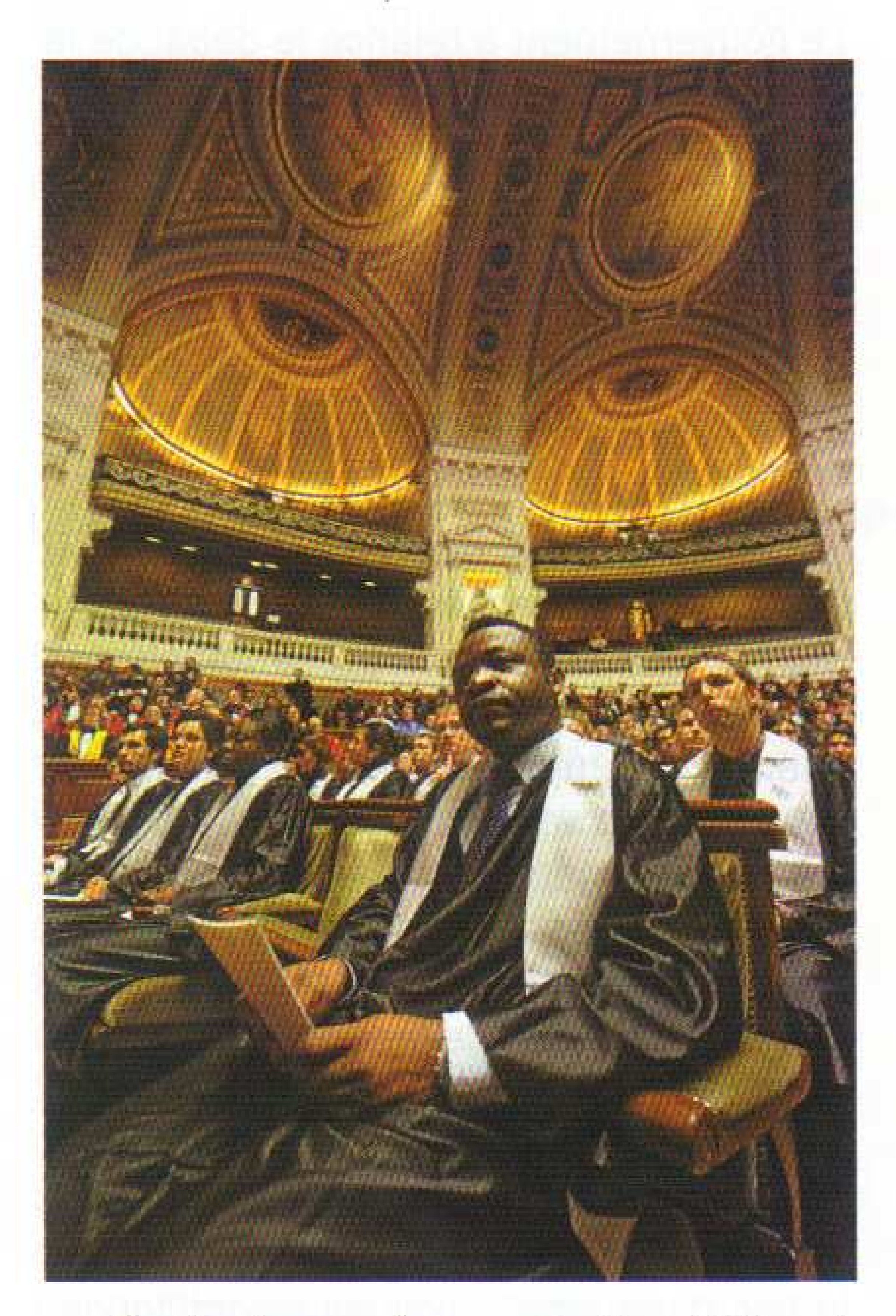
Le gouvernement a relancé le débat de la démocratisation de l'accès aux grandes écoles en fixant un objectif de 30 % de boursiers non seulement dès les classes préparatoires (objectif atteint en 2009, au bénéfice des classes moyennes plus que des milieux réellement défavorisés), mais aussi parmi les admis aux concours.

Les limites de la discrimination positive étant de favoriser une minorité au détriment d'une autre, la représentation des filles dans les grandes écoles demeure, quant à elle, un enjeu d'importance pour les années à venir : un étudiant sur deux est une femme mais dans les toutes premières grandes écoles, moins d'un étudiant sur quatre est une étudiante. Les résultats des filles de la filière S sont pourtant globalement meilleurs que ceux des garçons. Deux facteurs sont aujourd'hui invoqués : la société n'encourage pas suffisamment les filles à poursuivre après le bac dans les disciplines scientifiques, et le nombre de places en internat pour suivre les cours des classes préparatoires est plus limité pour les filles.

On ne s'étonnera pas que ce soit encore une fois Sciences Po qui se lance dans ce combat, en rendant obligatoire dès 2011 dans son cursus de première cycle l'étude des inégalités hommes-femmes : une première en France.

Le nouveau visage des universités

L'organisation même des universités est en profond bouleversement depuis le vote en 2007 de la « loi relative aux libertés et responsabilités des universités », qui prévoit de donner aux établissements une grande autonomie, comme c'est le cas dans beaucoup de pays. Le pouvoir des présidents d'universités doit être renforcé, et les universités pourront acquérir leurs locaux pour en user librement, mais aussi imaginer des cursus adaptés aux besoins de leurs publics.



Des étudiants se font remettre leur diplôme de doctorat le 31 mars 2010 à la Sorbonne à Paris. (AFP Bertrand Guay)

La restructuration concerne aussi la recherche, avec la création de l'Agence nationale de la recherche pour piloter le financement, parallèlement à la déconcentration (création de 26 délégations régionales à la recherche et à la technologie, expérimentation de la délégation de gestion aux universités hébergeant des unités mixtes de recherche, avec des enseignants-chercheurs et des chargés de recherche du Centre national de la recherche scientifique).

Les établissements supérieurs français, nombreux et parfois de très petite dimension, vont progressivement se regrouper de façon à rationaliser l'offre de parcours pour une meilleure visibilité internationale. C'est déjà le cas, en région parisienne, de douze grandes écoles d'ingénieurs et de commerce parisiennes, réunies sous un nouvel établissement, « Paristech ».

Plus de panache !

Les campus universitaires français seraient-ils enfin tentés par les cérémonies de remise de diplômes ?
Un discours de président d'Université, des étudiants qui montent sur une estrade, des diplômes ceints de rubans bleus... Sommes-nous à Harvard ou Berkeley ? L'université Jean-Moulin de Lyon, Nantes, Nancy-Metz, Paris V-Descartes, Poitiers, La Sorbonne...

Nombreuses sont les universités françaises à mettre en place des cérémonies du même genre depuis quelques années. L'enjeu de ces cérémonies ? Redorer le blason du plus haut grade universitaire (le Doctorat), puisqu'en France, lorsqu'on parle de « docteur », on pense avant tout à son médecin de famille... Du côté des étudiants, ces cérémonies sont vues comme une marque de reconnaissance de leurs pairs et une façon de terminer leur parcours avec panache.



LEXIQUE

Brevet ou **« brevet des collèges »** (nom officiel : « diplôme national du brevet ») **:** examen passé par tous les élèves à la fin de la 3e (mais ce n'est pas un examen d'entrée au lycée).

Étudiant : terme réservé à l'enseignement supérieur (après le baccalauréat). Avant, on est un « élève ».

Proviseur : directeur de lycée.

Principal(e) : directeur de collège.

Professeur(e) des écoles : enseigne en école maternelle ou primaire

Professeur(e) certifié(e) : professeur du secondaire qui a réussi le concours appelé CAPES

Professeur(e) agrégé(e) : professeur du secondaire qui a réussi le concours plus sélectif appelé « agrégation ».

Maître de conférences (au masculin même pour les femmes) : enseignant-chercheur « qualifié » après avoir soutenu une thèse de Doctorat.

Professeur d'université : enseignant-chercheur ayant passé une « habilitation à diriger des recherches ».

Docteur : attention, en France, on appelle seulement les docteurs en médecine, chirurgie dentaire, pharmacie et médecine vétérinaire par leur titre de docteur (« Bonjour, Docteur », chez le médecin). En revanche, on peut dire d'une personne qu'elle est « docteur(e) » pour dire qu'elle a poussé ses études jusqu'au niveau du doctorat. De même, on n'appelle pas les professeurs d'université par le titre de « professeur », on réserve cet usage aux professeurs de médecine, en général chef d'un service hospitalier (comme dans l'émission de l'activité 16 page 17).

PISA : acronyme anglais (Program for International Student Assessment) désignant une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 30 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires, dont les résultats sont souvent à l'origine de réformes du système scolaire.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) **:** système d'accumulation de crédits d'études destiné à permettre la comparabilité des diplômes et à encourager la mobilité. La déclaration de Bologne de juin 1999 fixait d'atteindre la généralisation complète en 2010.

FILMOGRAPHIE

Être et avoir, de Nicolas Philibert, 2002

Entre les murs, de Laurent Cantet (avec François Bégaudeau), 2001

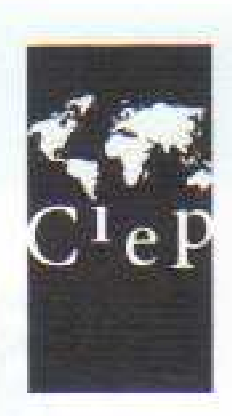
L'Esquive, d'Abdellatif Kechiche (avec Osman Elkharraz, Sara Forestier), 2002

L'Auberge espagnole, de Cédric Klapisch (avec Romain Duris, Cécile de France), 2001

La Journée de la jupe, de Jean-Paul Lilienfeld (avec Isabelle Adjani, Denis Podalydès), 2008

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE





DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

ÉPREUVES COLLECTIVES	DURÉE	NOTE SUR
1 Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : – exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes) ; – interview, bulletin d'informations, etc. (une seule écoute). *Durée maximale des documents : 8 minutes*	**30 minutes**	**/25**
2 Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : – texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone ; – texte argumentatif.	**1 heure**	**/25**
3 Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique, etc.).	**1 heure**	**/25**
ÉPREUVE INDIVIDUELLE	**DURÉE**	**NOTE SUR**
4 Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	**20 minutes** *Préparation : 30 minutes*	**/25**

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100
Note minimale requise par épreuve : 5/25
Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30 minutes

NOTE TOTALE : /100



Compréhension de l'oral

25 points

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

EXERCICE 1

29

18 points

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 5 minutes environ.
Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions.
Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

❶ Cette émission est... *1,5 point*

❑ un débat.
❑ un reportage.
❑ un exposé scientifique.

❷ Que signifient les initiales « B.V.P » ? *1 point*

....

❸ Quel est le titre de l'enquête publiée par Olivier Andrault ? *2 points*

....

❹ Citez trois changements dans la vie quotidienne des Français qui entraînent un manque d'exercice physique. *3 points*

a) ....

b) ....

c) ....

❺ Selon Olivier Andrault, les Français se dépensent moins et ont une alimentation... *1,5 point*

❑ moins calorique
❑ plus calorique qu'avant.
❑ aussi calorique

❻ Quels sont les 3 groupes dénoncés dans l'enquête comme responsables de l'obésité chez les jeunes ? *1,5 point*

a) ....

b) ....

c) ....

❼ Qu'a entraîné la loi de santé publique de 2004 ? *1,5 point*

....

❽ Résumez dans le tableau ci-dessous la première thèse que présente Olivier Andrault : *2,5 points*

1re thèse	....
2e thèse	La publicité pour un produit donné augmente les ventes de ce produit mais n'entraîne pas une augmentation des ventes de toute cette catégorie de produit.
3e thèse	La publicité pour un produit d'une marque donnée fait augmenter la consommation de toute la catégorie à laquelle appartient ce produit, elle influence les habitudes alimentaires des consommateurs.

❾ Quelle thèse Olivier Andrault rejette-t-il avec Joseph Besnaïnou comme absolument ridicule ? *1,5 point*

❑ La première.
❑ La deuxième.
❑ La troisième.

❿ Parmi les défenseurs de la 3e thèse, il y a... *2 points*

❑ des industriels du secteur agro-alimentaire.
❑ des chercheurs en médecine.
❑ des producteurs d'émission télévisées.

EXERCICE 2 30 (7 points)

Vous allez entendre une seule fois un enregistrement sonore de 1 minute 30 à 2 minutes. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement, vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Lisez maintenant les questions.

❶ La principale raison des partisans de l'eau du robinet est d'ordre... *1 point*

❑ sanitaire.
❑ écologique.
❑ économique.

❷ À quels groupes de personnes a-t-on le réflexe de donner de l'eau minérale ? *2 points*

a) ....

b) ....

❸ Quelle institution peut déclarer qu'une eau est « minérale » ? *1 point*

....

❹ Quelle est la principale caractéristique d'une eau de source ? *2 points*

❑ Elle a toujours la même composition chimique.
❑ Elle est vendue sous un seul nom de marque.
❑ Elle peut provenir de différents endroits.

❺ Quel est le message que veut faire passer P.-A. Teulié dans cet extrait ? *1 point*

❑ Informer sur les différents types d'eau en bouteille.
❑ Inciter les auditeurs à boire l'eau du robinet.
❑ Expliquer le succès de l'eau minérale en France.



Compréhension des écrits



25 points

EXERCICE 1

13 points

Lisez le texte, puis répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Un siècle pour couper le cordon !
Retour sur l'épopée du « bigophone »

Le téléphone a dû batailler ferme pour parvenir à s'imposer dans la poche de trois Français sur quatre. Dès son invention, en 1875, l'Académie des sciences se méfie de cet appareil encombrant, à la fiabilité douteuse et au son nasillard. En fait, il ne doit son salut qu'à la clairvoyance d'un chercheur, Clément Ader, qui l'introduit à l'Exposition universelle de 1878 pour… diffuser des pièces de théâtre ! Sous la Tour Eiffel, on se bouscule pour écouter les retransmissions en direct de l'Opéra-Comique grâce au « théâtrophone ». Mais le démarrage est lent. Au début de la Belle Époque*, à peine 90 000 foyers parisiens ont goûté aux joies de la communication à distance. Seuls les privilégiés peuvent débourser l'équivalent de quatre mois d'un salaire moyen pour jouir du progrès. Progrès immédiatement perçu comme une menace. […] La bourgeoisie s'indigne devant cet appareil, véritable atteinte à la politesse et au savoir-vivre. La faute aux cabines téléphoniques ! Au nombre de 73 en 1900, elles autorisent n'importe qui à jouer les intrus par un simple coup de fil ! […]

Les années défilent et se ressemblent, au grand dam* des Français. En 1940, on compte désormais plus d'automobiles que de téléphones. En 1966, le constat est affligeant : il faut compter trois ans pour être raccordé au réseau. Résultat, une moitié de la France attend le téléphone et l'autre, la tonalité. […] Moins d'un foyer sur douze est alors abonné : le courrier postal est plus rapide que le téléphone ! Il faudra attendre 1983 pour que le Minitel* débarque dans l'Hexagone et ouvre le passage au tout-numérique.

Le monde des télécommunications en est bouleversé. Le cordon est enfin coupé ! Déjà, une poignée de PDG avant-gardistes déambulent sur le parvis de la Défense, un attaché-case dans une main et un téléphone dans l'autre. Discrète comme un parpaing*, la nouveauté n'offre qu'une autonomie réduite. Mais qu'importe. France Télécom, l'opérateur historique regarde du côté de ses voisins, surtout britanniques. « La France était à la traîne en matière de télécommunications mobiles. Alors, on s'est jeté sur le Bi-Bop, premier téléphone mobile grand public », se rappelle Marc Brussol, chef du projet à l'époque. C'est ainsi qu'à l'automne 1993, les journaux télévisés annoncent qu'il sera désormais possible de téléphoner dans la rue, avec un appareil de 200 grammes et sans fil à la patte. On la tient, notre révolution ! À une nuance près : le Bi-Bop ne fonctionne que sous les réverbères des grandes villes et ne reçoit pas d'appel. Encore raté ? Pas tout à fait. Car il aura préparé le terrain pour son petit frère, le GSM, qui pointe le bout de ses antennes dès 1994. Le portable n'a pas encore la silhouette régime, les communications restent chères, mais on a enfin la possibilité d'être joint n'importe où et n'importe quand. Un siècle qu'on attendait cela ! Même Jules Verne*, qui avait rêvé l'ancêtre du visiophone, était à cent mille lieues d'imaginer que le téléphone pourrait un jour devenir un appareil mobile !

D'après Amaury MESTRE DE LAROQUE, *L'Express*, 13 juin 2006

* la Belle Époque : nom donné à la période qui va de 1890 à 1914
* au grand dam de… : pour le plus grand malheur de…
* Minitel : service d'informations utilisé dans de nombreux foyers en France avant l'arrivée d'Internet
* parpaing : grosse brique
* Jules Verne : célèbre auteur de récits futuristes de la fin du XIXe siècle comme *20 000 lieues sous les mers*

❶ Cet article évoque... *1 point*

❑ l'apparition du téléphone en France.

❑ l'histoire du téléphone portable en France.

❑ la démocratisation du téléphone en France.

❷ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *4,5 points*

1,5 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix VRAI/FAUX ET la justification sont correctes, sinon aucun point.	**Vrai**	**Faux**
a) Aujourd'hui, trois quarts des Français possèdent un téléphone portable. **Justification :**		
b) C'est une idée originale qui a sauvé l'invention du téléphone. **Justification :**		
c) À ses débuts, le téléphone portable est réservé à une certaine catégorie de personnes. **Justification :**		

❸ Qu'est-ce qui a freiné le développement du téléphone au début du XXe siècle ? *2 points*

....

❹ Expliquez avec vos propres mots ce que les bourgeois, au début du XXe siècle, reprochent au téléphone. *1,5 point*

....

❺ Dans les années 60, qu'est-ce qui empêche le téléphone de se développer dans les foyers ? *1 point*

....

❻ L'auteur de l'article considère que le Bi-Bop a représenté... *1 point*

❑ un nouvel échec.

❑ une avancée décisive.

❑ une innovation sans réel intérêt.

❼ Quels sont les deux inconvénients du Bi-Bop ? *2 points*

a) ....

b) ....

EXERCICE 2

12 points

Lisez le texte, puis répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Il n'y a pas de voiture miracle

Par Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports.

Peut-on rendre supportable le tout-automobile ? Oui, dit le ministre de l'Écologie, qui cherche à promouvoir la voiture propre. Oui, renchérit la Ligue contre la violence routière, qui propose une voiture citoyenne conçue prioritairement pour garantir la sécurité et la protection de l'environnement. Réduire dangers et nuisances du véhicule individuel est évidemment indispensable, et les industriels s'y emploient déjà. Mais les améliorations obtenues ou prévisibles à moyen terme ne suffiront pas à rendre l'usage généralisé de l'automobile, tel qu'il s'est instauré dans les pays riches, compatible avec un développement soutenable.

Même moins polluante, moins bruyante, moins énergivore, la voiture propre n'est pas la panacée* environnementale : elle restera forte consommatrice de matières premières et d'énergie, donc forte émettrice de gaz à effet de serre, et encombrante. De même, la sécurité routière ne s'améliorera pas de manière décisive grâce aux seules innovations techniques. Bien d'autres moyens sont nécessaires : une voirie citoyenne qui incite à ralentir, un automobiliste citoyen qui pense aux autres, et un État citoyen qui fasse respecter la loi.

Par ailleurs, l'usage actuel de la voiture étouffe les modes de déplacement non motorisés et le transport collectif, qu'il s'agisse de l'espace qui leur est consacré en ville ou des moyens financiers qui leur sont consentis. Une fraction importante de la population est ainsi marginalisée : ménages aux revenus modestes, membres des familles mono-motorisées n'ayant pas « la voiture à leur disposition », personnes handicapées ou trop âgées pour pouvoir conduire sans risque. En Europe comme en Chine, la fréquence des déplacements automobiles augmente. Inévitablement, cette croissance du trafic annihile les progrès techniques en matière de pollution, de consommation et de sécurité.

En définitive, il ne s'agit pas d'aménager le système automobile pour le rendre plus supportable et en assurer la pérennité*. Ce sont des déplacements citoyens qu'il faut promouvoir, l'automobile ayant sa place, mais moins utilisée qu'aujourd'hui grâce au développement des modes alternatifs et à une politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire réduisant les besoins de mobilité. C'est le remède de fond à l'insécurité routière comme à la sauvegarde de l'environnement.

L'Express, 13/12/2004

* panacée : remède universel
* pérennité : caractère de ce qui dure toujours

❶ D'après Jean Sivardière, quels sont les deux problèmes liés aujourd'hui à l'automobile ? *1,5 point*

a) ....

b) ....

❷ Quelle est l'intention de Jean Sivardière dans cet extrait d'entretien ? *2 points*

❑ Faire le point sur certaines avancées technologiques en matière automobile.
❑ Soutenir les positions novatrices de certaines institutions, concernant la voiture.
❑ Recommander l'implication des différents acteurs autour de la voiture.

❸ Vrai ou faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. *1,5 point*

Le candidat obtient la moitié des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont correctes, sinon aucun point.	**Vrai**	**Faux**
Pour Jean Sivardière, dans un avenir assez proche, des moyens permettront de rendre supportable le tout-automobile. **Justification :**		

❹ Comment comprenez-vous la phrase : *2 points*
« la voiture propre n'est pas la panacée environnementale » ?

....

....

❺ Dans le troisième paragraphe, Jean Sivardière estime que… *1,5 point*

- ❏ la voiture miracle sera bientôt le nouveau signe extérieur de richesse.
- ❏ l'augmentation du nombre de véhicules va à l'encontre des efforts réalisés par ailleurs.
- ❏ d'autres modes de déplacement que la voiture séduisent de plus en plus d'usagers.

❻ Selon Jean Sivardière, quelle serait la solution au problème automobile ? *2 points*

- ❏ Mettre en place une législation antipollution volontariste.
- ❏ Prévoir la gratuité de certaines lignes de transport.
- ❏ Réfléchir aux moyens de limiter les déplacements.

❼ D'après vous, Jean Sivardière… *1,5 point*

- ❏ prend position.
- ❏ porte un regard ironique.
- ❏ cherche la confrontation.



Production écrite

25 points

Vous habitez dans une petite ville française. Le maire veut détruire la piscine publique de votre quartier pour la remplacer par un grand parking.
En tant que porte-parole des habitants du quartier, vous écrivez au maire afin d'essayer de le faire changer d'avis. Vous lui montrez l'importance de cette piscine pour tous.
Vous expliquez aussi pour quelles raisons vous désapprouvez un projet de parking.

(250 mots minimum)



Production orale

25 points

30 minutes de préparation
20 minutes de passation

Vous tirerez au sort deux documents parmi ceux proposés par l'examinateur et vous en choisirez un. Vous dégagerez le problème soulevé par le document choisi puis vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée.
Si nécessaire, vous défendrez votre opinion au cours du débat avec l'examinateur.

SUJET 1

L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux

Internet s'est imposé dans la vie quotidienne ces dernières années. À l'espace de libre échange et d'accès direct à l'information s'est récemment ajoutée la potentialité de la « Toile » à susciter la formation de nouveaux réseaux sociaux. En témoignent le succès rencontré par les sites MySpace, Viadeo et plus récemment Facebook. [...]
L'adhésion à un réseau social en ligne apparaît comme un phénomène relativement répandu. Un tiers des internautes connaissant au moins un des six réseaux sociaux testés ici déclarent être membres de l'un d'entre eux, soit au global un cinquième de la population internaute française. [...] On y adhère surtout pour se constituer des relations [...] et retrouver d'anciens camarades de classe ou d'anciens amis [...]. Moins de trois sur dix s'y connectent pour partager des passions et des « loisirs » et seuls 16 % le font pour y trouver de nouveaux amis.
Les résultats de l'enquête révèlent enfin que l'utilisation des données personnelles à des fins commerciales par les sites de réseaux en ligne suscite un rejet massif et pourrait constituer un frein à leur développement futur.

D'après Yves-Marie CANN, mission Internet, www.lejdd.fr, 11/12/2007

SUJET 2

Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme

À titre expérimental, une somme d'argent d'un montant maximal de 10 000 euros sera attribuée à certaines classes de trois lycées professionnels de la région parisienne si les élèves sont assidus. Il s'agit d'une récompense collective et non individuelle. Avec cette cagnotte*, les classes pourront par exemple s'offrir un voyage de fin d'année. Une expérience analogue est menée dans un lycée professionnel de Marseille où les élèves les plus assidus ont droit à des places pour assister aux matchs de football du club de la ville. Le proviseur de l'un des établissements concernés pense que « quand une classe est fédérée autour d'un projet, elle fonctionne mieux ». Pour le président d'une fédération de parents d'élèves, « un problème d'éducation réglé par l'argent, c'est catastrophique ». Selon lui, on ne peut combattre l'absentéisme des élèves que par une réforme de l'orientation, « les élèves assisteront aux cours s'ils sont inscrits dans des filières qu'ils ont réellement choisies ».

Source : *Le Parisien*, octobre 2009

* une cagnotte : une somme d'argent

Transcriptions

ÉPREUVE BLANCHE



Compréhension de l'oral

Exercice 1 - page 155 - piste 29

Attention, les pauses n'ont pas été intégrées dans le CD. Entraînez-vous en vous chronométrant.
Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 5 minutes environ.
Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.
Lisez les questions. Écoutez le document puis répondez.

Première écoute :

— Présentatrice : On en parle avec les auditeurs de France Inter qui, déjà, nous envoient des petits messages (01 45 24 70 00). Et on en parle bien sûr avec nos deux invités. Je vous présente Joseph Besnaïnou. Bonjour !
— Joseph Besnaïnou : Bonjour !
— Présentatrice : Vous êtes Directeur Général du BVP*, le Bureau de vérification de la publicité.
Et on en parle avec l'auteur de cette enquête, avec Fabienne Malaisson.
Vous êtes donc l'auteur de cette analyse, Olivier Andrault, bonjour !
— Olivier Andrault : Bonjour.
— Présentatrice : Le titre dit tout : « Écran plat et ventre rond » ! Euh, alors bien sûr, c'est pas nouveau non plus de dire que les enfants regardent beaucoup la télé et que certainement, ça les influence dans leur manière de s'alimenter. Alors pourquoi aujourd'hui y a-t-il urgence, d'après vous ?
— O. A. : Eh bien, tout d'abord, ce sont les chiffres de l'obésité qui deviennent de plus en plus préoccupants. [...]
— Présentateur : Et c'est vraiment la publicité télévisée, le principal coupable ?
— O. A : Alors, là, sur ce point effectivement, il faut s'arrêter un petit peu. L'obésité, c'est multifactoriel. Ça veut dire quoi ? C'est que il y a très certainement plusieurs causes qui concourent à l'augmentation de l'obésité et en premier lieu, et bien c'est un manque d'activité physique, un manque de dépense énergétique. Ben, par exemple, je dirais... on utilise de plus en plus la voiture, des moyens de transport en commun, l'ascenseur, la mécanisation du travail, le chauffage, par exemple. Pour maintenir la température de son corps autrefois, on était obligé de brûler beaucoup de calories. Et puis en parallèle, eh bien, il y a notre apport énergétique, qui vient de notre alimentation. Lui aussi, il a diminué, faut le dire, mais pas aussi vite que nos dépenses énergétiques. Et donc en fait, c'est les deux plateaux d'une même balance qui sont actuellement complètement déséquilibrés.

— Présentateur : Donc les enfants passent finalement de plus en plus de temps devant la télé.

— Présentatrice : Parce que c'est vrai que vous accusez beaucoup de personnes, hein. Vous accusez à la fois le BVP, on va en parler aujourd'hui. Vous accusez les fabricants de ces produits, ces produits sucrés... Vous accusez la télévision. Essayons d'aller peut-être euh... point par point et d'essayer de voir quelles sont les urgences, quels sont les ennemis principaux d'après vous.

— O. A. : Alors donc, parmi tous les facteurs que j'ai évoqués, hein, la publicité télévisée est souvent évoquée, et intuitivement on pourrait dire : « ben, oui, évidemment, c'est normal, s'ils font de la publicité, c'est que ça fait vendre ». Eh bien, en fait, c'est pas si évident que ça ; il faut savoir qu'il y a un débat à l'heure actuelle, notamment dans la sphère des pouvoirs publics, également dans la sphère des annonceurs et puis, des des fabricants, et des publicitaires. Il y a, grosso modo, 3 thèses qui s'affrontent : la première thèse, c'est celle de dire « ben, la publicité, ça ne fait pas vendre du tout, ça a simplement pour but d'informer le consommateur ». C'est la position officielle qui était défendue par l'Union des annonceurs, lors des débats de la santé... de la loi de santé publique de 2004. Vous savez, cette fameuse loi qui a amené le retrait des distributeurs automatiques dans les écoles. Eh bien, effectivement, cet argument a quand même été reçu, perçu comme recevable par les pouvoirs publics, aussi étonnant qu'il puisse paraître.

— Joseph Besnaïnou : Alors, attendez, je peux pas vous laisser dire que ça fait pas vendre...

— Présentateur : Joseph Besnaïnou ?...

** Le BVP devient le 25 juin 2008 l'ARPP (Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité.*

— J. B. : La publicité, ça fait vendre, bien entendu, mais ça a aussi la vertu de faire choisir entre différents produits et c'est dans notre société de consommation, on a 50 yaourts quand on arrive chez un distributeur, l'intérêt des annonceurs, c'est de faire savoir que le leur est meilleur ou, ou plus intéressant, c'est pas de ne pas faire vendre, c'est évident, on ne peut pas laisser dire des choses comme ça.

— O. A. : Effectivement, c'est également l'opinion que nous partageons. Et puis, il y a une 2e position qui est, comme celle de, que vient de défendre M. Besnaïnou, c'est que quand même la publicité fait vendre, elle fait gagner des parts de marché à l'intérieur d'une catégorie de produits. En revanche, elle ne ferait pas vendre plus de cette catégorie de produits. En clair, si par exemple, une marque de chocolat fait de la pub pour sa marque X, eh bien elle dit que « je vendrai plus de X, de mon produit par rapport à mes concurrents mais au global les enfants ne mangeront plus de produits chocolatés ou de confiseries ». Et il y a enfin une troisième position, qui est celle de l'AFSSA, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, qui est également celle de l'INSERM, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, qui est également celle de très nombreux nutritionnistes et qui est celle de l'UFC « Que choisir » – et elle est la suivante : « eh bien, bien évidemment la publicité télévisée fait vendre et elle fait gagner des parts de marché mais au-delà de ça, elle fait vendre plus de l'ensemble d'une catégorie de produits. Pourquoi ? Parce qu'elle va influer sur les préférences alimentaires des enfants qui, en voyant régulièrement, tous les jours, des produits qui leur sont présentés, vont avoir envie de les manger, ils vont les réclamer à leurs parents, et une partie des parents vont céder et au final, ces produits vont se retrouver dans l'assiette des enfants ».

France Inter, « Service public », 27 septembre 2006

[Pause de 3 minutes]

Deuxième écoute

[Pause de 5 minutes]

Exercice 2 - page 156 - piste 30

Attention, les pauses n'ont pas été intégrées dans le CD et vous n'entendrez l'enregistrement qu'une seule fois. Entraînez-vous en vous chronométrant.

Vous allez entendre une seule fois un enregistrement sonore de 1 minute 30 à 2 minutes.

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Lisez maintenant les questions.

— Présentateur : L'eau du robinet ou l'eau en bouteille ? Et déjà beaucoup de réactions, beaucoup de questions... Les auditeurs qui se demandent s'ils peuvent vraiment avoir confiance dans l'eau du robinet, ce que valent ces fameuses carafes filtrantes. D'autres qui sont absolument pour l'eau du robinet pour toutes les raisons qu'on... qu'on a déjà dites... Des raisons écologiques, principalement. Alors, Pierre-Alexandre Teulié, donc, l'eau minérale, prenons les... les problèmes un par un, l'eau minérale, bénéfique pour la santé ? C'est ce qu'aucune étude n'a jamais démontré, hein, on a entendu ce réflexe, s'agissant des nourrissons par exemple, ou des personnes âgées, tout de suite on pense « eau minérale ».

— P.-A. Teulié : Le bénéfice pour la santé est, en fait, dans la définition même de l'eau minérale. Une eau minérale est une eau qui peut avoir des propriétés bénéfiques pour la santé, et elle n'est déclarée minérale que si elle est reconnue ayant potentiellement ces... ces propriétés pour la santé par l'Académie de médecine. Une eau n'est déclarée minérale que si l'Académie de médecine l'a validée.

— P : Toutes les eaux en bouteille ne sont pas des eaux minérales, précisons-le.

— P.-A. T. : Toutes les eaux en bouteille ne sont pas des eaux minérales. Une eau minérale a une composition qui est toujours la même. Dans une marque donnée, dans une source donnée, vous retrouverez toujours la même quantité...

— P : C'est comme un AOC pour le vin.

— P.-A. T. : Exactement. C'est un cru qui est lié à son terroir et que vous ne pouvez pas embouteiller ailleurs que chez lui et toujours vous retrouverez dans la bouteille le même goût, les mêmes compositions, et ça ne variera jamais.

— P : Voilà, et une eau de source ?

— P.-A. T. : On peut la retrouver venant de plusieurs endroits différents sous le même nom de marque. Donc vous n'aurez pas exactement la même composition dans votre bouteille. De même dans le temps...

— P : Et on peut la retrouver à l'eau du robinet, l'eau de source, également ?

— P.-A. T. : Elle aura pas le nom d'eau de source parce que l'eau du robinet sera forcément traitée pour garantir au consommateur la potabilité parfaite lorsqu'elle coule de son robinet.

France Inter, « Service public », 20 septembre 2006

[Pause de 3 minutes]